

Délibération n°2025_DEL_114

Objet	Finances : Compte administratif 2024 – Budget Principal
Nomenclature de l'acte	7.1 Décisions budgétaires

Nombre de membres en exercice : 41
 Nombre de présents : 39
 Nombre de votants : 39
 Date de la convocation : 24 juin 2025

Le 30 juin à 19h00,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes « L'Farto » de Massingy (74150), sous la Présidence de M. François RAVOIRE, Président.

M. Jean-Pierre FAVRE est élu Président de séance pour les délibérations 2025_DEL_114 à 2025_DEL_121 relatives à l'arrêt des comptes administratifs.

Présents :

DUMONT Patrick, ROUPIOZ Sylvia, BASTIAN Patrick, LOMBARD Roland, KENNEL Laurence, CHASSAGNE Eric, DAUNIS Christiane, FAVRE Jean-pierre, BLOCMAN Jean-Michel, VIBERT Martine, CHAUVETET Béatrice, LABORIER Edwige, BERNARD-GRANGER Serge, BOICHET-PASSICOS Christine, CLEVY Yannick, CROENNE Astrid, ABRY Michel, AUGUSTIN Laëtitia, DEPLANTE Serge, STABLEAUX-VILLERET Marie, PERRUISSET Claude, MONTEIRO-BRAZ Miguel, BONANSEA Monique, TURK-SAVIGNY Eddie, PERISSOUD Jean-François, TRANCHANT Yohann, BOUCHET Geneviève, BISTON Sylvain, MUGNIER Joël, PAILLE Françoise, DERRIEN Patrice, VENDRASCO Isabelle, GIVEL Marie.

Absents/Excusés :

- M. DULAC Christian qui a donné pouvoir à M. DEPLANTE Serge
- M. TRUFFET Nicolas qui a donné pouvoir à MME AUGUSTIN Laëtitia
- M. VIOLLET Michaël qui a donné pouvoir à MME CHAUVETET Béatrice
- MME CHARVIER Florence qui a donné pouvoir à M. BERNARD-GRANGER Serge
- MME GALMICHE Maude qui a donné pouvoir à MME LABORIER Edwige
- M. TAMRI M'hamed qui a donné pouvoir à M. ABRY Michel
- MME ZAMPARO Justine
- Le Président de la Communauté de communes M. François RAVOIRE, sort de la salle et ne prend pas part au vote.

M. Jean-François PERISSOUD a été élu secrétaire de séance.

Rapporteur : MME Marie GIVEL, Vice-présidente

L'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au plus tard au 31 janvier de l'année N+1, il établit le compte administratif qui :

- Rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- Présente les résultats comptables de l'exercice.

Impact du budget pour la transition écologique

Vu l'article 191 de la loi de finances pour 2024 qui prévoit l'obligation de produire, pour les collectivités territoriales, leurs groupements et les établissements publics locaux de plus de 3 500 habitants, une nouvelle annexe à leur compte administratif ou leur compte financier unique intitulée « Impact du budget pour la transition écologique »,

Vu le décret du 16 juillet 2024 pris en application de cet article,

Cette annexe « Impact du budget pour la transition écologique » vise à valoriser la contribution dite « positive ou négative » des dépenses d'investissement local aux objectifs de transition écologique. Il s'agit de répondre aux objectifs du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088.

Néanmoins, la communauté de communes n'est pas en mesure d'élaborer un budget vert pour les comptes de l'année 2024. En effet, la priorité du service Transition écologique a été donnée à la réalisation du Plan Climat-Air-Energie Territorial, qui a mobilisé l'ensemble des services et a demandé de longs mois de travail.

Un calendrier de travail a été établi pour la réalisation du budget vert comme ci-après :

- Automne 2025 : travail en transversalité sous forme de groupes de travail avec l'ensemble des services de la collectivité pour poser la méthode du budget vert.
- Année 2026 : Suivi du budget 2026 avec la nouvelle grille du budget vert.

Par conséquent, les annexes budgétaires telles qu'identifiées dans la maquette budgétaire des comptes administratifs 2024 n'ont pu être renseignées.

Au regard de la présentation des comptes et des résultats du budget principal pour l'exercice 2024 ;

Dès lors où les écritures du compte administratif du budget principal de l'exercice 2024 sont conformes à celles du Comptable public retracées dans le compte de gestion 2024 du budget principal qui a préalablement fait l'objet d'un vote le 30 juin 2025 par délibération 2025_DEL_106 du conseil communautaire ;

ENTENDU l'exposé de Madame la Vice-présidente en charge des Finances ;

Après en avoir délibéré,

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, ARRÊTE pour chacune des deux sections le Compte Administratif 2024 du budget principal de la Communauté de Communes, selon les sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	1 497 520,24	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	1 015 483,24
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	2 263 076,61	73 Impôts et taxes (sauf 731)	4 663 188,70
		731 Fiscalité locale	6 867 554,36
		74 Dotations et participations (1)	5 423 988,40
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	3 429 884,51	75 Autres produits de gestion courante (1)	33 730,87
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	8 330 556,06	013 Atténuations de charges (1)	23 752,93
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	15 521 037,42	Total recettes de gestion des services	18 027 698,50
66 Charges financières	176 924,70	76 Produits financiers	70 406,67
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	778,88
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 15 697 962,12	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 18 098 884,05

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	436 605,67	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	17 717,37
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 436 605,67	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 17 717,37

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 16 134 567,79	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 18 116 601,42
---	------------------------------	---	------------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 4 362 518,46

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 16 134 567,79	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 22 479 119,88
---	----------------------------------	---	-----------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	6 344 552,09
--	---------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		294 965,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	363 731,76	95 125,32
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	27 832,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	111 919,75	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		503 483,51	390 090,32
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	52 600,81
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	651 991,26	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	213 117,87	292,77
Total des réalisations financières		865 109,13	52 893,58
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 1 368 592,64	II 442 983,90
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	17 717,37	436 605,67
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 17 717,37	IV 436 605,67

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	1 386 310,01	II + IV	879 589,57
--------------	----------------	---------------------	----------------	-------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	9 093 812,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	1 386 310,01	II + IV + VI + VII	9 973 401,57
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)	8 587 091,56			

Le secrétaire de séance,

Jean-François PERISSOUD

Le Président de séance,

Jean-Pierre FAVRE



Délibération transmise en Préfecture le : 15 JUIL. 2025

Délibération publiée le : 15 JUIL. 2025

COMPTES ADMINISTRATIFS

EXERCICE 2024



- BUDGET PRINCIPAL
- BUDGET ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES
- BUDGET IMMOBILIER D'ENTREPRISES
- BUDGET PORTANT SUR LA GESTION DU SERVICE PUBLIC LOCAL DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES
- BUDGET TRANSPORTS SCOLAIRES
- BUDGET DE TRANSPORTS PUBLICS DE VOYAGEURS ET DEPLACEMENTS
- BUDGET EAU POTABLE
- BUDGET ASSAINISSEMENT

RAPPEL DES ELEMENTS DE CONTEXTE

Depuis ces dernières années, la Communauté de Communes a connu un certain nombre d'évolutions notables. Pour mémoire :

En 2015 :

- Changement de régime fiscal : passage de la fiscalité additionnelle à la fiscalité professionnelle unique,
- Compétence « Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ».

En 2017 :

- A la suite de la loi NOTRe : **Transfert de la compétence économie** suite à la suppression de la mention de l'intérêt communautaire pour les zones d'activités économiques ;
- **Dissolution du SIGAL** et le transfert de deux agents de la plateforme de service de proximité à la Communauté de Communes ;
- **Création d'un service d'élimination des déchets ménagers** à la Communauté de Communes suite à la dissolution du SITO A et le transfert de 18 agents.

En 2018 :

- **Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations** (Dite GEMAPI)
- Création d'une nouvelle identité pour mieux valoriser la diversité et la complémentarité des richesses de son territoire
- Réalisation d'une passerelle sur le Chéran reliant Rumilly et Boussy
- Ouverture du gymnase intercommunal et des équipements sportifs du nouveau collège du Chéran

La poursuite et l'évolution des actions suivantes sont notamment à noter :

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME :

➤ **Habitat**

- Mise en place d'un dispositif spécifique de rénovation du cœur de Ville, OPAH-RU / AXE 2 action 2.1
- réhabilitation du parc ancien : amélioration de la performance énergétique / AXE 2 action 2.2

➤ **Urbanisme**

- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat :
Approbation du PLUi-H lors du conseil communautaire du 3 février 2020 : Document d'urbanisme évolutif afin de prendre en compte les évolutions des projets des communes, de la Communauté de Communes et du territoire et les besoins d'ajustement réglementaire pour sa mise en œuvre.
 - D'où modification n° 1 finalisée et approuvée au conseil du 26 septembre 2022.

- Nouvelle modification n° 2 engagée en 2023 afin de procéder à des adaptations du PLUi-H existant
 - Aussi, l'année 2023 se caractérise par le lancement de la révision générale du PLUi-HM et poursuite en 2024 jusqu'en 2026.
- SCOT du bassin annécien : révision générale en cours, plan d'aménagement stratégique approuvé.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

- Territoires d'industrie :
Un nouveau plan d'action pour la période 2023-2027 a été rédigé. Dans cette nouvelle feuille de route, la Communauté de communes Rumilly Terre de Savoie est maître d'ouvrage pour la réalisation des actions.
- Tiers lieu "Maison de l'industrie et de l'Innovation" :
Mise en place d'un tiers lieu industriel à Rumilly portée par la Communauté de Communes de Rumilly Terre de Savoie. La Maison de l'Industrie et de l'Innovation se veut être un symbole de la nouvelle dynamique territoriale.
- Etudes d'aménagement de zones d'activités :
 - ZA Vers Uaz à Vallières-sur-Fier
 - ZAE Hauteville-sur-Fier
 - ZAE Les Prailles à Marcellaz-Albanais

TRANSPORTS – DEPLACEMENTS :

- Ouverture en 2019 du réseau de transports urbains j'ybus à Rumilly avec la mise en place du Versement Mobilité au 2ème semestre 2018
- Mise en place du Service d'auto-partage en 2019 suite conventionnement avec Citiz.
- Opération Action Cœur de Ville : Création d'une vélo station en gare de Rumilly : j'yvélo (ouverture Août 2022)
- Année de lancement des lignes j'ybus j4 et j5 (Année 2023)
- Vélo-route des 5 lacs (section nord) : Maîtrise d'ouvrage des travaux assurée par la Région Auvergne Rhône-Alpes pour la réalisation de l'itinéraire de notre territoire (Projet intégré dans le Contrat de Plan Etat – Région 2021 – 2027).

ENVIRONNEMENT :

- Plan Climat Air Energie Territorial en cours d'élaboration avec mise en place depuis 2022 d'ateliers de sensibilisation et d'échanges, basés sur l'outil d'animation « Fresque du Climat ». Le Plan Climat sera soumis à approbation du conseil mi 2025.
- Contrat de Réussite et Transition Ecologique :
 - Pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique dans les territoires, mise en place par le Gouvernement en 2021 d'un nouveau dispositif : le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) aujourd'hui rebaptisé Contrat de Réussite et de Transition Ecologique. La Communauté de Communes a été la première collectivité de Haute-Savoie à signer le contrat avec l'Etat le 23

novembre 2021 : 53 actions ont été retenues dans ce premier contrat. En 2022, le recensement de nouvelles actions auprès des maîtres d'ouvrages a été réalisé.

Pour ce faire, deux prestations d'accompagnements par l'agence Agate a été mobilisée pour de l'assistance dans la mise à jour des actions et de nouveaux formats de tableaux de suivi demandé par l'Etat.

- La Communauté de communes et les maîtres d'ouvrages publics concernés sont en attente d'un retour sur les financements mobilisables au travers du CRTE.

DECHETS :

- Déchèterie : Travaux de restructuration terminés en 2022 et mise en place du contrôle d'accès
- Implantation de conteneurs semi enterrés
- Projet de recyclerie
- Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte : Obligation du tri à la source des biodéchets à compter du 1er janvier 2024 : d'où mise en place du « tout compostage » pour répondre à cette obligation (stratégie de déploiement du compostage sur 3 ans (2023 à 2025).
- Programme « ensemble créons moins de déchets »
- Etude de faisabilité technique, financière et organisationnelle sur le périmètre de la compétence Déchets.

EAU ET ASSAINISSEMENT :

- Mode de gestion : Après avoir été accompagné par le bureau d'études «Collectivités Conseils », le 27 janvier 2020, le conseil communautaire s'est prononcé favorablement sur une régie intéressée d'une durée de 10 ans pour la gestion du service eau et assainissement. Le délégataire qui se voit confié la régie intéressée depuis le 1er juillet 2021 est le groupe SAUR.
- Pollution aux PFas : connexion au réseau de Grand Annecy, lancement d'un programme de recherche et développement avec le BRGM, réalisation d'une unité de traitement aux charbons actifs opérationnelle depuis Décembre 2023
- Lancement du projet de réalisation d'une nouvelle station intercommunale de traitement et de valorisation des eaux usées à Rumilly : recrutement d'un chef de projet, définition du programme et du planning, recrutement d'un maître d'œuvre. 2024 : choix du maître d'œuvre et lancement de la consultation pour la construction de la station intercommunale en vue d'une ouverture en 2027

TOURISME :

- Mise en place de la taxe séjour au 1er janvier 2023.

COMMUNICATION :

- Ouverture de la Communauté de Communes aux réseaux sociaux
- Refonte des sites Internet – extranet / intranet
- Communication interne : mise en place d'actions et d'outils à destination des agents

RESSOURCES HUMAINES :

- Recrutement d'un prestataire en 2022 pour la démarche sur l'analyse des ressources humaines, l'évolution du régime indemnitaire et la politique sociale de la collectivité (prévoyance, santé, ticket restaurants) avec délibération du conseil communautaire le 17 février 2020.
- Démarche sur le temps de travail (2022 / 2023) avec mise en œuvre du nouveau règlement du temps de travail par cycle de travail à compter du 1er mars 2024 (avec mise en place d'une badgeuse).
- Démarche en cours sur la qualité de vie au travail (2023 / 2024 / 2025)

Il est notamment à rappeler les **6 projets prioritaires de début de mandat** délibérés en Décembre 2020 :

1 / La base de loisirs et du plan d'eau

Objectif

- Valoriser et aménager la base de loisirs et le plan d'eau en portant une réflexion prospective sur la vocation du site dans une vision globale conciliant préservation de l'environnement ; activités et équipements existants ou à créer.
- Trouver un équilibre et une complémentarité entre les différents acteurs et public accueillis sur le site.

Enjeux

- Intégrer toutes les thématiques nécessaires à la réflexion : espaces préservés et protégés, déplacements doux, infrastructures de déplacement, tourisme, activité économique, finances, travaux, relations avec les communes proches, monde associatif et culturel... Ce projet a vocation à être partagé et construit avec les habitants.

Où en est-on ?

2021/2022

- Recrutement de l'Assistant à Maitrise d'Ouvrage et lancement de l'étude
- Réalisation du diagnostic sur l'état des lieux de la base de loisirs et ses enjeux
- Identification et analyse des orientations du site sur le plan environnemental, social et de tourisme- loisirs
- Mise en place des ateliers de concertation avec les habitants et les acteurs de la base de loisirs
- Proposition de différents scénarios d'aménagement et de valorisation du site

2023

- Choix d'un scénario préférentiel d'aménagement et de valorisation (« Ecopark »)
- Prise en compte de l'implantation du centre aquatique sur la base de loisirs
- Nouvelles réunions d'ateliers de concertation sur le scénario proposé
- Ajustements du scénario

2024

- Finalisation de l'étude par l'élaboration d'un programme d'actions pluriannuel chiffré (finalisation de la phase 3)
- Organisation d'un comité de pilotage de restitution finale de l'étude
- Transmission des résultats de l'étude aux communes de Rumilly et de Boussy

2 / Le centre aquatique intercommunal

Objectif

- Construction d'un centre aquatique intercommunal sur le territoire de la Communauté de Communes à destination du grand public, des scolaires et des associations.

Enjeux

- Prendre en compte les différents types de besoins des secteurs et acteurs éducatifs, familiaux, associatifs, enfance-jeunesse et sportifs.

Où en est-on ?

2021/2022

- Recrutement de l'Assistant à Maitrise d'Ouvrage et lancement de l'étude
- Etude de faisabilité d'un centre aquatique intercommunal
- Analyse des besoins en termes d'offre et de demande
- Analyse comparative détaillée des 5 sites potentiels d'implantation
- Etudes géotechnique et environnementale des sites
- Identification et analyse des cibles environnementales du projet
- Délibération du conseil communautaire du 26 septembre 2022 sur le choix du secteur d'implantation sur le site de la base de loisirs
- Elaboration et validation d'un scénario de-pré-programmation de l'équipement
- Estimation des coûts d'investissements et d'exploitation du centre aquatique
- Identification et analyse comparative des différents scénarios de réalisation et d'exploitation de l'équipement
- Choix du montage de l'opération sous la forme d'un marché global de performances et une exploitation prévisionnelle en régie

2023

- 30 janvier 2023 : délibération du conseil communautaire pour :
 - La réalisation d'un centre aquatique intercommunal
 - Le choix du site N°1 à l'entrée de la base de loisirs pour l'implantation de l'équipement
 - Le lancement des phases opérationnelles du projet
- Elaboration du programme fonctionnel
- Engagement des démarches pour la maîtrise foncière du terrain
- Etude et analyse des impacts du projet sur l'aménagement de la base de loisirs et intégration dans le scénario retenu
- Elaboration du planning prévisionnel du projet

- Réalisation d'un diagnostic écologique Faune/flore
- Etude d'impact des contraintes environnementales et règlementaires
- Lancement de la consultation du marché global de performance (délibération du 26 octobre 2023) : procédure mise en attente depuis janvier 2024.

2024

- Nouvelle réflexion et études complémentaires sur le lieu d'implantation du centre aquatique intercommunal suite aux changements politiques à Rumilly et à la Communauté de Communes
- Nouvelle délibération sur le choix du site d'implantation du centre aquatique en décembre sur le site des terrains de sports du collège du Clergeon.

3 / Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Objectif

- Organiser et regrouper l'ensemble des actions sociales du territoire au sein d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Enjeux

- Améliorer l'approche sociale sur diverses thématiques : petite enfance, jeunesse, gérontologie, précarité, insertion et handicap.

Où en est-on ?

2021/2022

- Lancement de l'étude de faisabilité
- Etat des lieux sur l'ensemble des actions sociales réalisées sur les 17 communes du territoire
- Analyse approfondie de 5 grandes thématiques : Petite Enfance ; Enfance-Jeunesse ; Gérontologie et Handicap; Précarité-Solidarité-Insertion ; Logement aidé
- Travail prospectif de modèles de CIAS et d'organisations d'actions sociales intercommunales existantes sur d'autres territoires
- Présentation des résultats de l'étude de faisabilité et validation des grandes orientations du futur CIAS par le bureau-exécutif

2023

- Recrutement d'un assistant à maîtrise d'ouvrage chargé de déterminer les conditions de faisabilités techniques, financières, juridiques et opérationnelles de création d'un CIAS à horizon 2025
- Démarrage de travaux de l'AMO :
 - Présentation des premiers résultats de l'étude (Comité de pilotage d'Octobre)
 - Les objectifs politiques du transfert :
 - Actualisation des données du diagnostic
 - Présentation du principe des scénarios envisagés
 - Suite des travaux

2024

- Étude les mécanismes des transferts budgétaires des communes vers un CIAS

- Étude les modalités juridiques de création d'un CIAS
- Etude des conditions de transfert de personnel
- Analyse et identification des compétences que les communes conserveraient et celles qui seraient transférées au CIAS
- Choix d'un scénario sur le périmètre des missions du futur CIAS
- Décision du bureau des Maires de ne pas créer de Centre Intercommunal d'Action sociale d'ici la fin de mandat.
- Définition des orientations de la politique sociale intercommunale

4 / Etude Déplacements et Infrastructures : diagnostic sur les déplacements et sur l'opportunité d'une nouvelle infrastructure routière sur le territoire

Objectif

- Définir les priorités à mettre en œuvre sur le territoire en matière de déplacements et d'infrastructures : parkings, infrastructures routières, modes alternatifs... pour compléter ou affiner l'offre si besoin.

Enjeux

- Mettre en commun les actions, études et projets menés jusqu'à ce jour.

Où en est-on ?

2021/2022

- Recrutement de l'Assistant à Maitrise d'Ouvrage et lancement de l'étude
Phase 1 : Etat des lieux et diagnostics des déplacements
Phase 2 : Etat des lieux des données techniques disponibles

2023

- Phase 3 : Résultats
- Stratégie de mise en œuvre

2024

- Présentation des résultats de l'étude aux élus de l'exécutif

5 / La mutualisation de services

Objectif

- Mutualiser les moyens pour fournir aux usagers un service public de qualité et d'efficience.

Enjeux

- Travailler en collaboration et initier une réflexion commune sur des sujets transversaux comme les ressources humaines, le service commun de prévention des risques professionnels, les systèmes d'informations, l'instruction des actes d'urbanisme...

Où en est-on ?

2021/2022

- Lancement de la démarche
- Mise en place de « groupes projets » sur 4 thématiques prioritaires :
 - L'élargissement du service commun intercommunal de prévention des risques
 - La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
 - L'action sociale COS/CNAS
 - Les systèmes d'information
- Choix des collectivités (Communes et Communauté de Communes) en matière d'action sociale vis-à-vis d'une adhésion au CNAS

2023

- Service commun intercommunal de prévention des risques :
- Choix des communes sur les scénarios proposés pour l'élargissement du service commun de prévention des risques professionnels
- Choix de la collectivité en charge du pilotage de la gouvernance du service
- Réflexion sur la mutualisation des services techniques
- Renforcement des objectifs communs pour le service mutualisé entre la ville de Rumilly et la Communauté de Communes pour les systèmes d'informations.
- Présentation d'un état des lieux de la mutualisation de service devant le bureau-exécutif en Juin 2023
- Echanges de pratiques et collaborations entre la ville de Rumilly et la Communauté de Communes sur les ressources humaines.
- Etude de faisabilité pour le transfert et la création d'un service d'instruction des actes d'urbanisme par la Communauté de Communes
- Délibération des collectivités pour leur adhésion au service commun intercommunal de prévention des risques piloté par la ville de Rumilly et mise en place du service sur le plan opérationnel

2024

- Poursuite de la démarche engagée en 2023 de création du service intercommunal de l'urbanisme (instruction des actes) au sein de la Communauté de Communes qui sera mis en place en 2025

6 / L'évaluation et les perspectives de l'action intercommunale

Objectif

- Proposer aux communes du territoire une trame de réflexion et un document de travail pour évaluer l'action de la Communauté de Communes et proposer différentes perspectives, notamment vis-à-vis de leurs attentes de la Communauté de Communes.

Où en est-on ?

- Présentation de la démarche Rumilly service public 2025 lors du bureau-exécutif du 09 janvier 2023 et premiers échanges sur les compétences des communes et de l'intercommunalité.

- Poursuite de la réflexion par la présentation lors du bureau-exécutif de juin 2023 sur la prospective territoriale et l'état des lieux de la mutualisation de services
- Validation de réalisation d'un schéma de mutualisation de services à mener conjointement avec l'élaboration d'un pacte financier et fiscal.
- 2024 : décision du bureau des Maires de ne pas conduire de pacte financier et fiscal et de schéma de mutualisation de services d'ici la fin de mandat.

COMPTES ADMINISTRATIFS

Budget Principal

DEPENSES - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Libellé	Exercice 2024				
	Prévisionnel	Engagements	Réalisé	Solde	Taux de réalisation
Total Chapitre 011 - Charges à Caractère Général	1 976 451,33 €	102 102,22 €	1 497 520,24 €	376 828,87 €	80,93%
Total Chapitre 012 - Charges de personnel	2 337 970,00 €	- €	2 263 076,61 €	74 893,39 €	96,80%
Total Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	5 114 624,59 €	- €	3 429 884,51 €	1 684 740,08 €	67,06%
Total Chapitre 66 - Charges Financières	176 924,70 €	- €	176 924,70 €	- €	100,00%
Total Chapitre 014 - Atténuation de produits	8 334 841,00 €	- €	8 330 556,06 €	4 284,94 €	99,95%
<i>Total des Opérations Réelles</i>	<i>17 940 811,62 €</i>	<i>102 102,22 €</i>	<i>15 697 962,12 €</i>	<i>2 140 747,28 €</i>	<i>88,07%</i>
Total Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	436 605,67 €		436 605,67 €	- €	100,00%
023 - Virement de la Section de Fonctionnement en Investissement	5 192 826,19 €		- €	5 192 826,19 €	0,00%
<i>Total des Opérations d'Ordre</i>	<i>5 629 431,86 €</i>	<i>- €</i>	<i>436 605,67 €</i>	<i>5 192 826,19 €</i>	<i>7,76%</i>
TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	23 570 243,48 €	102 102,22 €	16 134 567,79 €	7 333 573,47 €	68,89%

Éléments de précisions sur les dépenses de fonctionnement non suivies de réalisations :

Chapitre 011 – Charges à caractère général / Solde disponible = 376 828,87 €.

1 / Comptes 60 : 21 753,45 € de non consommés qui portent sur des postes divers tels que les consommables (électricité, carburant) et autres fournitures.

2 / Contrats de prestations de services (compte 611) :

- 26 057,43 € de crédits non réalisés concernant principalement le service intercommunal de portage de repas à domicile dès lors où le nouveau marché notifié auprès de l'entreprise SHCB a révisé à la baisse le coût d'un repas livré

3 / Crédits d'études (compte 617) :

- 64 253,15 € de crédits d'études non consommés, dont 50 000 € concernant le pacte financier et fiscal

4 / Divers : Honoraires et impressions (comptes 6226 / 6227 / 6228 / 6236 / 6238/6287...) :

- 237 188,02 € de non consommés correspondant principalement à des actions de communication et

à des honoraires divers : ce qui fait l'objet de crédits nouveaux sur l'exercice 2025.

Chapitre 012 - Charges de personnel / Solde disponible = 74 893,39 €.

Zoom sur les moments forts de l'année 2024

➤ Mise en œuvre à titre expérimentale du règlement du temps de travail à compter du 1^{er} mars 2024

Mise en œuvre, à titre expérimental, à compter du 1^{er} mars 2024 des règles établies dans le règlement du temps de travail et notamment le respect pour tous les agents de la durée légale du temps de travail de 1 607 H 00.

Dans cette perspective, pour permettre au service des ressources humaines de gagner en efficacité et travailler sur la maîtrise des heures supplémentaires et le recours aux agents non permanents, La collectivité s'est dotée d'un outil de gestion du temps de travail.

➤ Travail sur la qualité de vie et les conditions de travail.

Poursuite de la démarche engagée en 2022 sur la qualité de vie et les conditions de travail des agents, accompagnée par un prestataire.

Organisation en octobre 2024 du 1^{er} événementiel rassemblant les agents et les élus pour un temps de convivialité.

➤ Les impacts sur les rémunérations des agents

En 2024 la masse salariale a été impactée par l'effet en année plein des mesures réglementaires adoptées en cours d'année 2023, par l'instauration par décret d'une indemnité de résidence avec effet rétroactif au 1^{er} décembre 2023 (+60 700 €), par la revalorisation de 5 points d'indice pour tous les agents (+31 300 €).

Le gouvernement a également instauré par décret du 31/10/2023 une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle, applicable pour la fonction publique territoriale (+ 26 000 €)

Création de nouveaux postes pour renforcer les effectifs et conduire les projets de la Communauté de Commune (+ 86 400€).

L'écart constaté entre les prévisions budgétaires et le réalisé s'explique notamment par les postes créés au budget 2024 ou vacants en cours d'année, non pourvus ou partiellement pourvus sur l'année 2024, en raison notamment des difficultés de recrutement pour pourvoir certains postes ou des réflexions en cours sur la mutualisation de services (urbanisme)

Chapitre 65 – Charges de gestion courante / Solde disponible = 1 684 740,08 €.

Subventions diverses non suivies de réalisation dans leur totalité

Subvention d'équilibre au profit du budget ZAE identifiée à titre prévisionnel pour 1 010 393,32 € et

non suivie de réalisation dès lors où le versement effectif se fera à la clôture des zones d'activités après connaissance du coût et du besoin réel. [Recette qui est notamment en partie non suivie de réalisation quant aux crédits ouverts au budget primitif 2024 en tant que reprise sur provision pour risques et charges à hauteur de 785 048,83 € qui suit la même ligne de conduite identifiée précédemment pour la subvention d'équilibre].

Cela est également le cas pour les subventions d'équilibre portant sur le volet mobilité et dont le montant a été moindre par rapport au prévisionnel.

- Transports Scolaires : Prévisionnel à 1 255 065 € / réalisé à 864 512,98 € / non consommé 390 552,02€
- Déplacements : Prévisionnel à 495 841,67 € / réalisé à 249 264,99 € / non consommé 227 719,69 €

Chapitre 66 – Charges financières

Le prévisionnel de 176 924,70 € qui correspond au réalisé porte sur les intérêts des emprunts dont l'encours de la dette se chiffre au 31 décembre 2024 à 4 946 666,48 €.

Chapitre 014 – Atténuation de produits / Solde disponible = 4 284,94 €.

Des crédits ouverts au budget proche du réalisé qui se chiffre à un total de 8 330 556,06 € et qui concernent les postes ci-après :

- **Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) :**
Réalizations = **304 110 €** ;
- **Attributions de Compensation** (= fiscalité reversée aux 17 communes membres) à hauteur de **7 906 620,51 €**
- **Autres restitutions et dégrèvements divers / Régularisation fiscales : 43 074 €**
- **Reversement Taxe Séjour : 76 751,55 €**

Le taux de réalisation des dépenses réelles de la section de fonctionnement est de 88,07 %

Pour mémoire :

- *Virement prévisionnel de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement de 5 192 826,19€ qui ne feront pas l'objet d'une affectation dès lors où le besoin en investissement est positif.*

RECETTES - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Éléments de précisions sur les recettes de fonctionnement :

Libellé	Exercice 2024			
	Prévisionnel	Réalisé	Solde	Taux de réalisation
002 - Report Résultat excédentaire prévisionnel de fonctionnement	4 362 518,46 €	4 362 518,46 €	- €	100,00%
Total Chapitre 013 - Atténuation des charges	- €	23 752,93 €	- 23 752,93 €	
Total Chapitre 70 - Produits des services du domaine et Ventes diverses	1 103 734,00 €	1 015 483,24 €	88 250,76 €	92,00%
Total Chapitre 731 - Fiscalité locale	6 790 600,00 €	6 867 554,36 €	- 76 954,36 €	101,13%
Total Chapitre 73 - Impôts et Taxes	4 833 714,70 €	4 663 188,70 €	170 526,00 €	96,47%
Total Chapitre 74 - Dotations et Participations	5 298 383,00 €	5 423 988,40 €	- 125 605,40 €	102,37%
Total Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	665 364,88 €	33 730,87 €	631 634,01 €	5,07%
Total Chapitre 76 - Produits Financiers	80 000,00 €	70 406,67 €	9 593,33 €	88,01%
Total Chapitre 77 - Produits Exceptionnels	- €	778,88 €	- 778,88 €	
Total Chapitre 78 - Reprises sur provisions	785 048,83 €	- €	785 048,83 €	0,00%
<i>Total des Opérations Réelles</i>	<i>23 919 363,87 €</i>	<i>22 461 402,51 €</i>	<i>1 457 961,36 €</i>	<i>93,90%</i>
Total Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 000,00 €	17 717,37 €	32 282,63 €	35,43%
<i>Total des Opérations d'ordre</i>	<i>50 000,00 €</i>	<i>17 717,37 €</i>	<i>32 282,63 €</i>	<i>35,43%</i>
TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	23 969 363,87 €	22 479 119,88 €	1 490 243,99 €	93,78%

Chapitre 013 – Atténuation des charges

Données non maîtrisées lors de la préparation budgétaire concernant les arrêts des agents (maladie, accident de travail...) : Crédits encaissés pour 23 752,93 €.

Chapitre 70 – Produits des services / Crédits perçus en-deçà des crédits ouverts au BP pour 99 417,56€.

- Facturation auprès des bénéficiaires du portage de repas : 41 111,06 € de prévus au-delà du réalisé qui s'est chiffré à 273 888,94 € correspondants à 35 043 repas de livrés et à une moyenne de 147 bénéficiaires : soit une baisse de 4 388 repas comparativement à l'année 2023.

Moyens humains / moyens matériels portés par le budget principal et refacturés aux budgets annexes ; voir notamment auprès d'autres structures dans le cadre de la mutualisation = 729 753,22 €

comparativement aux crédits ouverts au budget de 740 040,30 € : soit un delta de 48 693,70 € en-deçà des crédits ouverts.

Et à contrario, des crédits perçus pour 1 554 € non prévus au chapitre 70 portant sur les frais d'accueil des gens du voyage.

Chapitre 73 – Impôts et taxes / Crédits perçus en-deçà des crédits ouverts au BP pour 93 571,64 €.

Ce qui s'explique principalement par la réforme de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises et sa compensation par le reversement d'une fraction de la TVA qui s'est chiffrée à – 140 305 € par rapport au prévisionnel [encaissé 2 196 658 €]. Aussi, la fraction de TVA perçue en 2024 suite à la suppression de la Taxe d'Habitation s'avère moins élevée que le prévisionnel pour – 30 221 € [encaissé 2 235 348 €].

La Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM) voit son produit augmenter par rapport à (n-1) d'où des recettes supplémentaires de + 10 755 € comparativement au Prévisionnel [encaissé 492 402 €].

Ce qui est notamment le cas de la fiscalité locale diverses (Taxes foncières et Cotisation Foncière des Entreprises ; Taxe de séjour...) et qui s'est chiffrée à 6 375 152,36 € et qui affiche un produit supplémentaire de 66 199,36 € comparativement au prévisionnel.

Chapitre 74 – Dotations et Participations / Crédits perçus au-delà des crédits ouverts au BP pour 125 605,40 €

En dehors des compensations fiscales, ce chapitre enregistre notamment les subventions et participations diverses ; la Dotation Globale de Fonctionnement ; les versements de la Caisse d'Allocation Familiale concernant le Relais Petite Enfance ; de même que les fonds genevois.

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante / Crédits non consommés pour 631 634,01 €.

Excédent prévisionnel du budget ZAE à hauteur de 624 464,88 € qui sera suivi de réalisation une fois que les opérations d'aménagement et la vente des lots seront terminés et après connaissance de son coût.

Chapitre 77 – Produits exceptionnels / Crédits perçus au-delà des crédits ouverts au BP pour 778,88€

Suite à la régularisation de mandats émis sur exercice antérieur.

Résultat excédentaire de l'exercice 2024 (1) : 1 982 033,63 €

(Recettes réalisées – Dépenses réalisées)

Report excédentaire de l'exercice 2023 (2) : 4 362 518,46 €

Résultat de Clôture excédentaire (1) + (2) : **6 344 552,09 €**

A prendre notamment en compte les restes à réaliser en dépenses de la section de fonctionnement pour 102 102,22 €

DEPENSES – SECTION D'INVESTISSEMENT

Libellé	Exercice 2024				
	Total des crédits prévisionnels	Engagements = Restes à Réaliser au 31/12/2024	Réalisé	Solde	Taux de réalisation
Total Chapitre 16 - Emprunts et Dettes assimilées	651 991,26 €	- €	651 991,26 €	- €	100,00%
Total Chapitres 2324 / 204 - Subventions d'équipement versées	2 058 650,00 €	3 000,00 €	27 832,00 €	2 027 818,00 €	1,50%
Total Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles	656 485,11 €	157 060,76 €	363 731,76 €	135 692,59 €	79,33%
Total Chapitre 21 - Immobilisations Corporelles	1 664 410,42 €	31 094,55 €	111 919,75 €	1 521 396,12 €	8,59%
Total Chapitre 23 - Immobilisations en cours	9 763 203,37 €	477 705,00 €	- €	9 285 498,37 €	4,89%
Total Chapitre 27 - Autres immobilisations financières	519 127,74 €	- €	213 117,87 €	306 009,87 €	41,05%
<i>Total des Opérations Réelles</i>	<i>15 313 867,90 €</i>	<i>668 860,31 €</i>	<i>1 368 592,64 €</i>	<i>13 276 414,95 €</i>	<i>13,30%</i>
<i>Total Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>50 000,00 €</i>	<i>- €</i>	<i>17 717,37 €</i>	<i>32 282,63 €</i>	<i>35,43%</i>
TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	15 363 867,90 €	668 860,31 €	1 386 310,01 €	13 308 697,58 €	13,38%

Eléments de précisions sur les dépenses d'investissement :

Chapitre 16 – Immobilisations incorporelles

Capital de la dette restant dû au 31 décembre 2024 = 4 946 666,48 €

Fin du remboursement de la dette en 2039

Chapitre 204 – Subventions d'équipements versées

Libellé	Exercice 2024				
	Total des crédits prévisionnels	Engagements = Restes à Réaliser au 31/12/2024	Réalisé	Solde	Taux de réalisation
PLH / Axe 1 : Aides à la pierre parc public (production ; réhabilitation...)	353 250,00 €		27 832,00 €	325 418,00 €	7,88%
PLH / Axe 3 : Accompagnement études aménagement communes hors Rumilly	10 000,00 €	3 000,00 €		7 000,00 €	30,00%
Subvention programme leader	25 000,00 €			25 000,00 €	0,00%
Subvention - Recyclerie	70 400,00 €			70 400,00 €	0,00%
Financement du budget immobilier d'entreprise pour la Maison de l'industrie et de l'innovation = Contrat territoire de l'industrie	1 600 000,00 €			1 600 000,00 €	0,00%
Total subventions d'équipement versées par la Communauté de Communes	2 058 650,00 €	3 000,00 €	27 832,00 €	2 027 818,00 €	1,50%

HABITAT

Les actions du PLH2 (2020-2025) ont été lancées en 2021 avec l'approbation du PLUi. Elles se sont poursuivies depuis et de nouvelles opérations se sont progressivement déclinées. Elles sont identifiées dans le projet d'orientations budgétaires par le numéro d'axe de référence dans le POA.

La politique habitat se décline dans un contexte de forte pression sur le secteur du logement. Deux enjeux majeurs guident la déclinaison des actions du programme local de l'habitat :

- le développement d'un parc social, locatif et en accession, destiné à maintenir dans un logement ou à accueillir les ménages modestes ou très modestes,
- le déploiement d'un accompagnement à la rénovation des logements dégradés, voire indécents, et à l'amélioration des performances énergétiques, dans un objectif de réduction des dépenses des ménages et d'amélioration du cadre de vie.

La politique Habitat de la Communauté de communes s'inscrit dans une démarche éco-responsable en favorisant la sobriété énergétique et en répondant aux enjeux du Plan climat. Elle répond aussi à un enjeu de territoire : préserver la qualité de l'habitat et le patrimoine des communes. Deux actions phares à ce titre : l'OPAH-RU J'y rénov – lancée fin 2021 dans le cadre du programme Action Cœur de ville [et la mise en œuvre le 1^{er} janvier 2025 du nouveau service public de la rénovation de l'habitat – SPRH, déclinaison locale de France Rénov'].

Programme LEADER du GAL "Entre Lacs et Montagnes"

Le programme LEADER (Liaison entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) du Groupe d'Action Locale (GAL) Entre Lacs et Montagnes est décliné en appels à projet depuis le début de l'année 2024. Pour rappel, une enveloppe de 4.5 millions d'euros est dédiée au projet de ce GAL pour la période 2023-2027.

La Communauté de communes Rumilly Terre de Savoie fait partie de ce programme au sein d'une entente intercommunale regroupant 13 EPCI et 16 communes de Grenoble Métropole.

Les projets publics ou privés situés sur le territoire de la communauté de communes Rumilly Terre de Savoie sont éligibles à des appels à projets et à percevoir une aide financière européenne, sous conditions. Ces fonds européens sont mobilisables à conditions de co-financement publics nationaux. C'est pourquoi une ligne budgétaire de 25 000 € a été inscrite au budget 2024 de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, en vue d'accompagner des porteurs de projets privés ou associatifs.

Les appels à projets ont pour vocation d'accompagner des projets multi-sectoriels favorisant l'innovation et l'expérimentation en secteur rural et correspondant à la stratégie locale de développement du groupe d'action locale.

Compte tenu du calendrier de préparation et de publication des autres appels à projets, aucun porteur de projet ne s'est manifesté courant 2024 : la ligne de cofinancement n'a donc pas été sollicitée. [Elle pourrait trouver toute son utilité à partir de 2025, et sous réserve d'une meilleure diffusion et communication sur le territoire des appels à projets. Pour mémoire, une ligne de **25 000 € TTC** en 2025 a donc été reconduite en investissement au registre des subventions].

➤ **Projet de création d'une recyclerie : subvention du futur exploitant**

La Communauté de Communes porte un projet de recyclerie. Suite aux conclusions d'une étude de faisabilité réalisée en 2021 et 2022, puis l'abandon du site initialement identifié (terrain nu appartenant à la Ville de Rumilly à côté de l'école Joseph Béard), le comité de pilotage du projet a validé en octobre 2023 de nouvelles orientations pour le projet. Un nouveau site a été identifié (local existant derrière Intermarché). Le projet s'oriente vers une Maîtrise d'Ouvrage privée de l'exploitation, la Communauté de Communes mettant en relation le propriétaire du bâtiment avec un exploitant potentiel, « Bazar Sans Frontières » ayant manifesté son intérêt pour le projet. La Communauté de Communes intervient en subventionnement du porteur de projet en fonction de ses besoins et au regard de l'étude financière réalisée (investissements/fonctionnement).

L'analyse juridique montre qu'il ne semble pas possible d'un point de vue légal de recourir au levier de la TEOM pour subventionner l'activité d'une recyclerie, particulièrement en investissement mais aussi en fonctionnement. Tous les objets dont bénéficie une recyclerie n'ont pas le statut légal de déchets (cf ADEME). Le subventionnement de l'activité de recyclerie devra intervenir par le biais des impositions ordinaires (budget principal).

Le budget Déchets portera quant à lui les dépenses liées à :

- L'aménagement d'un espace réemploi en déchèterie, en articulation avec les besoins du futur exploitant.

- Des prestations de prélèvements d'objets en déchèterie.

Compte tenu du calendrier prévisionnel du projet, de nouveaux crédits ont été adoptés au budget primitif 2025.

Tiers lieu "Maison de l'industrie et de l'Innovation" : Mise en place d'un tiers lieu industriel à Rumilly.

Crédits prévisionnels portant sur le financement du projet au profit du budget immobilier d'entreprise non suivis de réalisation en 2024.

En attendant l'état d'avancement du projet dans des locaux fixes, la dynamique d'animation « hors mur » serait lancée en 2025.

Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles

URBANISME

- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat :
Approbation du PLUi-H lors du conseil communautaire du 3 février 2020 : Document d'urbanisme évolutif afin de prendre en compte les évolutions des projets des communes, de la Communauté de Communes et du territoire et les besoins d'ajustement réglementaire pour sa mise en œuvre.
 - D'où modification n° 1 finalisée et approuvée au conseil du 26 septembre 2022.
 - Nouvelle modification n° 2 engagée en 2023 afin de procéder à des adaptations du PLUi-H existant : Réalisé 2024 = 30 670 €.
 - 2023 est l'année de lancement de la révision générale du PLUi-HM et sa poursuite jusqu'en 2026. En effet, la révision générale du PLUi-HM a été prescrite le 7 novembre 2022 par le Conseil communautaire. Dans ce cadre, un groupement de bureaux d'études a été retenu en juin 2023 pour accompagner la Communauté de Communes, dont le mandataire est le bureau d'étude Espaces et Mutations (en groupement avec Agrestis, Fonceo-Citéliance, Citec et Adaltys).

(Une AP/CP a été définie par délibération en mars 2023 pour la gestion financière liée aux crédits en investissement de ce marché pluriannuel avec des crédits réalisés en 2024 de 12 329,97 € qui représentent 46 % des crédits ouverts au budget de 176 720 €). Pour mémoire, le coût total de l'opération serait de 32 101 €

- Elaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal : Marché de prestataire

La Communauté de Communes a délibéré le 26 septembre 2022 pour lancer l'élaboration d'un règlement local de Publicité intercommunal (RLPI). Le prestataire retenu en début d'année 2023 est le bureau d'étude GO PUB CONSEIL.

La phase Diagnostic du RLPI a été finalisée et validée en COPIL du 9 octobre 2023.

(Une AP/CP a été définie par délibération du 27 mars 2023 pour la gestion financière liée aux crédits en investissement de ce marché pluriannuel avec des crédits réalisés en 2024 de 81 033,70 € qui représentent 82 % des crédits ouverts au budget de 15 000 €). Pour mémoire, le coût total de l'opération serait de 409 111 €.

- Frais connexes aux procédures d'urbanisme.

La conduite des procédures d'urbanisme s'accompagne de différentes étapes d'information règlementaire et consultation administrative (ex : enquêtes publiques) qui génèrent des frais importants de reproduction de documents, d'insertion dans la presse, ...).

Soit au total 40 000 € de crédits ouverts au budget 2024 avec un taux de consommation de 58 % d'où 16 866 € de non réalisés.

A cela s'ajoute notamment l'élaboration du nuancier intercommunal pour un coût de 29 220 € qui a fait l'objet d'un paiement de 16 170 € en 2024 avec des restes à réaliser reportés en 2025 pour 13 050€.

FRAIS D'ETUDES

Pour mémoire, 296 339,60 € de crédits d'études ouverts au budget de l'année 2024 alors que 139 323,83 € sont suivis de réalisation et auxquels s'ajoutent 122 703 € de restes à réalisés reportés sur l'exercice 2025 selon l'état descriptif ci-après :

Libellé	Exercice 2024				
	Total des crédits prévisionnels	Engagements = Restes à Réaliser au 31/12/2024	Réalisé	Solde	Taux de réalisation
Diagnostic de pollution site plastorex			6 991,80 €	- 6 991,80 €	
Etude & accompagnement du maître d'ouvrage à la faisabilité du projet : centre aquatique intercommunal	228 809,60 €	107 223,00 €	83 300,63 €	38 285,97 €	83,27%
Accompagnement territoire d'industrie = Etude de préfiguration	2 880,00 €	2 880,00 €		- €	100,00%
AMO maîtrise d'œuvre : Avenir site du plan d'eau	14 970,00 €		7 511,40 €	7 458,60 €	50,18%
Etudes : signalétique ZAE	45 600,00 €	7 440,00 €	38 160,00 €	- €	100,00%
Etude de faisabilité pour aménagement des bureaux	4 080,00 €	5 160,00 €	3 360,00 €	- 4 440,00 €	208,82%
Total Frais d'études - Section d'investissement	296 339,60 €	122 703,00 €	139 323,83 €	34 312,77 €	88,42%

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles

Libellé	Exercice 2024				
	Total des crédits prévisionnels	Engagements = Restes à Réaliser au 31/12/2024	Réalisé	Solde	Taux de réalisation
Acquisition de zones humides / Elaborer et mettre en œuvre des plan de gestion des zones humides (GEMAPI)	7 000,00 €			7 000,00 €	0,00%
Foncier : Régularisation frais notariés			24,00 €	- 24,00 €	
Acquisition foncier : centre aquatique	800 000,00 €			800 000,00 €	0,00%
Acquisitions foncières	200 000,00 €			200 000,00 €	0,00%
Acquisition Base RU + Acquisition parcelle UX1 Balvay	217 798,00 €			217 798,00 €	0,00%
Aménagement terrain familial	- €		3 324,00 €	- 3 324,00 €	
Travaux Locaux	100 000,00 €			100 000,00 €	0,00%
Travaux centre technique intercommunal	25 000,00 €		4 331,52 €	20 668,48 €	17,33%
Travaux divers pour le Gymnase	20 000,00 €		9 450,00 €	10 550,00 €	47,25%
Aménagement Aire de grands passages	15 000,00 €	1 642,45 €		13 357,55 €	10,95%
Installation fibre	43 000,00 €	9 000,00 €	1 651,54 €	32 348,46 €	24,77%
Signalétique ZAE	40 000,00 €			40 000,00 €	0,00%
Signalétique et aménagements divers (Sentiers de randonnées)	34 000,00 €	9 856,17 €	2 628,00 €	21 515,83 €	36,72%
Matériel de bureau et matériel informatique dont micros / Equipements salles en visio-conférence	126 668,00 €	988,96 €	74 922,62 €	50 756,42 €	59,93%
Mobilier	30 944,42 €	9 606,97 €	5 238,31 €	16 099,14 €	47,97%
Matériel divers : Terrain de football synthétique / Prises pour le mur d'escalade	5 000,00 €		10 349,76 €	- 5 349,76 €	207,00%
Total Immobilisations Incorporelles	1 664 410,42 €	31 094,55 €	111 919,75 €	1 521 396,12 €	8,59%

Non réalisé :

1/ 1 224 798 € portant sur l'achat de foncier non suivi de réalisation :

- dont 800 000 € concernant le projet de centre aquatique intercommunal suite au changement du site d'implantation ;
- Dont 200 000 € dédiés à de la réserve foncière ;
- Dont 217 798 € pour le transfert du foncier communal AUX1 ;

2/ 100 000 € de crédits affectés pour des travaux d'aménagements des locaux de la manufacture afin de répondre aux besoins et faire face à la réorganisation nécessaire : crédits nouveaux prévus en 2025.

Chapitre 23 – Immobilisations en-cours

9 285 498 € de crédits disponibles en 2024 fléchés pour la réalisation à venir du projet de centre aquatique.

Chapitre 27 – Autres Immobilisations financières

306 009,87 € de crédits non consommés concernant les avances de fonds remboursables au budget zones d'activités économiques après avoir réalisé 213 117,87 €.

Le taux de consommation des dépenses réelles de la section de la section d'investissement (intégrant les restes à réaliser) est de 13,30 %

Éléments de précisions sur les recettes d'investissement :

Libellé	Exercice 2024				
	Total des crédits prévisionnels	Engagements	Réalisé	Solde	Taux de réalisation
Total Chapitre 10 - Dotations, Fonds divers et réserves	71 757,33 €	13 771,70 €	52 600,81 €	5 384,82 €	92,50%
Total Chapitre 13 - Subventions d'investissements	295 650,75 €	1 650,75 €	294 965,00 €	- 965,00 €	100,33%
Total Chapitre 20 - Immobilisations Incorporelles	- €	- €	95 125,32 €	- 95 125,32 €	
Total Chapitre 27 - Autres immobilisations financières	273 215,96 €	- €	292,77 €	272 923,19 €	0,11%
001 - Résultat excédentaire de la section d'investissement	9 093 812,00 €		9 093 812,00 €	- €	100,00%
Total des opérations réelles	9 734 436,04 €	15 422,45 €	9 536 795,90 €	182 217,69 €	98,13%
O21 - Virement de la Section de Fonctionnement	5 192 826,19 €	- €		5 192 826,19 €	0,00%
Total Chapitre 040 - Opérations d'ordre portant sur les amortissements comptables	436 605,67 €		436 605,67 €	- €	100,00%
Total des opérations d'ordre de section à section	5 629 431,86 €	- €	436 605,67 €	5 192 826,19 €	7,76%
TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	15 363 867,90 €	15 422,45 €	9 973 401,57 €	5 375 043,88 €	65,02%

Éléments de précisions sur les recettes d'investissement :

Chapitre 10 – Dotations fonds divers

Réalisé portant d'une part, sur le FCTVA encaissé pour un total de 41 096,81 € + Produit du partage de la Taxe d'Aménagement à hauteur de 11 504 €

Chapitre 13 – Subventions d'investissement

294 965 € encaissés suite au versement d'une subvention allouée par le Conseil Départemental pour la réalisation du terrain de football synthétique.

Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles

Régularisation d'écritures sur exercices antérieurs comptabilisés en investissement ventilés en fonctionnement.

Chapitre 27 – Autres immobilisations financières

Remboursement partiel des avances de fonds consenties au budget Zones d'Activités Economiques le temps de la vente des opérations aménagées.

Au 31 décembre 2024, les avances consenties en attente de remboursement se chiffrent à un montant global de **2 313 170,31 €** se répartissant comme ci-après :

<u>Objet</u>	<u>Montant</u>
ECOPARC MADRID	1 754 915,40 €
ZI des Grives	289 744,71 €
VERS UAZ	42 273,00 €
ZAE BALVAY	43 896,72 €
Petit Martenex	182 340,48 €

Résultat déficitaire de l'exercice 2024 (1)	: 506 720 € 44
(Recettes réalisées – Dépenses réalisées)	
Report excédentaire de l'exercice 2023 (2)	: 9 093 812 € 00
Résultat de Clôture excédentaire (1) + (2)	: 8 587 091 € 56
Restes à Réaliser en Dépenses	: 668 860 € 31
Restes à Réaliser en Recettes	: 15 422 € 45
Résultat excédentaire net des Restes à Réaliser	: 7 933 653 € 70

Budget Annexe Zones d'Activités Economiques

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	Total_Prévu	Ordonnancé	Disponible	Taux de réalisation
011 - Charges à caractère général	873 500,00 €	166 006,45 €	707 493,55 €	19,00%
65 - Autres charges de gestion courante	624 464,88 €	0,00 €	624 464,88 €	0,00%
002 - Résultat déficitaire	135 920,22 €	135 920,22 €	0,00 €	100,00%
Total des opérations réelles	1 633 885,10 €	301 926,67 €	1 331 958,43 €	18,48%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 310 345,21 €	2 310 345,21 €	0,00 €	100,00%
Total des opérations d'ordre	2 310 345,21 €	2 310 345,21 €	0,00 €	100,00%
Total Général	3 944 230,31 €	2 612 271,88 €	1 331 958,43 €	66,23%

Eléments de précisions sur les dépenses de fonctionnement :

Un taux de réalisation faible pour les opérations réelles et qui s'expliquent :

Chapitre 011

Des travaux prévus au budget non suivis de réalisation reconduits en partie en 2025

Chapitre 65

Excédents de la Zone de Balvay et la Zone des Grives à reverser au budget principal qui est chiffré à titre provisoire selon les données prévisionnelles de l'exercice 2024 et qui demandera à faire l'objet d'une valorisation définitive à la clôture des zones : d'où excédents qui sont inscrits au budget primitif de manière à assurer l'équilibre budgétaire prévisionnel mais ne faisant pas l'objet de réalisation tant que les zones sont en cours d'achèvement.

Recettes de fonctionnement	Total_Prévu	Ordonnancé	Disponible	Taux de réalisation
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	362 580,00 €		362 580,00 €	0,00%
77 - Produits exceptionnels	1 025 393,32 €	4 870,00 €	1 020 523,32 €	0,47%
Total des opérations réelles	1 387 973,32 €	4 870,00 €	1 383 103,32 €	0,35%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 556 256,99 €	2 313 170,31 €	243 086,68 €	90,49%
Total des opérations d'ordre	2 556 256,99 €	2 313 170,31 €	243 086,68 €	90,49%
Total Général	3 944 230,31 €	2 318 040,31 €	1 626 190,00 €	58,77%

Eléments de précisions sur les recettes de fonctionnement :

Taux de réalisation affaibli par le chapitre 77 qui porte sur le déficit prévisionnel des zones d'activités

de Martenex, Madrid, UAZ, Marcellaz-Albanais à compenser par une subvention d'équilibre du budget principal lorsque Les zones seront totalement achevées.

Résultat de clôture de fonctionnement déficitaire : **294 231,57 €**

(Recettes réalisées – Dépenses réalisées)

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement	Total_Prévu	Ordonnancé	Disponible	Taux de réalisation
16 - Emprunts et dettes assimilées	273 215,96 €	292,77 €	272 923,19 €	0,11%
Total des opérations réelles	273 215,96 €	292,77 €	272 923,19 €	0,11%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 556 256,99 €	2 313 170,31 €	243 086,68 €	90,49%
Total des opérations d'ordre	2 556 256,99 €	2 313 170,31 €	243 086,68 €	90,49%
Total Général	2 829 472,95 €	2 313 463,08 €	516 009,87 €	81,76%

Éléments de précisions sur les dépenses d'investissement :

Chapitre 16

Les avances de fonds du budget principal qui sont en attente de remboursement se chiffrent à hauteur de 2 313 170,31 € au 31 décembre 2024 (tout comme vu au chapitre 27 du budget principal) après avoir notamment procédé sur l'exercice 2024 à un remboursement de 292,77 € (les Grives) et avoir bénéficié d'une avance de 3 117,84 € pour Madrid.

⇒ Avances remboursables au rythme de la vente des lots.

Recettes d'investissement	Total_Prévu	Ordonnancé	Disponible	Taux de réalisation
16 - Emprunts et dettes assimilées	519 127,74 €	3 117,87 €	516 009,87 €	0,60%
Total des opérations réelles	519 127,74 €	3 117,87 €	516 009,87 €	0,60%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 310 345,21 €	2 310 345,21 €	0,00 €	100,00%
Total des opérations d'ordre	2 310 345,21 €	2 310 345,21 €	0,00 €	100,00%
Total Général	2 829 472,95 €	2 313 463,08 €	516 009,87 €	81,76%

Résultat d'investissement : **Néant**

Budget Annexe Immobilier d'Entreprises

Éléments de précisions sur les dépenses de fonctionnement non suivies de réalisation :

Aucun mouvement sur l'exercice 2024.

Pour mémoire, crédits nouveaux ouverts au budget primitif 2024 concernant le projet de la maison de l'industrie et de l'innovation

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépense de Fonctionnement	Total_Prévu	Ordonnancé	Disponible	Taux de réalisation
011 - Charges à caractère général	16 682,26 €	0,00 €	16 682,26 €	0,00%
<u>Total des opérations réelles</u>	16 682,26 €	0,00 €	16 682,26 €	0,00%
<u>Total Général</u>	16 682,26 €	0,00 €	16 682,26 €	0,00%

Recettes de Fonctionnement	Total_Prévu	Ordonnancé	Disponible	Taux de réalisation
002 - Résultat de fonctionnement	16 682,26 €	16 682,26 €	0,00 €	0,00%
<u>Total des opérations réelles</u>	16 682,26 €	16 682,26 €	0,00 €	100,00%
<u>Total Général</u>	16 682,26 €	16 682,26 €	0,00 €	100,00%

Résultat de fonctionnement excédentaire : 16 682 € 26.

(Recettes réalisées – Dépenses réalisées)

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'Investissement	Total_Prévu	Ordonnancé	Disponible	Taux de réalisation
20 - Immobilisations incorporelles	101 025,67 €	0,00 €	101 025,67 €	0,00%
21 - Immobilisations corporelles	1 500 000,00 €	0,00 €	1 500 000,00 €	0,00%
<u>Total des opérations réelles</u>	1 601 025,67 €	0,00 €	1 601 025,67 €	0,00%
<u>Total Général</u>	1 601 025,67 €	0,00 €	1 601 025,67 €	0,00%

Recettes d'Investissement	Total_Prévu	Ordonnancé	Disponible	Taux de réalisation
001 - Résultat d'investissement	1 025,67 €	1 025,67 €	0,00 €	100,00%
13 - Subventions d'investissement	1 600 000,00 €	0,00 €	1 600 000,00 €	0,00%
<u>Total des opérations réelles</u>	1 601 025,67 €	1 025,67 €	1 600 000,00 €	0,06%
<u>Total Général</u>	1 601 025,67 €	1 025,67 €	1 600 000,00 €	0,06%

Résultat d'investissement excédentaire : 1 025 € 67

(Recettes réalisées – Dépenses réalisées)

Budget Annexe Transports Scolaires

La Communauté de Communes organise le transport scolaire de **1 800 élèves**. Elle respecte son obligation réglementaire à savoir : offrir **un aller-retour quotidien domicile-école** pour chaque ayant-droit.

Le réseau de transport scolaire est aujourd'hui optimisé et rationalisé grâce notamment aux parkings de rabattements à Rumilly. En effet tous les circuits sont rabattus sur ces parkings, eux-mêmes reliés aux établissements excentrés (Collège Chéran, Lycée Porte des Alpes, Groupe Demotz) par un système de navettes.

La Communauté de Communes fait face, dans l'exercice de cette compétence, à la croissance de population : par exemple, deux circuits supplémentaires ont dû être ajoutés en 2023 pour les secteurs de Vallières-sur-Fier et Marcellaz-Albanais qui ont vu leurs effectifs augmenter fortement. De plus, la tendance à la réduction des services à l'attention des primaires et/ou maternelles se poursuit sur le territoire, avec l'arrêt en 2024 du service primaire de Rumilly.

Suite aux différentes augmentations de tarifs depuis la prise de compétence, les inscriptions « de confort » sont, à ce jour, très marginales. Les circuits sont utilisés dans des proportions proches des effectifs théoriques : d'où évolution des Recettes tarifaires (participation des familles) = 221 505 € en 2024 [Année 2023 = 220 277,50 €] comparativement aux 163 164 € constatés en 2022 suite aux nouvelles modalités tarifaires mises en place dès les inscriptions de l'année scolaire 2023 / 2024 comme ci-après :

⇒ Une tarification solidaire avec 4 tranches selon le Quotient Familial.

	strates QF	TARIFS
A	de 0 à 500 €	75 €
B	de 501 à 900 €	90 €
C	de 901 à 1 500 €	115 €
D	1 501 € et plus	140 €

Avec ces nouveaux tarifs, la Communauté de Communes se situe dans la moyenne haute des AOM du Département.

La subvention d'équilibre du budget principal de l'année 2024 s'est chiffrée à 864 512,98 €

- ⇒ Activité de l'année 2024 qui est néanmoins tronquée de 159 308,91 € suite au résultat déficitaire de la section de fonctionnement qui n'a pas été compensé volontairement par la subvention d'équilibre dans l'attente de la régularisation des transporteurs qui restent redevables au 31 décembre 2024 auprès de la Communauté de Communes à la suite d'une incorrection sur la révision tarifaire de l'année scolaire 2023 / 2024.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Un taux de réalisation proche du prévisionnel pour la section de fonctionnement.

<u>DEPENSES</u>	Exercice 2024			
	Prévisionnel	Réalisé	Solde	Taux de réalisation
011 - Charges à caractère général	2 480 011,32 €	2 274 769,81 €	205 241,51 €	91,72%
012 - Charges de personnel	177 877,00 €	157 738,33 €	20 138,67 €	88,68%
65 - Autres charges de gestion courante	3 510,00 €	1 191,86 €	2 318,14 €	33,96%
67 - Charges exceptionnelles	500,00 €	- €	500,00 €	0,00%
68 - Dotations au provisions semi-budgétaires	800,00 €	800,00 €	- €	100,00%
Total des opérations réelles	2 662 698,32 €	2 434 500,00 €	228 198,32 €	91,43%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	24 811,68 €	24 811,68 €	- €	100,00%
Total des opérations d'ordre	24 811,68 €	24 811,68 €	- €	100,00%
Total dépenses de fonctionnement	2 687 510,00 €	2 459 311,68 €	228 198,32 €	91,51%

<u>RECETTES</u>	Exercice 2024			
	Prévisionnel	Réalisé	Solde	Taux de réalisation
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services	253 866,00 €	244 871,47 €	8 994,53 €	96,46%
74 - Subventions d'Exploitation	1 176 969,00 €	1 172 955,26 €	4 013,74 €	99,66%
75 - Produits de gestion	1 256 065,00 €	881 566,13 €	374 498,87 €	70,18%
Total des opérations réelles	2 686 900,00 €	2 299 392,86 €	387 507,14 €	85,58%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	610,00 €	609,91 €	0,09 €	99,99%
Total des opérations d'ordre	610,00 €	609,91 €	0,09 €	99,99%
Total Recettes de Fonctionnement	2 687 510,00 €	2 300 002,77 €	387 507,23 €	85,58%

Résultat de fonctionnement déficitaire : 159 308,91 €

(Recettes réalisées – Dépenses réalisées).

SECTION D'INVESTISSEMENT

Libellé	Exercice 2024			
	Prévisionnel	Réalisé	Solde	Taux de réalisation
10 - Dotations, fonds divers	279,02 €	279,02 €	0,00 €	100,00%
20 - Immobilisations incorporelles	9 120,60 €	9 120,60 €	0,00 €	100,00%
21 - Immobilisations corporelles	4 720,98 €	- €	4 720,98 €	0,00%
Total des opérations réelles	14 120,60 €	9 399,62 €	4 720,98 €	66,57%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	610,00 €	609,91 €	0,09 €	99,99%
Total des opérations d'ordre	610,00 €	609,91 €	0,09 €	99,99%
Total dépenses d'investissement	14 730,60 €	10 009,53 €	4 721,07 €	67,95%

Libellé	Exercice 2024			
	Total	Réalisé	Solde	Taux de réalisation
001 - Report résultat excédentaire (n-1)	51 689,84 €	51 689,84 €	0,00 €	100,00%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	74,32 €	- €	74,32 €	0,00%
Total des opérations réelles	51 764,16 €	51 689,84 €	74,32 €	99,86%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	24 811,68 €	24 811,68 €	- €	100,00%
Total des opérations d'ordre	24 811,68 €	24 811,68 €	- €	100,00%
Total recettes d'investissement	76 575,84 €	76 501,52 €	74,32 €	99,90%

Résultat d'investissement excédentaire : 66 491,99 €

(Recettes réalisées – Dépenses réalisées).

Budget Annexe - Transports publics de voyageurs et déplacements

Quelques rappels

J'y bus

En septembre 2019, la Communauté de Communes a mis en place un nouveau service de transports publics : le réseau J'ybus est aujourd'hui composé de **5 lignes desservant Rumilly et les communes bourgs du territoire**. Le service a trouvé sa clientèle avec **307 852 voyages en 2024 (+7%) soit environ 1 043 montées quotidiennes**. Les lignes cadencées J4 et J5 ouvertes en janvier 2024 sont en croissance régulière de fréquentation, avec 128 montées quotidiennes sur J5 et 100 montées quotidiennes sur J4. 154 abonnements combinés J'ybus + Sibra vendus en 2024 (+25%) permettent aux clients de voyager depuis, et vers le bassin annécien sur ces lignes. Au total **2 655 abonnements ont été vendus en 2024**.

La gestion par la SPL Sibra permet la **maîtrise des coûts unitaires de production** (3,30 €/km en 2023 alors que la moyenne nationale des « petits réseaux » se situe autour de 4,50 €/km).

Les résultats de la démarche Qualité prévue au contrat OSP et confiée à un mandataire extérieur et indépendant démontre **l'excellente qualité de service** proposée par J'ybus (les résultats des 9 critères Qualité mesurés sont tous au-dessus de leur seuil d'exigence fixé à 95%).

J'yvélo

L'agence multiservices **J'yvélo** a ouvert ses portes en gare de Rumilly en août 2022. Elle propose la location de VAE en courte, moyenne et longue durée ainsi que des équipements spécifiques (remorques, vélo-cargo, casques etc.) ; un atelier et la vente de pièces détachées et accessoires ; des consignes de stationnement en entrée de zone urbaine ; des animations délocalisées sur le territoire. En 2024, le succès est confirmé : l'atelier est intervenu sur 412 réparations (+27%) et dispose d'une charge d'activité toute l'année ; 391 actes de location réalisés soit +12% par rapport à 2023, soit 12 951 journées de location de VAE et vélo classiques. 21 animations en communes (+21%). Les clients J'yvélo viennent de 16 communes du territoire. 28 000 € de chiffre d'affaires en 2024.

Covoiturage

Afin de répondre à l'enjeu de desserte des zones peu denses, et pour lesquelles une desserte du réseau J'ybus ne peut être économiquement pérenne, la Communauté de Communes a lancé l'élaboration de son **Schéma Directeur de Covoiturage**. Cette étude se veut très opérationnelle afin de lancer dès

septembre 2025, l'**expérimentation d'un service de covoiturage avec gratification** sur tout le territoire.

ALCOTRA

A noter que le pôle transports mobilité s'est fortement mobilisé pour l'élaboration en 2024 d'un programme d'actions au titre du projet Interreg ALCOTRA, avec 3 partenaires italiens de la Région d'Alba. La candidature « SMART » qui prévoit un ambitieux programme de 3 ans de développement des mobilités durables en zone rurale, a été déposé début 2025. Un financement à hauteur de 80% par des fonds FEDER est envisagé pour de nombreuses actions (covoiturage, plans de mobilité entreprises etc.) Liste des lauréats attendue en juin 2025.

Autopartage

L'expérimentation d'un véhicule en autopartage « Citiz » a débuté fin 2019. Dans le cadre d'une convention avec l'opérateur, un véhicule (ZOE électrique) est disponible en gare de Rumilly, à la fois pour les particuliers et les agents de la Communauté de Communes. Une nouvelle convention a été mise en place en 2024 pour renouveler l'expérience à moyens constants.

Au regard des remontées clients et des enjeux de mobilité du territoire, les perspectives et besoins de développement du service Citiz sont :

- ✓ **Renforcer l'usage du véhicule actuel en gare** en portant une animation et une communication incitative
 - ✓ A terme, **développer un maillage des quartiers de Rumilly, voir des bourgs**, en véhicule d'autopartage
-

Un taux de réalisation proche du prévisionnel pour la section de fonctionnement

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Prévisionnel	Réalisé	Engagements 2024 = Restes à Réaliser	Solde	Taux de consommation
011 - Charges à caractère général	1 721 490,00 €	1 678 315,68 €	11 590,80 €	31 583,52 €	98,17%
012 - Charges de personnel	214 650,00 €	213 951,47 €	- €	698,53 €	99,67%
65 - Autres charges de gestion courante	2 436,00 €	2 432,25 €	- €	3,75 €	99,85%
66 - Charges financières	6 385,54 €	2 665,23 €	- €	3 720,31 €	41,74%
67 - Charges exceptionnelles	160,00 €	160,00 €	- €	- €	100,00%
Total des dépenses réelles	1 945 121,54 €	1 897 524,63 €	11 590,80 €	36 006,11 €	98,15%
023 - Virement à la section d'investissement	165,13 €			165,13 €	0,00%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	220 100,00 €	208 666,24 €	- €	11 433,76 €	94,81%
Total des dépenses d'ordre	220 265,13 €	208 666,24 €	- €	11 598,89 €	94,73%
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice	2 165 386,67 €	2 106 190,87 €	11 590,80 €	47 605,00 €	97,80%

Recettes	Prévisionnel	Réalisé	Engagements 2024 = Restes à Réaliser	Solde	Taux de consommation
70 - Produits des services	209 157,00 €	241 654,32 €		- 32 497,32 €	115,54%
73 - Taxes	960 000,00 €	1 022 949,95 €		- 62 949,95 €	106,56%
74 - Subventions d'exploitation	983 444,67 €	732 048,33 €	4 747,00 €	246 649,34 €	74,92%
75 - Produits de gestion courante	1 000,00 €	1 441,18 €		- 441,18 €	144,12%
77 - Produits exceptionnels	- €	103 156,16 €		- 103 156,16 €	
Total des recettes réelles	2 153 601,67 €	2 101 249,94 €	4 747,00 €	47 604,73 €	97,79%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 785,00 €	11 784,73 €		0,27 €	100,00%
Total des recettes d'ordre	11 785,00 €	11 784,73 €	- €	0,27 €	100,00%
Total des recettes d'exploitation de l'exercice	2 165 386,67 €	2 113 034,67 €	4 747,00 €	47 605,00 €	97,80%

Résultat de fonctionnement excédentaire : 6 843,80 €

(Recettes réalisées – Dépenses réalisées).

Et reporter les Restes à Réaliser en dépenses à hauteur de 11 590,80 € et 4 747 € en recettes

Pour mémoire, la subvention d'équilibre en provenance du budget principal se chiffre à 249 444,49 € au titre de l'exercice 2024 : ce qui représente 12 % des recettes réelles du budget déplacements. En baisse comparativement à l'année 2023, puisque la subvention d'équilibre s'était chiffrée à 470 133,81€ : ce qui s'explique par l'augmentation des recettes du Versement Mobilité (VM) qui sont passées de 836 368,60 € en 2023 à 1 022 949,95 € en 2024 suite à l'évolution du taux de VM.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Il est à noter une section d'investissement qui présente des taux de réalisation faibles dès lors où certains projets telle que l'acquisition du midibus, correspondant à des crédits prévisionnel de 625 0000 € en 2024, a été différée en 2025. Ce qui explique que l'emprunt de 186 000 € inscrit à titre prévisionnel au budget primitif 2024 n'a pas été suivi d'effet.

Libellé	EXERCICE 2024				
	Prévisionnel	Réalisé	Restes à Réaliser	Solde	Taux de consommation des crédits
16 - Emprunts et dettes assimilées	52 187,27 €	38 900,27 €	- €	13 287,00 €	74,54%
20 - Immobilisations incorporelles	32 613,60 €	24 112,80 €	8 500,80 €	- €	100,00%
21 - Immobilisations corporelles	998 302,00 €	37 394,40 €	249 514,05 €	711 393,55 €	28,74%
020 - Dépenses imprévues investissement	58,12 €			58,12 €	0,00%
27 - Autres immobilisations financières	165,13 €	165,13 €	- €	- €	100,00%
Total des dépenses réelles	1 083 326,12 €	100 572,60 €	258 014,85 €	724 738,67 €	33,10%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 785,00 €	11 784,73 €	- €	0,27 €	100,00%
Total des dépenses d'ordre	11 785,00 €	11 784,73 €	- €	0,27 €	100,00%
Total des dépenses d'investissement	1 095 111,12 €	112 357,33 €	258 014,85 €	724 738,94 €	33,82%

Libellé	EXERCICE 2024				
	Prévisionnel	Réalisé	Restes à Réaliser	Solde	Taux de consommation des crédits
13 - Subvention d'équipement	436 717,00 €	12 441,00 €	111 883,00 €	312 393,00 €	28,47%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	180 600,00 €	20 042,36 €	- €	160 557,64 €	11,10%
16 - Emprunts	186 000,00 €	210 000,00 €	- €	24 000,00 €	112,90%
001 - Report excédent d'investissement	71 528,99 €	71 528,99 €	-	0,00 €	100,00%
Total des recettes réelles	874 845,99 €	314 012,35 €	111 883,00 €	448 950,64 €	48,68%
021 - Virement de la section d'exploitation	165,13 €			165,13 €	0,00%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	220 100,00 €	208 666,24 €	- €	11 433,76 €	94,81%
Total des recettes d'ordre	220 265,13 €	208 666,24 €	- €	11 598,89 €	94,73%
Total des recettes d'investissement de l'exercice	1 095 111,12 €	522 678,59 €	111 883,00 €	460 549,53 €	57,94%

Résultat d'investissement excédentaire : 410 321,46 €.

(Recettes réalisées – Dépenses réalisées).

Restes à réaliser en Dépenses : 258 014,85 €

Restes à réaliser en Recettes : 111 883,00 €

Résultat net excédentaire : 264 189,61 €

Budget Annexe - Elimination et Valorisation des déchets Ménagers

Principales actions 2024 :

- Organisation de la Compétence Déchets :

Suite à une étude de faisabilité technique, financière et organisationnelle sur le périmètre de la compétence Déchets, un scénario d'organisation a été validé par le Conseil Communautaire (30 septembre 2024) consistant à la reprise des activités de collecte sélective et de précollecte dès 2025, avec une organisation sous forme de prestations de service.

Un scénario d'orientation a également été validé consistant à engager des négociations avec le SIVALOR et le SILA, en vue d'un transfert du traitement au SILA, à compter de 2026.

Ces évolutions permettront :

- D'offrir une meilleure lisibilité pour les habitants sur le rôle des acteurs de la gestion des déchets,
- D'optimiser les transferts vers une unité de valorisation énergétique géographiquement plus proche (Chavanod) et de consolider une gestion des déchets au sein d'un bassin de vie et d'organisation politique plus cohérent avec le territoire de la Communauté de Communes,
- D'être conforme à la réglementation en consolidant l'exercice de la compétence « pré collecte et collecte » pour l'ensemble des flux.

La mise en œuvre de cette nouvelle organisation s'initie sur le 2^{ème} semestre 2024 avec l'objectif des deux échéances suivantes :

- Reprise des collectes (et pré-collectes associées) par la Communauté de Communes au 1er mars 2025 (fin des marchés en cours).
- Sortie du SIVALOR et transfert de la compétence traitement des déchets au SILA au 1^{er} janvier 2026.

La fin de l'année 2024 est consacrée à la préparation des marchés de collecte et leur consultation, à la définition d'un organigramme permettant le renforcement du service déchets lié à la mise en œuvre des nouvelles activités à assurer, et la préparation des négociations concernant les conditions de retrait, notamment financières et patrimoniales, du SIVALOR.

- Prévention des déchets :

- Première année de mise en œuvre du Programme « Ensemble créons moins de déchets » 2023-2028 avec :
 - La présence du stand prévention sur la journée « Naturellement » sur la commune de Marcellaz-Albanais ;
 - Le démarrage de l'action Couches lavables ;
 - L'engagement d'une démarche d'élaboration d'une stratégie de communication pour la durée du programme ;
 - Le renouvellement de l'évènement Zone de gratuite rebaptisé « Donnez, réemployez » le 23 novembre à Marigny St-Marcel.
- Poursuite du déploiement du compostage de proximité après l'accent mis, dans un premier temps, sur l'équipement des foyers individuels et, dans un deuxième temps, sur le déploiement du compostage partagé et en établissements. Le calendrier de ce programme permet de respecter les délais réglementaires prévus par la loi AGEC relative au tri à la source des biodéchets,

La reprise de la collecte des biodéchets des professionnels par les bénéficiaires au 1^{er} janvier 2024, piloté par le CAE avec l'accompagnement du service Déchets, a permis de maintenir un service mutualisé auprès d'un collectif d'établissements volontaires. Un comité technique, composé d'établissements bénéficiaires, du Comité d'Actions Économiques et du chargé de prévention déchets de la Communauté de communes, évalue et fait des propositions d'évolutions.

- Valorisation des déchets :

- Poursuite du programme d'implantation de Points d'Apports Volontaires et mise en service d'une nouvelle tournée de collecte des Ordures Ménagères en apport volontaire et suppression d'une tournée en bacs roulants (Bloye, Marigny-Saint-Marcel, Massingy, Saint-Eusèbe),
- Lancement d'une collecte des cartons en apport volontaire sur l'ensemble du territoire (au moins une colonne par commune).

- Divers :

- Actions d'amélioration des conditions de travail et de sécurité des agents et usagers,
- Travail en réseau avec les EPCI compétents en matière de valorisation des déchets (Grand Lac, Grand Annecy, Grand Chambéry...),
- Lancement et attribution de 5 marchés publics.

Évolution des tonnages :

- Ordures ménagères résiduelles : Après une tendance à la baisse depuis 2021, on observe une stabilisation en 2024 voire une très légère hausse par rapport à 2023, que ce soit en valeur absolue (+1,1 %) ou en ratio par habitant (+0,57 %).
- Collecte sélective :
 - Emballages et papier : augmentation de 4 % du tonnage entre 2022 et 2023 (extension des consignes de tri) et de 1,24 % en 2024. Le ratio par habitant augmente quant à lui de 0,72 %.
 - Verre : augmentation de 10 % du tonnage entre 2022 et 2023, et de 1,35 % en 2024. Le ratio par habitant augmente quant à lui de 0,8 %.
- Déchèterie : diminution de - 2 % des tonnages entre 2022 et 2023 (données 2024 non analysables à ce jour – suivi des tonnages incomplet car les éco-organismes transmettent les tonnages pris en charge ultérieurement).

SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>Dépenses de fonctionnement</u>	Exercice 2024				
	Prévisionnel	Restes à Réaliser	Réalisé	Solde	Taux de consommation des crédits
Chapitre 011 - Charges à caractère général	3 536 081,70 €	8 392,89 €	3 044 705,21 €	482 983,60 €	86,34%
Chapitre 012 - Charges de personnel	1 082 889,00 €	0,00 €	1 012 684,70 €	70 204,30 €	93,52%
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	100,00 €	0,00 €	2,59 €	97,41 €	2,59%
Chapitre 66 - Charges financières	17 865,67 €	0,00 €	17 865,67 €	0,00 €	100,00%
Chapitre 68 - Dotations aux provisions	76 000,00 €	0,00 €	4 000,00 €	72 000,00 €	5,26%
Total des opérations réelles	4 712 936,37 €	8 392,89 €	4 079 258,17 €	625 285,31 €	86,73%
023 - Virement à la section d'investissement	351 685,04 €	0,00 €	0,00 €	351 685,04 €	0,00%
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	915 573,54 €	0,00 €	907 063,25 €	8 510,29 €	99,07%
Total des opérations d'ordre	1 267 258,58 €	0,00 €	907 063,25 €	360 195,33 €	71,58%
Total des dépenses de fonctionnement	5 980 194,95 €	8 392,89 €	4 986 321,42 €	985 480,64 €	83,52%

Éléments de précisions sur les dépenses de fonctionnement non suivies de réalisation :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

CHAPITRE 011

Compte 60

Carburant : - 10 700 €

Electricité : - 18 800 €

Petits équipements : - 11 200 €

Compte 611 : - 33 600 €

Collecte des cartons bruns en apport volontaire

Marché qui a pris effet en juin 2024 donc méconnaissance du coût

Compte 61551 : - 48 600 €

Entretien & Réparation véhicule

Compte 61558 : - 46 100 €

Entretien & Réparation matériel

Compte 6184 : - 11 700 €

Formation

Compte 6188 : - 8 000 €

Divers

Compte 6238 : - 20 100 €

Relations publiques : Déploiements du compostage / encart presse "créons moins de déchets"

= Actions reportées en 2025

Compte 6288 : - 278 400 €

Déploiement du compostage

Projet de création de site avec décalage dans le calendrier

Mis en suspend les prestataires pour les créations de nouveaux sites partagés car manque de composteurs = pénurie composteurs bois au niveau national donc incertitude livraison matériel

En attente du Plan de communication du service communication

Déploiement étalé sur 4 ans au lieu de 3 ans (fin 2026). La subvention ADEME sera donc prolongée en conséquence

Objectif de 150 sites en 2024 et 37 ont été créés : ce qui explique un solde en fonctionnement et en investissement

Chapitre 012

Charges de personnel : - 70 200 €

Provision

Prévisionnel du coût de frais de transport qui soit répercuté à la Cte Communes

suite à l'incendie du centre de tri : - 72 000 €

Prévu provision pour faire face au surcoût du transport des emballages vers d'autres centres de tris

Aucun frais de répercuté = pris en charge par SIVALOR

<u>Recettes de fonctionnement</u>	Exercice 2024			
	<i>Prévisionnel</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Solde</i>	<i>Taux de consommation des crédits</i>
<i>Chapitre 013 - Atténuation de charges</i>	0,00 €	9 546,49 €	-9 546,49 €	
<i>Chapitre 70 - Produits des services, du domaines et ventes</i>	443 180,00 €	473 090,14 €	- 29 910,14 €	106,75%
<i>Chapitre 731 - Produit de la fiscalité</i>	4 216 941,00 €	4 301 913,00 €	- 84 972,00 €	102,02%
<i>Chapitre 74 - Dotations - Subventions et Participations</i>	74 480,00 €	22 913,44 €	51 566,56 €	30,76%
<i>Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante</i>	13 000,00 €	10 678,91 €	2 321,09 €	82,15%
<i>Chapitre 76 - Produits financiers : Emprunts du SITO A</i>	1 361,36 €	1 361,36 €	- €	100,00%
<i>Chapitre 77 - Produits exceptionnels</i>	0,00 €	1 702,50 €	-1 702,50 €	
<i>002 - Excédents de fonctionnement</i>	1 001 232,59 €	1 001 232,59 €	0,00 €	100,00%
TOTAL DES OPERATIONS RELLES	5 750 194,95 €	5 822 438,43 €	-72 243,48 €	101,26%
<i>Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre section</i>	230 000,00 €	228 282,85 €	1 717,15 €	99,25%
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION	230 000,00 €	228 282,85 €	1 717,15 €	99,25%
<u>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</u>	5 980 194,95 €	6 050 721,28 €	- 70 526,33 €	101,18%

Chapitre 013

Données non maîtrisées lors de la préparation budgétaire concernant les arrêts des agents (maladie, accident de travail ...) : d'où un produit supplémentaire de 9 546 €.

Chapitre 70 - Produits des services pour + 29 910 € couvrant la redevance spéciale ; les déchets des professionnels apportés en déchèterie, à Broise ; la filière de reprises des matériaux.

Chapitre 73 - Produits de la fiscalité : + 84 972 € comparativement au produit attendu qui a été déterminé à partir des bases fiscales notifiées (Pour mémoire : taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères à 11.30 %)

Chapitre 74

Subvention ADEME pour le bio compostage (Dépense moindre = recette moindre) : - 51 567 €

Résultat de fonctionnement excédentaire de 1 064 399,86 €.

(Recettes réalisées – Dépenses réalisées).

Auquel il convient de prendre en compte les restes à réaliser de la section de fonctionnement à hauteur de 8 392,89 € en dépenses.

SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>Dépenses d'investissement</u>	Exercice 2024				
	<i>Prévisionnel</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Engagements = Restes à Réaliser</i>	<i>Solde</i>	<i>Taux consommation des crédits</i>
Chapitre 16 - Emprunts	193 794,84 €	193 794,84 €	- €	- €	100,00%
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles	2 324,00 €	1 188,00 €	- €	1 136,00 €	51,12%
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	2 029 881,19 €	526 084,20 €	919 321,73 €	584 475,26 €	71,21%
TOTAL DES OPERATIONS REELLES	2 226 000,03 €	721 067,04 €	919 321,73 €	585 611,26 €	73,69%
Chapitre 040 - Opérations d'ordre	230 000,00 €	228 282,85 €	- €	1 717,15 €	99,25%
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	230 000,00 €	228 282,85 €	- €	1 717,15 €	99,25%
<u>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</u>	2 456 000,03 €	949 349,89 €	919 321,73 €	587 328,41 €	76,09%

Des dépenses d'investissement prévues au budget suivies d'un fort taux de réalisation (74 %).

Le non réalisé porte principalement sur les postes ci-après :

Aménagement complémentaire pour plateforme déchets verts : - 10 000 €
Réalisé mais à moindre coûts

Signalétique : - 14 000 €
Panneaux de déchèteries à travailler en 2025

Petit outillage dans le cadre du renouvellement et mise en conformité : - 9 000 €
Reporté en 2025

Mise en sécurité et aménagement point de collecte : - 8 000 €
Crédits de réserve non suivis de réalisations

Camion amplirol : - 16 000 €
Prévisionnel au-delà du réalisé

Matériel de bureau et informatique : - 3 000 €
(Pas eu de besoin)

Composteurs : compostage : - 150 000 €
Taux de réalisation = 41 %

Pénurie des composteurs partagés

Pour le compostage individuel : énormément de demande en 2023 qui a nettement baissé en 2024
D'où prévisionnel au-delà du réalisé



Focus sur le déploiement du compostage de proximité

Situation avant démarrage du déploiement :

Ménages :

- 11 % de foyers équipés en composteurs individuels
- 13 sites de compostage partagés (nombre de foyers couverts inconnu)

Professionnels ou établissements :

- 18 professionnels collectés (pour méthanisation à Gruffy), représentant 24 points de collecte
- 3 sites de compostage en établissement (cantine scolaire et centre de loisirs)

Phase de déploiement du compostage allongée d'un an, pour passer de 3 à 4 ans jusqu'à 2026. En effet, plusieurs contraintes rencontrées en 2024 ne permettent pas d'atteindre l'objectif fixé pour le compostage partagé : problèmes dans l'approvisionnement des bacs par le fournisseur dû à une tension nationale, retard dans la mise en place d'un plan de communication dédié). Ce plan de déploiement jusqu'en 2026 serait par ailleurs compatible avec le calendrier des subventions allouées à ce projet : financement DSIL jusqu'en mai 2026, et possibilité de prolongation du contrat ADEME jusqu'à fin 2026.

Par ailleurs, les montants en fonctionnement et en investissement projetés seront ajustés pour tenir compte de la réalité de la mise en œuvre du projet. Le coût total du projet est ainsi réduit de 15 k€ par rapport aux estimations des orientations budgétaires de 2024 :

- Réajustement à la baisse des objectifs de dotation,
- Réajustement à la baisse de coûts de fourniture suite à l'attribution des marchés et à la suppression de certains équipements s'avérant inadaptés (ex : grilles anti-rongeurs sur bac de matière sèche),
- Réajustement à la baisse des dépenses effectives de communication,
- Réajustement à la hausse des dépenses de prestations de services pour le suivi des sites, notamment de quartier,
- Réajustement à la baisse des coûts de prestations pour l'animation du réseau de référents de sites.

Stratégie de déploiement du compostage sur 4 ans (mi-2022 – fin 2026), avec une autorisation de programme en fonctionnement (AECP) et en investissement (APCP) :

	INVESTISSEMENTS	FONCTIONNEMENT
Compostage individuel	5800 ménages - hypothèse 62 % équipement Soit 188,2 k€ HT au total	Distribution : Permanences dans les communes – moyens internes + appui des communes. Permanences hebdomadaires au centre technique intercommunal.
Compostage partagé et en établissement	275 sites à créer dont 75 en établissements avec fourniture de composteurs en bois, grilles anti-rongeurs pour l'ensemble des bacs et accessoires soit 190,4k€ HT au total	Installation + formation des référents de sites + suivi et animation du réseau : Prestation de service pour un total estimé à 610 k€ HT
Bioseaux	Pour l'ensemble des ménages et établissements Soit 18 k€ HT	
Formation grand public et enquêtes		Prestation de service sous format webinaires + présentiel au choix / animation d'ateliers lors d'évènements / réalisation d'enquêtes pour affiner la stratégie : total estimé de 75,7 k€ HT
Communication		Évalué à ce stade à environ 11 K€ HT
Signalétique	Signalétique des sites de compostage partagé : 22 k€ HT	Autocollants pour les bioseaux : 3,5 k€ HT
Solutions numériques		Logiprox et inscriptions en ligne (installation et maintenance) : 14 k€ HT
TOTAL déploiement	418,6 k€ HT Soit 502,4 k€ TTC	714,2 k€ HT Soit 753,5k€ TTC
Pour mémoire OB 2024	595 k€ TTC Soit - 92,6 k€	621 k€ TTC Soit + 132,5k€

2027-2028 : renouvellements, nouvelles constructions, suivi

Situation au 31/12/2024 :

Ménages :

- 46 % de foyers équipés en composteurs individuels (3746 composteurs individuels distribués)
- 48 sites de compostage partagé dont 23 sites créés en 2024. Nombre de foyers participants : 693.
- Mise à disposition de broyat de végétaux en déchèterie : 71 tonnes réparties comme suit : 18 tonnes en janvier, 22 tonnes en mars, 31 tonnes en novembre. (contre 46 tonnes mises à disposition en 2023).

- Formation de 22 référents de sites et sensibilisation de 438 habitants (webinaires, ateliers).

Professionnels ou établissements :

- Arrêt de la collecte des biodéchets au 31 décembre 2023. Accompagnement du projet porté par le CAE de la reprise de la collecte mutualisée au 1^{er} janvier 2024 (accompagnement technique et financier avec versement d'une subvention exceptionnelle d'aide au démarrage de 10 k€).
- 20 sites de compostage en établissement (restauration scolaire, établissements touristique, culturel et de santé, collectivité territoriale) dont 13 créés en 2024.

Financement :

- **DSIL 2022 : 97 000 €** portant sur les investissements jusqu'au 16/05/2026 (prolongation de 2 ans) : acquisition de composteurs individuels et partagés + signalétique des sites pour une dépense totale de 485 k€ HT ou 20 % de la dépense réalisée si inférieure
- **Appel à projets ADEME : 301 140 €** maximum sur 3 ans (demande de prolongation de 18 mois possible) selon le détail ci-après :

Type de dépenses	Dépenses éligibles à justifier - exprimées en HTR (Hors taxes récupérables auprès du Trésor public = TTC - FCTVA)	Taux de subvention	Montant maxi subvention
Équipements / Investissements	399 000,00 €	27,02 %	107 815 €
composteurs partagés + composteurs en établissements + broyeur	297 000,00 €		
Logiciels et brevets	5 000,00 €		
Signalétique sites partagés	97 000,00 €		
Fonctionnement (prestations externalisées)	787 000 €	24,56 %	193 325 €
Création de sites partagés	169 000 €		
Suivi des sites partagés	219 000 €		
Formation, communication (supports), animation	349 000 €		
Enquêtes	50 000 €		

Bacs OM

Renouvellement du stock : - 20 000 €

Pas de commande en 2024 car ce qui a été récupéré en commune a été suffisant pour faire face aux besoins

lors de la mise en place des conteneurs semi-enterrés
 D'ailleurs, enveloppe révisée à la baisse en 2025 de - 10 000 €

Points d'Apports Volontaires : - 67 000 €

Davantage de colonnes aériennes comparativement aux conteneurs semi-enterrés : d'où coût moins élevé

<u>Recettes d'investissement</u>	Budget Primitif - Exercice 2024				
	Prévisionnel	Réalisé	Engagements = Restes à Réaliser	Solde	Taux consommation des crédits
Chapitre 10 - Dotations, fonds divers	717 676,86 €	509 365,10 €	0,00 €	208 311,76 €	70,97%
Chapitre 13 - Subventions d'investissement	126 091,24 €	0,00 €	149 302,24 €	-23 211,00 €	118,41%
Chapitre 16 - Emprunts du SITO A	11 786,68 €	11 786,68 €	0,00 €	0,00 €	100,00%
TOTAL DES OPERATIONS REELLES	855 554,78 €	521 151,78 €	149 302,24 €	185 100,76 €	78,36%
021 - Virement Section de Fonctionnement	351 685,04 €	0,00 €	0,00 €	351 685,04 €	0,00%
040 - Dotations aux Amortissements = Opérations d'ordre de transfert entre sections	915 573,54 €	907 063,25 €		8 510,29 €	99,07%
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	1 267 258,58 €	907 063,25 €	0,00 €	360 195,33 €	71,58%
Résultat reporté (N-1)	333 186,67 €	333 186,67 €	0,00 €	0,00 €	100,00%
<u>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</u>	<u>2 456 000,03 €</u>	<u>1 761 401,70 €</u>	<u>149 302,24 €</u>	<u>545 296,09 €</u>	<u>77,80%</u>

Résultat d'investissement excédentaire de 812 051,81 €.

(Recettes réalisées – Dépenses réalisées).

Résultat auquel il convient de prendre en considération les restes à réaliser en dépenses pour 919 321,73 € et de 149 302,24 € en recettes : soit un résultat net excédentaire de 42 032,32 €.

Service des eaux

Le Service des eaux intervient dans le domaine du petit cycle de l'eau : eau potable, assainissement collectif et non collectif, en articulation avec les projets du grand cycle de l'eau.

Les principales missions assurées le service sont :

- la relation aux usagers : gestion des contrats, demandes et réclamations, des incidents, conseil aux usagers, mise en place d'outils abonnés, facturation, traitement des réclamations et gestion des dégrèvements
- les investissements : études et travaux sur réseaux et ouvrages, le patrimoine,
- la planification et la structuration du service : Schémas directeurs, Plan de gestion Sécurité sanitaire, protection de la ressource, amélioration des traitements, mise en conformité des installations de traitement campagne de contrôle dans le cadre de la gestion des eaux usées non domestiques etc.
- le contrôle de l'exploitation, le suivi de la performance du service
- le service public d'assainissement non collectif (dans le cadre de marchés de prestation ou en régie selon le type de contrôles)
- les avis sur les raccordements à l'eau et l'assainissement dans le cadre de procédures d'urbanisme
- la gestion et le contrôle des effluents non domestiques.

Quelques chiffres clés des services

Service de l'eau potable

- 48 ouvrages de prélèvement et production
- 48 réservoirs représentant 11 415 m³ de stockage et 10 stations de suppression
- 525 km de réseau d'adduction et distribution
- 16 868 abonnés

Service de l'assainissement

- 19 stations de traitement des eaux usées (Rumilly de 32 000 Equivalent Habitants et des stations allant de 75 à 3800 Equivalent Habitants)
- 211 km de réseau majoritairement séparatif (195 km)
- 40 postes de relèvement
- 2 bassins d'orage et 18 déversoirs d'orage
- 12 641 abonnés

Service public d'assainissement non collectif

- 3 678 abonnés

La proportion des apports, qui est variable suivant les années en fonction de la saisonnalité et du cumul des précipitations, est généralement la suivante :

	Moyenne	Proportion moyenne	Rappel année 2023 (crise PFAS)
Ressources propres à la CC Rumilly Terre de Savoie	<u>Sur le territoire de la CC</u> 1 340 000 m³/an <i>dont 500 000 m³/an pour Madrid + une vingtaine d'autres ressources</i>	41 %	920 000 m³ 28 %
	<u>Hors territoire :</u> 1 300 000 m³/an <i>Sources de Veïse (Gruffy, Allèves, Chaux)</i>	39 %	1,4 M m³ 42 %
Apports du Grand Annecy (Nant de l'Adieu, forage de Chez Grillet et appoint du lac)	600 000 m³/an <i>dont 270 000 m³ des Lanches</i> <i>dont 330 000 m³ vers les Aïrs</i>	18 %	925 000 m³ 28 %
Apports de Grand Lac (ex. syndicat du Rigollet)	10 000 m³/an	0,5 %	12 000 m³ 0,5 %
Apports du Syndicat Mixte des Eaux de Semine-Bellefontaine	50 000 m³/an	1,5 %	52 000 m³ 1,6 %

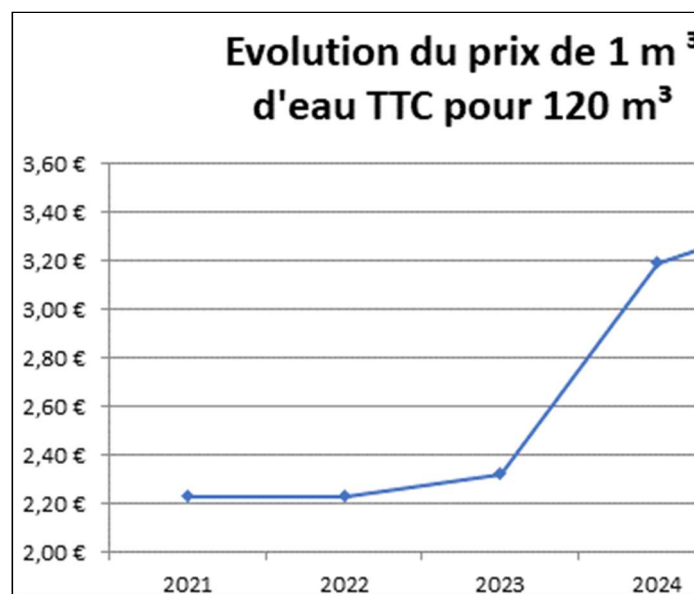
Pour l'année 2023, la très forte augmentation de la part fournie par le Grand Annecy résulte de la mise hors service des ressources de Broise et Madrid. Un rééquilibrage autour de 750 000 m³/an (environ 23 % des apports) est attendu pour les années à venir.

Tarification

Depuis juillet 2021, la tarification est harmonisée sur l'ensemble du territoire des 17 communes. Le Service des eaux assure la facturation auprès des abonnés.

La tarification est revalorisée régulièrement (fin 2022, fin 2023 en lien avec l'inflation). En 2024, deux augmentations ont eu lieu : au 1er janvier et au 1er juillet.

- Eau potable

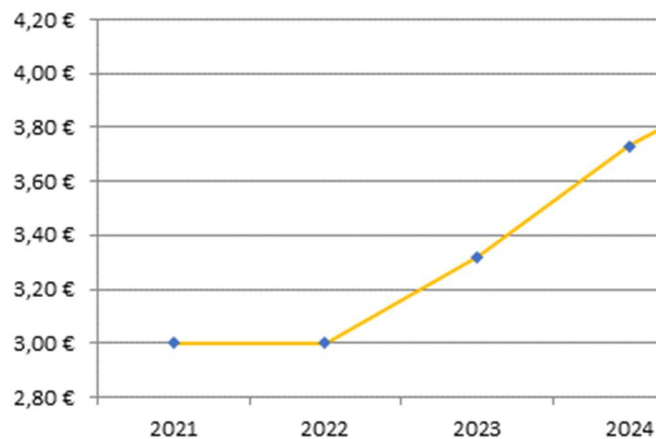


Grille tarifaire

EAU POTABLE	01-janv-23	01-janv-24	01-juil-24
	HT/an	HT/an	HT/an
Part fixe € HT			
Pour un diamètre 15 mm	45,37 €	45,37 €	45,37 €
Pour un diamètre 20 mm	63,76 €	63,76 €	63,76 €
Pour un diamètre 25 mm	90,60 €	90,60 €	90,60 €
Pour un diamètre 30 mm	117,51 €	117,51 €	117,51 €
Pour un diamètre 40 mm	181,19 €	181,19 €	181,19 €
Pour un diamètre 50 mm	181,19 €	181,19 €	181,19 €
Pour un diamètre 60/65 mm	362,43 €	362,43 €	362,43 €
Pour un diamètre 80 mm	726,49 €	726,49 €	726,49 €
Pour un diamètre 100 mm ou supérieur	1 088,89 €	1 088,89 €	1 088,89 €
Part proportionnelle € HT /m3	1,50 €	1,59 €	2,29 €

- Assainissement

Evolution du prix de 1 m³ d'assainissement TTC pour 120 m³

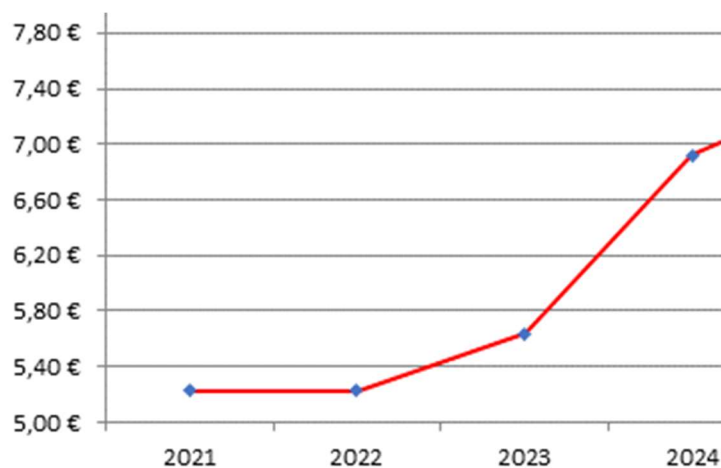


Grille tarifaire

ASSAINISSEMENT COLLECTIF	01-janv-23	01-janv-24	01-juil-24
	€ HT/an	€ HT/an	€ HT/an
Part fixe € HT	30,60 €	30,60 €	30,60 €
Part proportionnelle € HT/m3	2,46 €	2,60 €	2,90 €

Prix au m3 TTC eau + assainissement collectif

Evolution du prix de 1 m³ AEP + AC TTC pour 120 m³



Les recettes issues de la PFAC (Participation forfaitaire à l'assainissement collectif) ont représenté 1.7M€ en 2024, à titre exceptionnel, suite à un travail de rattrapage des raccordements facturables. Les recettes ne seront pas linéaires pour les années à venir, car dépendant des autorisations d'urbanisme délivrées et des raccordements des particuliers.

Une nouvelle tarification de la PFAC, a été approuvée en décembre 2024, afin de consolider les recettes du service. La PFAC a été portée à 7000€ (Unité de référence) pour une maison individuelle et des modalités de calcul différentes sur les bâtiments collectifs ont été mises en oeuvre. Toutefois, la mise en oeuvre de ce nouveau tarif qui était prévu au 1^{er} juillet 2025 a fait l'objet d'une abrogation par délibérations du Conseil Communautaire du 12 mai 2025. Une nouvelle réflexion sur l'actualisation des tarifs de la PFAC sera menée en cours d'année 2025 pour une application effective à échéance au 1^{er} janvier 2026.

Rémunération du régisseur intéressé et performance

La rémunération du régisseur intéressé comprend une part fixe (rémunération de base), sur l'eau potable et sur l'assainissement, auquel s'ajoute un intéressement dont une part liée à la performance (selon un suivi d'indicateurs prévus au contrat).

Pour 2024, la rémunération de base s'est élevée à 1.98 M€ Hors Taxe pour l'eau potable et 1,16 M€ Hors Taxe pour l'assainissement.

Pour 2024, la rémunération sur intéressement s'est élevée à 380 K€ Hors Taxe pour l'eau potable et 97 K€ Hors Taxe pour l'assainissement.

Les principaux indicateurs de performance du contrat de régie intéressée sont répertoriés ci-après, avec les bonus ou malus générés en 2024 sur la rémunération du régisseur en fonction du respect ou non des engagements contractuels, et actés mi 2025.

Budget de l'eau potable						
IP	Intitulé de l'indicateur	Type	Engagement contractuel	Bonus	Malus	2022
AEP_IP1	Taux de respect du délai de remise en eau des branchements existants	Intéressement relatif aux relations avec les usagers	95,0%	Pas de bonus	100 € par 0,1 % < 95 %	0 €
AEP_IP2	Taux de respect du délai d'exécution des travaux de branchement neuf	Intéressement relatif aux relations avec les usagers	93,0%	Pas de bonus	400 € par 0,1 % < 93 %	-10 800 €
AEP_IP3	Taux de respect de l'horaire des rendez-vous clientèle	Intéressement relatif aux relations avec les usagers	93,0%	Pas de bonus	200 € par 0,1 % < 93 %	0 €
AEP_IP4	Taux de relevé des compteurs abonnés	Intéressement relatif aux relations avec les usagers	8,0%	200 € par 0,1 % < 8 %	200 € par 0,1 % > 8 %	0 €
AEP_IP5	Taux de réclamation sur 24 mois concernant la qualité de la migration de la base tiers	Intéressement relatif aux relations avec les usagers	3,0%	Pas de Bonus	50 € par 0,1 % > 3 %	0 €
AEP_IP6	P101.1 - Taux de conformité microbiologique de la qualité de l'eau	Intéressement lié à la qualité Sanitaire du service	97,5%	Pas de bonus	100 € par 0,1 % < 97,5 %	0 €
AEP_IP7	P102.1 - Taux de conformité physico-chimique de la qualité de l'eau	Intéressement lié à la qualité Sanitaire du service	99,0%	Pas de bonus	100 € par 0,1 % < 99 %	-71 €
AEP_IP8	Nombre d'analyses d'autosurveillance réalisées	Intéressement lié à la qualité Sanitaire du service	450	Pas de bonus	150 € par analyse manquante	0 €
AEP_IP16	Indice linéaire de perte	Intéressement relatif à la qualité du service - continuité	5,0 m3/l/Km	2 000 € par 0,1 pt entre 4,5 et 5 ET 4 000 € par 0,1 pt < 4,5	2 000 € par 0,1 pt entre 5 et 5,5 ET 4 000 € par 0,1 pt > 5,5	0 €
AEP_IP17	Taux d'interruptions de service non programmées	Intéressement relatif à la qualité du service - continuité	3 pour 1000 ab	Pas de bonus	100€ par 0,1 u/1000 > 3u/1000	0 €
AEP_IP18	Nombre de compteurs renouvelés	Intéressement relatif à la qualité du service - continuité	986 unités	Pas de bonus	10 € par compteur manquant	-3 320 €
BILAN EAU POTABLE						-14 191 €

Budget de l'assainissement						
IP	Intitulé de l'indicateur	Type	Engagement contractuel	Bonus	Malus	2022
ASS_IP2	Taux de respect du délai d'exécution des travaux de branchement neuf	Intéressement relatif aux relations avec les usagers	93,0%	Pas de bonus	400 € par 0,1 % < 93 %	-35 200 €
ASS_IP3	Taux de respect de l'horaire des rendez-vous clientèle	Intéressement relatif aux relations avec les usagers	93,0%	Pas de bonus	100 € par 0,1 % < 93 %	0 €
ASS_IP10	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard de l'acte individuel - P254.3	Intéressement lié à la qualité Sanitaire du service eau	96,0%	Pas de bonus	100 € par 0,1 % < 96 %	-7 364 €
ASS_IP11	Rendement épuratoire	Intéressement lié à la qualité Sanitaire du service eau		400 € par 1 % > engagement annuel de rendement par STEP et par	400 € par 1 % < engagement annuel de rendement par STEP et par	-36 720 €
ASS_IP12	Nombre de contrôles réalisés par le délégataire	Intéressement lié à la qualité Sanitaire du service	350	50 € par contrôle > 350	50 € par contrôle < 350	-2 450 €
ASS_IP13	Taux de boues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation P206.3	Intéressement lié à la qualité Sanitaire du service	98,0%	500 € par 0,1 % > 98 %	500 € par 0,1 % < 98 %	10 000 €
ASS_IP14	Suivi des rejets sans épuration dans le milieu récepteur	Intéressement lié à la qualité Sanitaire du service	0 unités	Pas de bonus	2 000 € par déversement	-4 000 €
ASS_IP15	Respect de la siccité des boues en fonction du mode d'évacuation	Intéressement lié à la qualité Sanitaire du service	C : 18% - E : 5%	300 € par 0,1 % > 18 % en compostage ET 50 € par 1 % > 5 %	300 € par 0,1 % < 18 % en compostage ET 50 € par 1 % < 5 %	17 223 €
ASS_IP19	Nombre de désobstructions sur réseau	Intéressement relatif à la qualité du service - continuité	28 unités	200 € par désobstruction < 28	200 € par désobstruction > 28	4 400 €
ASS_IP20	Nombre de débordements d'effluents dans les locaux des usagers	Intéressement relatif à la qualité du service - continuité	3 unités	Pas de bonus	1 000 € par débordement	0 €
ASS_IP21	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	Intéressement relatif à la qualité du service - continuité	4 unités/100Km	800 € par point noir pour 100 km de réseau < 4	800 € par point noir pour 100 km de réseau > 4	903 €
BILAN ASSAINISSEMENT						-53 207 €

Temps forts et réalisations de l'année 2024

41 projets en 2024, 16 projets de service et 25 opérations d'investissements.

- Revue de contrat : Une revue de contrat a été réalisée courant 2024 permettant de consolider les objectifs de performance attendus de l'exploitation et du service, ainsi que les moyens associés dans le cadre du contrat, après 3 ans de mise en œuvre.
- Poursuite de l'amélioration du niveau de service aux usagers :
 - Audit du cycle relève/facturation et mise en œuvre d'une nouvelle organisation relève/facturation
 - Lancement de l'expérimentation réseau IoT avec le SYANE permettant d'expérimenter la télé-relève de compteurs d'eau
 - Poursuite du déploiement de la mensualisation (2673 abonnés mensualisés pour 1 200 000€ de recettes)
 - Mise en œuvre d'un service permettant l'envoi de SMS en masse pour communiquer sur des urgences ou informations sur le service

- Articulations grand cycle/petit cycle de l'eau et actions sur la sobriété eau
 - Actions de sensibilisation à la sobriété en eau : organisation de deux fresques de l'eau au sein de la collectivité (agents et élus. Ces deux temps ont permis aux participants de consolider leur connaissances des enjeux liés à l'eau sur le territoire, et d'imaginer les leviers d'actions de la collectivité en la matière.
 - Participation à une journée inter-établissements scolaires à Rumilly : dans la continuité des actions déjà menées les années précédents, participation à cette journée avec les établissements du réseau E3D où un jeu sous forme de quizz a été élaboré sur les enjeux liés à l'eau sur le territoire.
- Projets et études structurantes
 - Plan de contrôle des effluents non domestiques : démarrage de la campagne sur les 130 acteurs économiques ciblés sur le territoire, prioritairement sur les zones d'activités de Rumilly.
 - Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau Potable : Cette démarche consiste en une approche globale de sécurité sanitaire visant à identifier les dangers liés à l'exploitation des systèmes de production et de distribution et à mettre en œuvre un plan d'actions afin de prévenir les risques sanitaires. La définition du groupe de travail et acteurs associés a été faite en 2023. Découpage du territoire en plusieurs secteurs et mise en œuvre des différents modules. Mise en place d'un premier plan d'actions de travaux dès 2025.
 - Schéma directeur d'alimentation en eau Potable : finalisation et approbation en décembre 2024 du schéma qui prévoit un programme d'investissement sur 10 ans, et intègre une réflexion sur les perspective d'évolution des ressources et (Projet de Territoire sur la Gestion de l'Eau sur le bassin versant du Chéran, pollutions PFAS de ressources du territoire, ajustements des objectifs de développements PLUI-HM, ...).
 - Échanges avec les intercommunalités voisines pour consolider des perspectives d'étude d'interconnexions ou d'approvisionnement :
 - Étude de restructuration des réseaux de Veïse
 - Études de scénarii de tracés d'interconnexion avec une ressource potentielle sur la nappe de Chautagne, dans le cadre d'un projet de Grand Lac
 - Relance des actions de protection des captages prioritaires de Sous-Chemiguet et Palaisu (inscrites au contrat de bassin Fier et Lac) : programme d'actions agricoles et stratégie foncière

- Lancement d'une étude de faisabilité concernant la création d'une Unité de traitement pérenne des PFAS pour la ressource de Madrid

- Études et Travaux

- Finalisation des travaux de déplacement du point de rejet de la station actuelle,
- Projet de nouvelle Station de Traitement des Eaux Usées et Valorisation Énergétique (STEU VE) intercommunale à Rumilly et réseaux de transfert associés : lancement de la consultation travaux, dépôt du permis de construire et du dossier d'autorisation environnementale
- Proposition et pré-dimensionnement d'un projet de mutualisation des systèmes d'assainissement de plusieurs communes, vers une station intercommunale à Hauteville-sur-Fier permettant de résoudre des problématiques d'assainissement à Etercy, Hauteville-sur-Fier, Marcellaz-Albanais, Vaulx.
 - Abandon, après études de plusieurs scénarii, du projet de construction d'une station de traitement à Etercy,
 - Poursuite des études sur les réseaux de transfert de Vaulx vers Hauteville,
 - Lancement d'une étude de faisabilité des réseaux de transfert d'effluents entre Etercy et Hauteville et Marcellaz-Albanais et Hauteville.
- Poursuite des études sur les stations de traitement des eaux usées de Moye et Vaulx, faisant l'objet de mises en demeure préfectorales, et d'Etercy pour répondre à des besoins de développement.
- Traitement de désinfection de la source de la Diau Moye, étude d'une solution de secours pour l'UDI de la Ratte, et étude d'opportunité d'une ultrafiltration de la source de la Diau-Rumilly.
- Études d'interconnexion pour l'UDI Bornachon (problématique chrome VI) et la station de refoulement AEP des Agotines (secours depuis Etercy/Hauteville)
- Renouvellement et extension de 2.4km de réseaux d'eau potable et 2.3km en assainissement collectif
- Participation active aux travaux de révision du PLUHM :
 - Avis technique anticipé sur les zones proposées à l'urbanisation,
 - Lancement d'une étude de mise à jour du Schéma Directeur d'Assainissement (SDA), incluant le zonage,

- Intégration du Schéma de Distribution en Eau et du Diagnostic Territorial dans le schéma directeur AEP

Ces documents permettront de nourrir les documents de planifications et d'intégrer les annexes sanitaires du futur PLUiHM.

- En lien avec la pollution PFAS :

- Première année de suivi du fonctionnement de l'Unité de Traitement Mobile des PFAS de la ressource de Madrid.
- Poursuite du programme de recherche et développement avec le BRGM pour améliorer la connaissance des ressources et de la pollution PFAS (finalisation de l'étape 1 synthèse des données et démarrage de la phase d'acquisition de nouvelles données)
- Suivi continu des ressources concernées par la pollution.

Budget Annexe - Eau Potable

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Dépenses de fonctionnement	Exercice 2024				
		Prévisionnel	Engagements = Restes à Réaliser 2024	Réalisé	Solde	Taux de réalisation
Chapitre 011	Charges à caractère général	3 262 917,00 €	19 040,00 €	2 577 945,43 €	665 931,57 €	79,59%
Chapitre 012	Charges de personnel	1 204 020,00 €	- €	1 068 362,14 €	135 657,86 €	88,73%
Chapitre 014	Atténuation de produits	563 523,00 €	0,00 €	396 989,34 €	166 533,66 €	70,45%
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	15 023,12 €	0,00 €	14 108,89 €	914,23 €	93,91%
Chapitre 66	Charges financières	35 827,47 €	0,00 €	35 827,47 €	0,00 €	100,00%
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	176 000,00 €	0,00 €	145 005,60 €	30 994,40 €	82,39%
O22	Dépenses imprévues	154 631,63 €			154 631,63 €	0,00%
Total des dépenses réelles		5 411 942,22 €	19 040,00 €	4 238 238,87 €	1 154 663,35 €	78,66%
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	3 792 421,65 €	0,00 €	0,00 €	3 792 421,65 €	0,00%
Chapitre 042	Opération d'ordre de transfert	1 042 283,00 €	0,00 €	926 026,08 €	116 256,92 €	88,85%
Total des dépenses d'ordre		4 834 704,65 €	0,00 €	926 026,08 €	3 908 678,57 €	19,15%
Total des dépenses d'exploitation cumulées		10 246 646,87 €	19 040,00 €	5 164 264,95 €	5 063 341,92 €	50,59%

Chapitre	Recettes de Fonctionnement	Exercice 2024			
		Prévisionnel	Réalisé	Solde	Taux de réalisations
Chapitre 013	Atténuation de charges	28 500,00 €	18 512,37 €	9 987,63 €	64,96%
Chapitre 70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services	6 040 890,00 €	4 785 853,60 €	1 255 036,40 €	79,22%
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	9 000,00 €	10 652,91 €	-1 652,91 €	118,37%
Chapitre 77	Produits exceptionnels	0,00 €	364 661,17 €	-364 661,17 €	
Chapitre 78	Reprises sur provisions	14 023,12 €	14 023,12 €	0,00 €	100,00%
Total des recettes réelles		6 092 413,12 €	5 193 703,17 €	898 709,95 €	85,25%
O42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	214 000,00 €	213 535,12 €	464,88 €	99,78%
Total des recettes d'ordre		214 000,00 €	213 535,12 €	464,88 €	99,78%
002 - Résultat reporté (provisoire)		3 940 233,75 €	3 940 233,75 €	0,00 €	100,00%
Total des recettes d'exploitation cumulées		10 246 646,87 €	9 347 472,04 €	899 174,83 €	91,22%

Résultat de fonctionnement excédentaire de clôture de 4 183 207,09 € (dont 242 973,34 € d'excédent au titre de l'année 2024)

+ 19 040 € de Restes à Réaliser en dépenses à reporter

(Recettes réalisées – Dépenses réalisées)

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Dépenses d'investissement	Exercice 2024				
		Prévisionnel	Restes à Réaliser à reporter sur l'exercice 2025	Réalisé	Solde	Taux de consommation
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	612 590,40 €	322 336,32 €	104 793,49 €	185 460,59 €	69,73%
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	817 256,26 €	27 031,28 €	148 998,14 €	641 226,84 €	21,54%
Chapitre 23	Immobilisations en cours	3 893 456,20 €	855 706,32 €	647 730,33 €	2 390 019,55 €	38,61%
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	162 101,21 €	0,00 €	162 101,21 €	0,00 €	100,00%
45	Opération pour compte de tiers	133 200,00 €	133 200,00 €	0,00 €	0,00 €	100,00%
001	Report Déficit d'investissement	55 763,35 €	0,00 €	55 763,35 €	0,00 €	100,00%
Total des dépenses réelles		5 674 367,42 €	1 338 273,92 €	1 119 386,52 €	3 216 706,98 €	43,31%
040	Opérations d'ordre de transfert e	214 000,00 €	0,00 €	213 535,12 €	464,88 €	99,78%
041	Opérations patrimoniales	126 734,30 €	0,00 €	126 714,69 €	19,61 €	99,98%
Total des dépenses d'ordre		340 734,30 €	0,00 €	340 249,81 €	484,49 €	99,86%
Total des dépenses d'investissement		6 015 101,72 €	1 338 273,92 €	1 459 636,33 €	3 217 191,47 €	46,51%

Article	Recettes d'Investissement	Exercice 2024				
		Prévisionnel	Restes à Réaliser à reporter su l'exercice 2025	Réalisé	Solde	Taux de consommation
Chapitre 13	Subventions d'investissement	682 394,00 €	897 145,00 €	112 252,00 €	-327 003,00 €	147,92%
Chapitre 23	Immobilisations en cours	60 000,00 €	0,00 €	5 255,10 €	54 744,90 €	8,76%
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	178 068,77 €	0,00 €	178 068,77 €	0,00 €	100,00%
45	Opération pour compte de tiers	133 200,00 €	133 200,00 €	0,00 €	0,00 €	100,00%
Total des recettes réelles		1 053 662,77 €	1 030 345,00 €	295 575,87 €	-272 258,10 €	125,84%
021	Virement de la section d'exploitation	3 792 421,65 €	0,00 €	0,00 €	3 792 421,65 €	0,00%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 042 283,00 €	0,00 €	926 026,08 €	116 256,92 €	88,85%
041	Opérations patrimoniales	126 734,30 €	0,00 €	126 714,69 €	19,61 €	99,98%
Total des recettes d'ordre		4 961 438,95 €	0,00 €	1 052 740,77 €	3 908 698,18 €	21,22%
Total des recettes d'investissement		6 015 101,72 €	1 030 345,00 €	1 348 316,64 €	3 636 440,08 €	39,54%

Résultat d'investissement déficitaire de 111 319,69 €.

(Recettes réalisées – Dépenses réalisées).

Résultat auquel il convient de déduire les restes à réaliser de 1 338 273,92 € en dépenses et ajouter en recettes 1 030 345 € afin de déterminer le besoin de financement qui se chiffre à 419 248,61 €.

Budget Annexe - Assainissement

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	Total_Prévu	Restes à réaliser	Réalisé Exercice 2024	Disponible	Taux de réalisation
011 - Charges à caractère général	2 352 203,39 €	11 482,30 €	2 302 043,61 €	38 677,48 €	98,36%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	684 235,00 €		590 355,05 €	93 879,95 €	86,28%
014 - Atténuations de produits	176 000,00 €		166 000,26 €	9 999,74 €	94,32%
022 - Dépenses imprévues	89 400,13 €			89 400,13 €	0,00%
65 - Autres charges de gestion courante	18 081,64 €		16 081,64 €	2 000,00 €	88,94%
66 - Charges financières	131 778,19 €		130 875,79 €	902,40 €	99,32%
67 - Charges exceptionnelles	187 500,00 €		148 290,09 €	39 209,91 €	79,09%
Total des opérations réelles	3 639 198,35 €	11 482,30 €	3 353 646,44 €	274 069,61 €	92,15%
023 - Virement à la section d'investissement	7 562 408,82 €			7 562 408,82 €	0,00%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	1 034 064,00 €		950 726,11 €	83 337,89 €	91,94%
Total des opérations d'ordre	8 596 472,82 €	0,00 €	950 726,11 €	7 645 746,71 €	11,06%
Total Général	12 235 671,17 €	11 482,30 €	4 304 372,55 €	7 919 816,32 €	35,27%

Recettes de fonctionnement	Total_Prévu	Réalisé Exercice 2024	Disponible	Taux de réalisation
013 - Atténuations de charges		1 306,16 €	-1 306,16 €	
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	5 576 430,20 €	5 528 388,99 €	48 041,21 €	99,14%
74 - Subventions d'exploitation	25 000,00 €	17 559,97 €	7 440,03 €	70,24%
75 - Autres produits de gestion courante	2 500,00 €	341,15 €	2 158,85 €	13,65%
77 - Produits exceptionnels	16 081,64 €	1 603,10 €	14 478,54 €	9,97%
78 - Reprises sur amortissements et provisions		16 081,64 €	-16 081,64 €	
Total des opérations réelles	5 620 011,84 €	5 565 281,01 €	54 730,83 €	99,03%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	392 000,00 €	391 272,85 €	727,15 €	99,81%
Total des opérations d'ordre	392 000,00 €	391 272,85 €	727,15 €	99,81%
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent)	6 223 659,33 €	6 223 659,33 €	0,00 €	100,00%
Total Général	12 235 671,17 €	12 180 213,19 €	55 457,98 €	99,55%

Résultat de fonctionnement excédentaire de 7 875 840,64 €.

(Recettes réalisées – Dépenses réalisées).

+ 11 482,30 € de Restes à Réaliser en dépenses à reporter

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement	Total_Prévu	Réalisé Exercice 2024	Restes à Réaliser	Disponible	Taux de réalisation
13 - Subventions d'investissement	6 047,68 €	6 047,68 €		0,00 €	100,00%
16 - Emprunts et dettes assimilées	464 000,00 €	463 342,69 €		657,31 €	99,86%
20 - Immobilisations incorporelles	365 349,00 €	161 936,20 €	133 860,58 €	69 552,22 €	80,96%
21 - Immobilisations corporelles	74 250,00 €	18 930,49 €		55 319,51 €	25,50%
23 - Immobilisations en cours	7 721 269,69 €	1 162 370,09 €	831 912,50 €	5 726 987,10 €	25,83%
Total des opérations réelles	8 630 916,37 €	1 812 627,15 €	965 773,08 €	5 852 516,14 €	32,19%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	392 000,00 €	391 272,85 €		727,15 €	99,81%
041 - Opérations patrimoniales	27 625,00 €	27 302,15 €		322,85 €	98,83%
Total des opérations d'ordre	419 625,00 €	418 575,00 €	0,00 €	1 050,00 €	99,75%
001 - Résultat déficitaire	1 718 524,00 €	1 718 477,24 €		46,76 €	100,00%
Total Général	10 769 065,37 €	3 949 679,39 €	965 773,08 €	5 853 612,90 €	45,64%

Recettes d'investissement	Total_Prévu	Réalisé Exercice 2024	Restes à Réaliser	Disponible	Taux de réalisation
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 935 142,55 €	1 935 142,55 €		0,00 €	100,00%
13 - Subventions d'investissement	209 825,00 €	32 400,00 €	168 425,00 €	9 000,00 €	95,71%
Total des opérations réelles	2 144 967,55 €	1 967 542,55 €	168 425,00 €	9 000,00 €	99,58%
021 - Virement de la section d'exploitation	7 562 408,82 €			7 562 408,82 €	0,00%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	1 034 064,00 €	950 726,11 €		83 337,89 €	91,94%
041 - Opérations patrimoniales	27 625,00 €	27 302,15 €		322,85 €	98,83%
Total des opérations d'ordre	8 624 097,82 €	978 028,26 €	0,00 €	7 646 069,56 €	11,34%
Total Général	10 769 065,37 €	2 945 570,81 €	168 425,00 €	7 655 069,56 €	28,92%

Résultat d'investissement déficitaire de 1 004 108,58 €

(Recettes réalisées – Dépenses réalisées).

Résultat auquel il convient de prendre en compte les restes à réaliser à hauteur de 965 773,08 € en dépenses et 168 425 € en recettes afin de déterminer le besoin de financement qui se chiffre à 1 801 456,66 €.



FIDUCIAL
AUDIT

Envoyé en préfecture le 15/07/2025
Reçu en préfecture le 15/07/2025
Publié le 
ID : 074-247400740-20250630-2025_DEL_114-BF

AGENCE D'ANNECY
17, rue Rumilly
74000 ANNECY
Tél. 04 50 10 07 60
Fax 04 50 10 07 61

Transmission des comptes du Comité d'Action Economique
conformément à l'article L2313-1-1 du CGCT

COMITE D'ACTION ECONOMIQUE

« Rumilly-Alby développement »

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

80, rue René Cassin
74150 RUMILLY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

COMITE D'ACTION ECONOMIQUE
« Rumilly-Alby développement »
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
80, rue René Cassin
74150 RUMILLY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Comité d'Action Economique « Rumilly-Alby développement » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

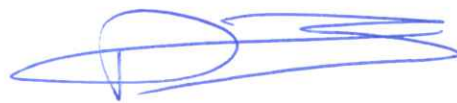
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Annecy, le 25 mars 2025

Le Commissaire aux comptes
FIDAUDIT



Didier DAMAS
Associé

Bilan Actif

Envoyé en préfecture le 15/07/2025
 Reçu en préfecture le 15/07/2025
 Publié le
 ID : 074-247400740-20250630-2025_DEL_114-BF

Bilan Actif	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			Au 31/12/2023
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	15 007	7 183	7 824	10 589
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	2 861	2 861		
Autres immobilisations corporelles	24 912	16 319	8 593	11 548
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 000		4 000	2 000
TOTAL I	46 780	26 363	20 417	24 137
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	43 763	385	43 379	36 519
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	196 060		196 060	149 938
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	85 975		85 975	223 946
Charges constatées d'avance	4 989		4 989	5 037
TOTAL III	330 787	385	330 403	415 439
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	377 567	26 748	350 820	439 576

Bilan Passif

Envoyé en préfecture le 15/07/2025 31/12/2024

Reçu en préfecture le 15/07/2025

Publié le

S²LO

ID : 074-247400740-20250630-2025_DEL_114-BF

Bilan Passif	31/12/2024	31/12/2023
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	98 870	111 249
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	74 390	74 390
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	8 826	-12 379
Situation nette	182 086	173 260
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	5 898	8 110
Provisions réglementées		
TOTAL I	187 984	181 370
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL III		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	83 717	192 666
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	46 328	41 673
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	20 178	9 408
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	12 613	14 460
TOTAL V	162 835	258 206
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	350 820	439 576

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation		
Cotisations	47 604	43 807
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	17 097	26 089
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	122 962	108 417
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	260 860	270 319
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		2 008
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	3 624	2 580
Utilisations des fonds dédiés		9 647
Autres produits	11	15
TOTAL I	452 158	462 831
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	12 856	20 416
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	213 852	249 040
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	4 033	1 925
Salaires et traitements	158 634	156 335
Charges sociales	52 077	50 532
Dotations aux amortissements et dépréciations	5 720	5 561
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	319	426
TOTAL II	447 490	484 235
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	4 667	-21 354
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 849	2 510
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	2 849	2 510
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	19	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	19	
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	2 831	2 510
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	7 498	-18 844

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	2 237	1 040
Sur opérations en capital	2 212	4 192
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	4 449	5 232
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	2 000	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	2 000	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	2 449	5 232
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	1 121	-1 233
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	459 456	470 623
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	450 630	483 002
EXCÉDENT OU DÉFICIT	8 826	-12 379

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	23 574	14 720
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	23 574	14 720
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	23 574	14 720
TOTAL	23 574	14 720

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 350 820 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 8 826 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

Néant.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000.

L'amortissement pour cet exercice s'élève à 2 212 €.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de salariés sont mentionnés en engagements financiers donné, à l'exclusion d'une constatation par voie comp

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3,20%.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 14 962.27 €.

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités fait l'objet d'une estimation de 1934 heures sur l'année pour un montant total de 23 573,76 €.

La valorisation de ce bénévolat se décompose comme suit :

De Janvier à Octobre : 1816 heures à un taux horaire moyen de 12,06 € / heure correspondant à un montant de 21 900,96 €.

De Novembre à Décembre : 136 heures à un taux moyen de 12,30 € / heure soit un montant de 1 672,80 €.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 007		
TOTAL	15 007		
Terrains			
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations : - Techniques, matériel et outillage - Générales, agencements et aménagements divers	2 861		
Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier	24 912		
Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	27 773		
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	2 000		2 000
TOTAL	2 000		2 000
TOTAL GÉNÉRAL	44 780		2 000

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles			15 007	
TOTAL			15 007	
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Gales, agencts et aménagt. const.				
Installations : - Techniques, matériel et outillage - Gales, agencts et aménagt. divers			2 861	
Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier			24 912	
Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
TOTAL			27 773	
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			4 000	
TOTAL			4 000	
TOTAL GÉNÉRAL			46 780	

Etat des amortissements

Envoyé en préfecture le 15/07/2025 11/12/2024
Reçu en préfecture le 15/07/2025
Publié le
ID : 074-247400740-20250630-2025_DEL_114-BF

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 418	2 765		7 183
TOTAL	4 418	2 765		7 183
Terrains Constructions - Sur sol propre : - Sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions Installations techniques, matériel et outillage industriel Installations générales, agencements et aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	2 861 13 364	 2 956		2 861 16 319
TOTAL	16 225	2 956		19 181
TOTAL GÉNÉRAL	20 643	5 720		26 363

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp. Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains Constructions - Sur sol propre : - Sur sol d'autrui Inst. gales, agenc. et aménag. des construc. Inst. tech. mat. et outil. indus. Inst. gales, agenc. et aménag. divers Matériel de transport Mat. de bureau et info. mob. Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES		REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II				

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	385			385
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III	385			385
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	385			385
- D'exploitation				
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles				

Etat des créances et dettes

Envoyé en préfecture le 15/07/2025 1/12/2024

Reçu en préfecture le 15/07/2025

Publié le

S²LOW

ID : 074-247400740-20250630-2025_DEL_114-BF

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	4 000	2 000	2 000
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux	456	456	
Clients, usagers et comptes rattachés	43 307	43 307	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	112	112	
Taxe sur la valeur ajoutée	11 923	11 923	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	184 025	184 025	
Charges constatées d'avance	4 989	4 989	
TOTAL	248 813	246 813	2 000

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : - A 1 an max. à l'origine - A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	83 717	83 717		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	17 003	17 003		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	17 631	17 631		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	10 940	10 940		
Autres impôts, taxes et assimilés	754	754		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	20 178	20 178		
Produits constatés d'avance	12 613	12 613		
TOTAL	162 835	162 835		

Charges à payer et produits à recevoir

Envoyé en préfecture le 15/07/2025

Reçu en préfecture le 15/07/2025

Publié le

ID : 074-247400740-20250630-2025_DEL_114-BF

31/12/2024

S²LOW

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 892	173 854
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	23 814	22 616
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	78 706	196 470

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	13 313	10 530
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	177 025	124 665
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	190 338	135 195

Produits et charges constatés d'avance

Envoyé en préfecture le 15/07/2025

Reçu en préfecture le 15/07/2025

Publié le

ID : 074-247400740-20250630-2025_DEL_114-BF

Article du 31/12/2024

S'LO

Produits constatés d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2024	31/12/2023
Produits :	- D'exploitation	12 613	14 460
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		12 613	14 460

Charges constatées d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2024	31/12/2023
Charges :	- D'exploitation	4 989	5 037
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		4 989	5 037

Engagements financiers

Envoyé en préfecture le 15/07/2025

Reçu en préfecture le 15/07/2025

Publié le

ID : 074-247400740-20250630-2025_DEL_114-BF

AMISLE du 31/12/2024



Engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Indemnités de départ en retraite	14 962
Emprunts (intérêts restant à courir)	
Crédit-bail : - Mobilier - Immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	14 962

Commentaires : néant

Engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
TOTAL	

Commentaires : néant

Compte d'emploi annuel des ressources collectées au public

(Loi n°91-772 du 7 août 1991)

Emplois par destination	31/12/2024	31/12/2023	Ressources par origine	31/12/2024	31/12/2023
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Missions sociales			Ressources liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme			Dons, legs et mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant en France			Dons manuels		
Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurance-vie		
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant à l'étranger			Autres ressources liées à la générosité du public		
TOTAL I					
Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel à la générosité du public					
Frais de recherche d'autres ressources					
TOTAL II					
Frais de fonctionnement III					
TOTAL EMPLOIS			TOTAL RESSOURCES I		
Dot. aux prov. et dépréciations IV			Rep. sur prov. et dépréciations II		
Reports en fonds dédiés de l'exercice V			Utilisat. des fonds dédiés anté. III		
Excédent de la génér. du public de l'ex.			Déficit de la génér. du public de l'ex.		
TOTAL			TOTAL		
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
			(-) Invest. et (+) désinvest. nets liés à la générosité du public de l'ex.		
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		

Contributions volontaires en nature	31/12/2024	31/12/2023		31/12/2024	31/12/2023
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Contributions volontaires aux missions sociales			Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Bénévolat	23 574	14 720
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
TOTAL I			Dons en nature		
Contributions volontaires à la recherche de fonds II					
Contributions volontaires au fonctionnement III					
TOTAL			TOTAL	23 574	14 720

Fonds déd. liés à la génér. du public	31/12/2024	31/12/2023
Fonds dédiés en début d'exercice		
(-) Utilisation		
(+) Report		
Fonds dédiés en fin d'exercice		

Variation des fonds propres art.432.22
(art. 432-22 du règlement ANC 2018-06)

Envoyé en préfecture le 15/07/2025
Reçu en préfecture le 15/07/2025
Publié le

15/07/2025
S²LOW

ID : 074-247400740-20250630-2025_DEL_114-BF

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise - dont générosité du public	111 249			12 379	98 870
Fonds propres avec droit de reprise - dont générosité du public	74 390				74 390
Écarts de réévaluation					
Réserves					
- dont générosité du public					
Report à nouveau					
- dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice - dont générosité du public	-12 379	12 379	8 826		8 826
Situation nette - dont générosité du public	173 260	12 379	8 826	12 379	182 086
Dotations consommables - dont générosité du public					
Subventions d'investissement	8 110		2 212		5 898
Provisions réglementées					
TOTAL	181 370	12 379	11 038	12 379	192 408
- dont générosité du public					

Envoyé en préfecture le 15/07/2025

Reçu en préfecture le 15/07/2025

Publié le

S²LOW

ID : 074-247400740-20250630-2025_DEL_114-BF



Bilan 2023

Identification de l'association

Bilan 2023

Compte de résultat 2023

Annexes

Serenity.DOM

Siège social : 1 rue de la liberté 74150 RUMILLY **Antenne** : 23 bis avenue des Romains 74000 ANNECY

Tél : 04 50 64 53 87 - contact@serenitydom.fr – <https://www.serenitydom.fr>

N° Siret : 834 050 13000014

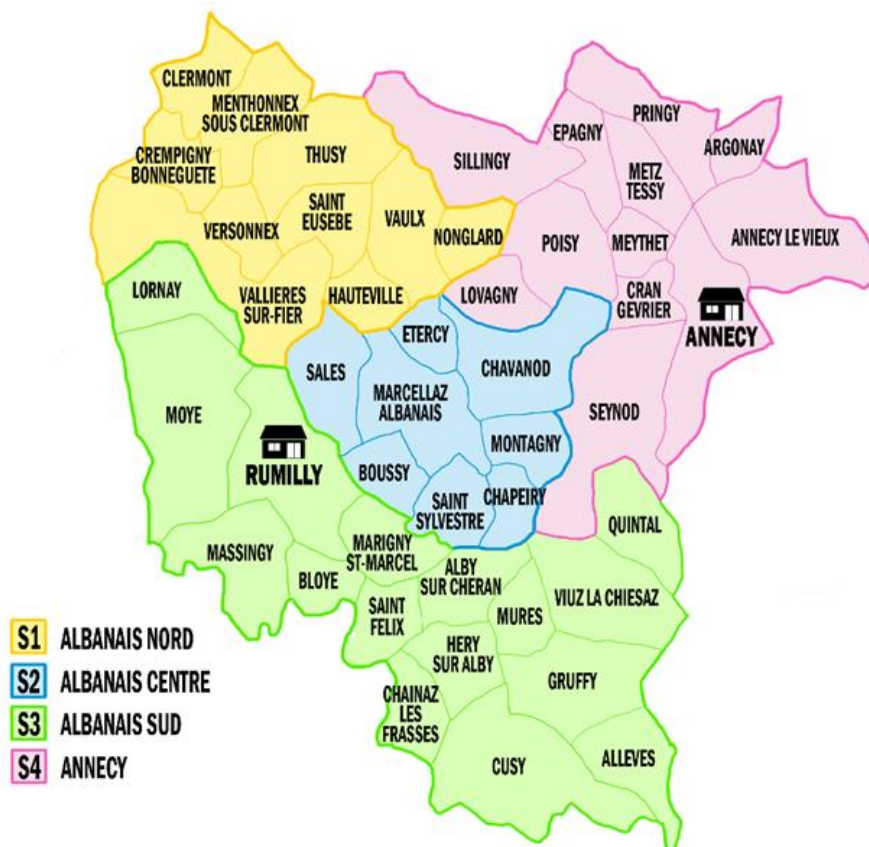
Objet :

L'association a pour objet la réalisation de toutes prestations d'aide d'accompagnement et de soins à domicile dans le but de soutenir l'autonomie et faciliter le quotidien des familles et de toutes personnes âgées et/ou en situation de handicap.

L'association s'attache particulièrement à :

- ✓ Permettre à la personne aidée d'être soutenue chez elle le plus longtemps possible si elle le souhaite
- ✓ Prévenir les situations de dépendance
- ✓ Préserver l'autonomie afin de permettre au bénéficiaire de rester acteur de sa vie
- ✓ Préserver le lien social
- ✓ Proposer des prestations correspondant aux demandes des clients bénéficiaires
- ✓ Garantir un service de qualité à tous les clients bénéficiaires
- ✓ Professionnaliser et valoriser le personnel
- ✓ Promouvoir les métiers de l'aide à domicile
- ✓ Anticiper et préparer l'avenir

Son territoire d'intervention :



Agréments et conventions

- ✓ Autorisation et tarification Conseil Départemental Haute-Savoie n° d'arrêté 17-00000 en date du 05/12/2017
- ✓ Agrément n°SAP 834050130 en date du 09/01/2018
- ✓ Conventionnement CARSAT/CPAM
- ✓ Conventionnement caisses de retraite (RSI, MSA, CNRACL, MGEN...)
- ✓ CESU
- ✓ Membre de la fédération Adédome

Bilan 2023

	Brut	Amort.-Dépréc.	Net	N-1
Bilan Actif	2023		2022	
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	42 559,14	42 559,14	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-		-	-
Immobilisations corporelles				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	161 738,62	161 738,62	-	9 697,12
Installations techniques, matériel et outillage industriels	452,00	452,00	-	-
Autres immobilisations corporelles	197 989,51	175 497,11	22 492,40	9 166,00
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-		-	-
Immobilisations financières				
Participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	28 341,50	-	28 341,50	27 924,75
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	300,00	-	300,00	300,00
Total Actif immobilisé	431 380,77	380 246,87	51 133,90	47 087,87
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commande	-		-	-
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés	105 513	1 223	104 291	118 464
Créances reçues par legs ou donations	-		-	-
Autres créances	288 527		288 527	232 432
Valeurs mobilières de placement	650 000	-	650 000	-
Disponibilités	948 960		948 960	1 470 523
Charges constatées d'avance	8 892		8 892	1 921
Total Actif circulant	2 001 893	1 223	2 000 671	1 823 340
Total Bilan Actif	2 433 274	381 469	2 051 805	1 870 428

Bilan Passif**2023**

Fonds propres sans droit de reprise	-	-	-
Fonds associatifs avec droit de reprise	-	-	-
Ecart de réévaluation	-	-	-
Réserves	-	-	-
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-	-
Réserves pour projet de l'entité	282 696	282 696	-
Report à nouveau	246 244	336 201	- 89 956
Résultat de l'exercice	207 597	- 89 956	297 554
Situation nette (sous total)	736 538	528 940	207 597
Fonds propres consommables	-	-	-
Subventions d'investissements	-	1 592	- 1 592
Provisions réglementées	-	-	-
Total Fonds associatifs	736 538	530 532	206 005
Fonds reportés liés aux legs ou donations	-	-	-
Fonds dédiés	93 743	17 964	75 779
Total Fonds dédiés	93 743	17 964	75 779
Provisions pour risques	50 038	50 038	-
Provisions pour charges	4 204	-	4 204
Total Provisions pour risques et charges	54 242	50 038	4 204
Emprunts obligataires	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 047	28 112	11 934
Dettes fiscales et sociales	487 801	452 672	35 129
Dettes diverses	-	-	-
Dettes sur immobilisations	-	-	-
Autres dettes	639 434	791 109	- 151 675
Produits constatés d'avance	-	-	-
Total Dettes	1 167 282	1 271 893	- 104 612
Ecart de conversion Passif	-	-	-
Total Bilan Passif	2 051 805	1 870 428	181 377

Compte de résultat 2023

Produits d'exploitation	2023	2022	écarts
Cotisations	9 340	9 700	- 360
Ventes de prestations de service	588 510	593 013	- 4 504
Produits de tiers financeurs	2 315 823	1 825 783	490 040
Concours publics et subventions d'exploitation	2 315 823	1 825 783	490 040
Ressources liées à la générosité du public	-	-	-
Dons manuels	-	-	-
Mécénats	-	-	-
Legs, donations et assurances-vie	-	-	-
Contributions financières	-	-	-
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	115 200	153 757	- 38 557
Utilisation des fonds dédiés	5 273	516	4 757
Autres produits	120	767	- 647
Total des produits d'exploitation (I)	3 034 266	2 583 536	450 729
Charges d'exploitation	2023	2022	écarts
Achats de marchandises et matières premières	-	-	-
Variation de stocks	-	-	-
Autres achats et charges externes	430 776	382 802	47 974
Aides financières	-	-	-
Impôts, taxes et versements assimilés	163 262	155 912	7 350
Salaires et traitements	1 799 867	1 779 316	20 551
Charges sociales	358 831	323 803	35 028
Dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations	16 387	26 501	- 10 114
Dotations aux amortissements et dépréciations sur actif circulant	2 865	1 090	1 776
Dotations aux provisions sur actif circulant	-	-	-
Report en fonds dédiés	81 052	12 337	68 715
Autres charges	1 725	1 702	24
Total des charges d'exploitation (II)	2 854 765	2 683 462	171 303
1.RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	179 501	- 99 925	279 426
Produits financiers	2023	2022	écarts
De participation	-	-	-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-	-
Autres Intérêts et produits assimilés	33 655	2 265	31 390
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de change	-	-	-
Différence positive de change	-	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-
Charges financières	2023	2022	écarts
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	-	-
Différence négative de change	-	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-
2.RESULTAT FINANCIER	33 655	2 265	31 390
3.RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1+2)	213 156	- 97 660	310 816
Produits exceptionnels	2023	2022	écarts
Sur opérations de gestion	916	5 162	- 4 246
Sur opérations en capital	1 592	6 670	- 5 078
Reprise sur provisions, dépréciations et transfert de charges	-	-	-
Charges exceptionnelles	2023	2022	écarts
Sur opérations de gestion	28	3 604	- 3 576
Sur opérations en capital	-	-	-
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	-	-
4.RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 480	8 228	- 5 747
Participation des salariés aux résultats	-	-	-
Impôts sur les sociétés	8 039	524	7 515
Total des produits	3 070 429,45	2 597 633,80	472 796
Total des charges	2 862 831,96	2 687 590,14	175 242
EXCEDENT OU DEFICIT	207 597,49	- 89 956,34	297 554

Annexes au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de : 2 051 805 €, et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 3 034 266 € et dégagant un excédent de 207 597 €

L'exercice comptable a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels

Faits caractéristiques de l'exercice

L'activité 2023 connaît également une baisse par rapport à l'exercice antérieur, imputable essentiellement à une difficulté cruelle de recrutements.

Par courrier du , le Conseil départemental de Haute Savoie nous informe que la dotation 2021 serait maintenue dans sa totalité.

Par ailleurs, le tarif 2023 retenu a été calculé selon un taux d'évolution de 5.24 % par rapport au tarif 2022.

Il convient toutefois de rappeler que le tarif 2022 avait été quant à lui réduit de 0.86 €, afin de rembourser partiellement l'excédent 2020. (Voir le rappel ci-dessous)

La dette au Conseil Départemental 74, relative à la dotation globale 2020 n'avait pas été reprise (procédure exceptionnelle liée au covid). Le CD74 avait demandé qu'elle soit virée en produit de tarification 2020. Mais en 2022, le CD 74 nous informe vouloir reprendre l'excédent dégagé en 2020 à hauteur de 186 k€. Après négociations et vu l'enjeu, le CD 74 a indiqué qu'il reprendra cette somme pour moitié en 2022 (93 k€) et pour moitié en 2023 (93 k€). Cette reprise se fait via une réduction du tarif horaire qui a été amputé de 0,86€. Etant donné que les heures réalisées ont été inférieures aux heures budgétées, la dotation globale 2022 n'a été amputée que de 63 k€. La somme non encore récupérée par le CD 74 a fait l'objet d'une charge à payer pour 123 k€ (30 k€ + 93 k€).

Par conséquent, le tarif 2023, se retrouve également réduit pour le remboursement de la dette 2020.

Tarif retenu 2022 : 28.85 € - 0.86 € = 27.99 €

Tarif retenu 2023 : 27.99 * 1.0525 = 29.46 €

tx augmentation	année	tarifs/h	reprise dotation 2020	tarif facturé	montant total à remboursé	remboursé
	2022	28,85	0,86	27,99	93151,50	62 865
" +5,24% "	2023	30,36	0,91	29,46	93151,50	61 655
					186 303	124 520
					solde dû -	61 783

Les éléments ci-dessus font apparaitre, que pour chaque heure réalisée au titre du financement du Conseil départemental de la Haute Savoie, 0,91 € sera dédié pour le remboursement de la dette 2020.

Evènements significatifs postérieurs à la clôture

Un projet de fusion avec le SAUV (Service Auxiliaire de Vie Sociale), un service d'aide et d'accompagnement à domicile œuvrant à Annecy, a été engagé sur le deuxième semestre 2023. La fusion est envisagée au 1^{er} janvier 2024.

Règles et méthodes comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 qui est en vigueur depuis l'exercice clos au 31/12/2020.

Informations générales complémentaires

L'association perçoit des dotations prévisionnelles du Conseil départemental, pour l'activité APA, PCH et Aide sociales. Ces dernières sont calculées par rapport à un budget prévisionnel autorisé, basé sur une activité prévisionnelle.

Pour 2023, les montants sont de

Réalisé 2023	Nombre d'heures	Montant	Part bénéficiaire		Conseil départemental
			montant	taux	
APA	54 457,85	1 601 920,17	260 772,00	16,28%	1 341 148,17
PCH	13 298,10	390 431,80	4 538,85	1,16%	385 892,95
Aide Sociale	366,11	10 899,40	292,88	2,69%	10 606,52
Total	68 122,06	2 003 251,37	265 603,73		1 737 647,64

Prév. 2023	Nombre d'heures	Montant	Part bénéficiaire		Conseil départemental
			montant	taux	
APA	63 006,00	1 856 157,00	395 905,00	21,33%	1 460 252,00
PCH	13 529,00	398 564,00	4 000,00	1,00%	394 564,00
Aide Sociale	773,00	22 773,00	618,00	2,71%	22 155,00
Total	77 308,00	2 277 494,00	400 523,00		1 876 971,00

Ecart	- 9 185,94	- 274 242,63	-134 919,27		- 139 323,36
--------------	------------	--------------	-------------	--	--------------

Les ajustements avec la facturation de l'activité réalisée font apparaître un trop perçu de **139 323 €**

Trop perçus :

- APA : 119 104 €
- PCH : 8 671 €
- Aide sociale : 11 548 €

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Compléments d'information relatif au bilan

Etat des immobilisations

IMMOBILISATIONS	Début exercice	Acquisitions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles			
20500000 - LOGICIELS	37 746	-	37 746
20520000 - SITE INTERNET	4 813	-	4 813
Immobilisations corporelles			
21350000 - INSTALLATIONS GENERALES AGENCT AMENGT DES CONSTRUC	161 739	-	161 739
21540000 - MATERIEL ET OUTILLAGE	452	-	452
21810000 - INSTALLATIONS GEN. AGENC. AMENAG.	19 836	-	19 836
21820000 - MATERIEL DE TRANSPORT	110 906	-	110 906
21830000 - MAT.BUREAU & INFORMATIQUE	36 413	19 383	55 797
21840000 - MOBILIER	10 818	633	11 450
Titres immobilisés			
27180000 - PARTS SOCIALES CA+CE	307	5	312
27182000 - PARTS SOCIALES CREDIT COOPERATIF	27 618	412	28 030
Autres immobilisation financières			
27510000 - DEPOTS	300	-	300
TOTAL	410 948	20 433	431 381

Etat des amortissements

ETAT DE AMORTISSEMENTS	Début exercice	Amortissements	Fin exercice
Immobilisations incorporelles			
20500000 - LOGICIELS	37 746		37 746
20520000 - SITE INTERNET	4 813	-	4 813
Immobilisations corporelles			
21350000 - INSTALLATIONS GENERALES AGENCT AMENGT DES CONSTRUC	152 042	9 697	161 739
21540000 - MATERIEL ET OUTILLAGE	452		452
21810000 - INSTALLATIONS GEN. AGENC. AMENAG.	16 018	1 120	19 836
21820000 - MATERIEL DE TRANSPORT	108 249	2 657	110 906
21830000 - MAT.BUREAU & INFORMATIQUE	36 413	2 207	55 797
21840000 - MOBILIER	8 127	706	11 450
Titres immobilisés			
27180000 - PARTS SOCIALES CA+CE	-		-
27182000 - PARTS SOCIALES CREDIT COOPERATIF	-		-
Autres immobilisation financières			
27510000 - DEPOTS	-		-
TOTAL	363 860	16 387	402 739

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

La méthode et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	8 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Variation des fonds associatifs

Envoyé en préfecture le 15/07/2025

Reçu en préfecture le 15/07/2025

Publié le



ID : 074-247400740-20250630-2025_DEL_114-BF

Variation des fonds propres	à l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	à la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	282 696				282 696
Report à nouveau	336 201	- 89 956			246 244
Exédent ou déficit de l'exercice	- 89 956	89 956	207 597		207 597
Situation nette	528 940	-	207 597		736 538
Fonds propres consommables					
Subvention d'investissement	1 592			1 592	-
Provisions réglementées					-
TOTAL	530 532	-	207 597	1 592	736 538

Suivi des fonds dédiés

Variation des fonds dédiés	à l'ouverture	report	utilisation	à la clôture
subventions d'exploitation	17 964	75 779		93 743
Contributions financières d'autres organismes				
Ressources liées à la générosité du public				
TOTAL	17 964	75 779	-	93 743

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations	Diminution	Fin exercice
Comptes clients				-
Risques et charges	-	4204	-	4 204
Risque prud'homal	50 038			50 038
TOTAL	50 038	4 204	-	54 242

Etat des créances

Etat des créances	Montants bruts	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances usagers et comptes rattachés			
41000000 - TIERS PAYEURS	9 806	9 806	
41100000 - Collectifs Clients	94 484	94 484	
41600000 - CLIENTS DOUTEUX		-	
41950000 - APPEL DE FOND GEIQ		-	
Autres créances			
40100000 - COLLECTIFS DOURNISSEURS	5 517	5 517	
42500000 - ACOMPTES/SALAIRE	900	900	
42520000 - I.J. CPAM	- 6 483	- 6 483	
42530000 - INDEMN. PREV A REVERSER	- 131	- 131	
44400000 - ETAT IMP/BENEFICE		-	
46741000 - CD 74 SOLDE EXERC. ANT.		-	
46760000 - AUIRES COMPTES DEB OU CRED CSI	111 631		111 631
46780000 - SEVE	100 000		
46870000 - PRODUIT A RECEVOIR	65 181	65 181	
TOTAL	380 904	169 273	111 631

Etat des dettes

Envoyé en préfecture le 15/07/2025

Reçu en préfecture le 15/07/2025

Publié le



ID : 074-247400740-20250630-2025_DEL_114-BF

Etat des dettes	Montants br		
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
40100000 - Collectifs Fournisseurs	31 897	31 897	
40810000 - FOURNISS.-FACTS NON PARV.	8 150	8 150	
Dettes fiscales et sociales			
42100000 - Collectifs Salariés	131 377	131 377	
42118000 - SAL NET INTERV NON RECLAME	4 993	4 993	
42700000 - SAISIE SUR SALAIRE	-	-	
42820000 - PROVISIONS CONGES PAYES	184 463	184 463	
42860000 - AUTR.CHGES A PAYER	-	-	
43100000 - URSSAF/POLE EMPLOI	45 304	45 304	
43731000 - RETRAITE	10 237	10 237	
43750000 - UNIFORMATION	13 165	13 165	
43792000 - PREVOYANCE	21 739	21 739	
43793000 - MUTUELLE	13 037	13 037	
43860000 - ORG SOCIAUX CHGES A PAYER	49 616	49 616	
44210000 - PRELEVEMENT IMPOTS A LA SOURCE	1 504	1 504	
44400000 - ETAT IMP/BENEFICE	3 835	3 835	
44710000 - TAXE SUR SALAIRES	8 532	8 532	
44860000 - ETAT CHARGES A PAYER	-	-	
Autres dettes			
41911000 - CLIENT APA acomptes s/exercice	119 103,83		119 104
41912000 - CLIENT AIDE SOCIALE acomptes s/exercice	11 547,47	11 547	
41913000 - CLIENT PCH acomptes s/exercice	3 057,90	3 058	
46715000 - AUTRES COMPTES DEBIT. ou CREDIT. FOURNISSEURS	1 442	1 442	
46730000 - RELIQUAT GROUPAMA	5 302	5 302	
46741000 - CD 74 SOLDE EXERC. ANT.	491 010		491 010
46741010 - CARSAT A REMBOURSER	769	769	
46864000 - Participation des employeurs à l'effort de construction	7 994	7 994	
47519900 - Compte d'attente de ventilation client et tiers-payeurs	2 092	2 092	
TOTAL	1 167 282	557 168	610 114

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été validées pour leur valeur nominale

Dépréciation des créances

Les créances ont, dans le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Produits à recevoir		
compte	libellé	montants
46870000	PAR Uniformation pathologie du vieillissement 3 pers. 05/12	52
46870000	PAR Uniformation VAE DEAES 4 pers. 28/04 au 15/12/23	10 393
46870000	PAR Uniformation troubles psy et agressivité 8 pers. 23 au 24/11/23	3 837
46870000	PAR Uniformation pathologie du vieillissement 4 pers. 05/12	962
46870000	PAR Uniformation recyclage SST 7 pers. 17/10/23	1 856
46870000	PAR Uniformation aide a la toilette 3 pers. 14/11/23	1 404
46870000	PAR Uniformation SST 5 pers. 25 au 26/09/23	3 092
46870000	PAR Uniformation Alzheimer 7 pers. 9 au 10/11/23	3 516
46870000	PAR Uniformation ergonomie 7 pers. 11 au 12/12/23	2 987
46870000	PAR Uniformation DEAES 1 pers. 16 au 20/01+13 au 24/03/23	1 653
46870000	PAR Uniformation DEAES 1 pers. 16 au 20/01	413
46870000	PAR Terre de Savoie solde subvention 2023	17 500
46870000	PROV interets CAT au 31/12/2023	17 515
		65 181

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 047
Dettes fiscales et sociales	487 801
Autres dettes	639 434
Total	1 167 282

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	
Charges d'exploitation	8 892
Total	8 892

Envoyé en préfecture le 15/07/2025

Reçu en préfecture le 15/07/2025

Publié le



ID : 074-247400740-20250630-2025_DEL_114-BF

Complément d'informations relatif au compte de résultat

Informations complémentaires

Produits et charges exceptionnels

Produits exceptionnels		
Compte	Libellé	montants
77180000	Dutreige C. paiement partiel de la perte	129
77180000	Ecart Urssaf 2022 tp perçu	321
77180000	Chèque remboursement non encaissé Pomes Christian	319
77180000	Cheque non encaissé Pirat Helena	147
		916
Compte	Libellé	montants
77700000	Q/PARt subv CARSAT Multispace 2023	1 113
77700000	Q/PARt subv AG2R Multispace 2023	479
		1 592
Charges exceptionnelles		
Compte	Libellé	montants
67100000	Tresor public amende stationne LIMACHER (non remb.)	28
		28

Transfert de charges

Autres régularisation	35
Remboursement frais de déplacement	2 674
Remboursement CSI +SEVE (appui technique)	9 559
Remboursement CSI (Loyer + autres services)	4 277
Remboursement prévoyance	31 531
Remboursement salaires (apprenti + emploi jeune)	8 732
Remboursement formation	57 304
Total	114 112

Contributions volontaires

Non valorisées



KPMG SA
15 Rue Pré Paillard
CS 20121
74940 Annecy

GFA RUMILLY VALLIERES Association

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2024
GFA RUMILLY VALLIERES Association
12 rue du Stade - 74150 Rumilly

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
15 Rue Pré Paillard
CS 20121
74940 Annecy

GFA RUMILLY VALLIERES Association

12 rue du Stade - 74150 Rumilly

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2024

À l'assemblée générale de l'association GFA RUMILLY VALLIERES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association GFA RUMILLY VALLIERES relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 5 « Principes et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthodes comptables relatif à l'application du nouveau règlement ANC 2022-04 modifiant le règlement 2018-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public sont décrites de manière appropriée dans la note 7 « Informations relatives au Compte de résultat » de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Annecy, le 30 octobre 2024

KPMG SA



30/10/2024 17:04

Signé par **Philippe Chapon**

Philippe Chapon

Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF AU 30 JUIN 2024

ACTIF	30/06/2024			30/06/2023
	Brut	Amortissements	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	750	729	21	271
Immobilisations corporelles	148 778	132 172	16 606	22 965
Immobilisations financières	740	-	740	1 200
Total I	150 268	132 901	17 367	24 436
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	5 845	-	5 845	3 284
Créances	93 571		93 571	35 073
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	232 407		232 407	271 767
Charges constatées d'avance	3 975		3 975	3 199
Total II	335 798	-	335 798	313 323
Ecarts de conversion Actif (III)				
TOTAL GENERAL (I + II + III)	486 066	132 901	353 164	337 759

BILAN PASSIF AU 30 JUIN 2024

PASSIF	30/06/2024	30/06/2023
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise	204 683	250 073
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	5 464	45 391
Situation nette (sous total)	210 146	204 683
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	-	3 000
Provisions réglementées		
Total I	210 146	207 683
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	59 841	36 251
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	24 156	36 897
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	59 020	56 929
Total IV	143 018	130 076
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	353 164	337 759

COMPTE DE RESULTAT exercice du 1/07/2023 au 30/06/2024

COMPTE DE RESULTAT	30/06/2024	30/06/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	132 700	125 602
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	5 000	5 000
dont parrainages	5 000	5 000
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	292 848	321 546
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats	835 956	687 475
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	-	-
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
Cotisations	140 524	130 330
Dons manuels		
Mécénats		
Legs et donations		
Contributions financières reçues		
Versement des fondateurs		
Quote-part de dotations consommables virées au compte de résultat		
Autres produits	2 047	4 788
Total I	1 409 075	1 274 741
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	213 300	209 464
Variation de stock	- 2 561	- 2 193
Autres achats et charges externes	485 563	407 796
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	5 411	9 973
Salaires et traitements	621 195	546 463
Charges sociales	66 105	118 301
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	19 259	31 293
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
Aides financières		
Autres charges	708	1 797
Total II	1 408 982	1 322 895
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	93	- 48 153
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 641	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		

Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III		
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	-	-
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	-	-
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	2 641	-
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	0	0
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	3 000	6 000
Total V	3 000	6 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	270	3 238
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	270	3 238
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	2 730	2 762
Participation des salariés aux résultats (VII)	-	-
Impôts sur les bénéfices (VIII)	-	-
Total des produits (I + III + V)	1 414 716	1 280 742
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 409 252	1 326 132
EXCEDENT OU DEFICIT	5 464	- 45 391
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	19 000	17 900
TOTAL	19 000	17 900
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	19 000	17 900
Personnel bénévole		
TOTAL	5 464	- 45 391



(Règlement n°2022-04 modifiant le règlement ANC n°2018-06)

Annexe Association GFA

1 Objet social

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts :

Cette Association a pour but de promouvoir la pratique et le développement du football

Les organes statutairement compétents de notre entité ont fixé différents objectifs pour réaliser l'objet social. Ces objectifs constituent le « projet de notre entité » pour lequel des réserves sont constituées le cas échéant dans nos fonds propres.

2 Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

La nature des activités ou missions sociales réalisées durant l'exercice peut être résumée ainsi :

- Ecole de football pour les enfants (catégorie U7 à U20)
- Engagement de 4 équipes seniors pour la pratique du football amateur

Le périmètre des activités ou missions sociales listées ci-dessus peut être ainsi défini :

Activité de l'école de football cette activité s'est exercée auprès de 50 équipes (U7 à U20) dont 4 équipes féminines dans le département 74 et la région Rhône Alpes accompagné par 70 éducateurs

Activité des équipes seniors : cette activité s'est exercée auprès de 4 équipes dans le périmètre du département pour 2 équipes et d'1 équipe dans le périmètre de la région Rhône Alpes et d'1 équipe au niveau National 3

Cela représente plus de 800 licenciés dont une cinquantaine dirigeante.



3 Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

– Les moyens d'action de l'Association sont la tenue d'assemblées périodiques, la publication d'informations via un site internet et des supports papiers, les séances d'entraînement, la participation aux compétitions, les conférences et cours sur les questions sportives, et, en général, tous exercices et toutes initiatives propres à la formation physique et morale chez les jeunes.

L'Association s'interdit toute discrimination, toute discussion ou manifestation présentant un caractère politique ou confessionnel, s'engage à assurer en son sein la liberté de conscience pour chacun de ses membres, et le respect des droits de l'homme et s'engage également à veiller au respect de la charte de déontologie du sport établie par le comité national olympique et sportif.

Investissements (nature/ montants réellement réalisés au cours de l'exercice)

- Installation d'une salle de sport (stade de Vallières)
- Formation des éducateurs



4 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice a été caractérisé par le /les faits d'importance significative suivants :

L'équipe fanion du club a évolué dans la division National 3 pendant la saison 2023/2024 au terme du championnat l'équipe accède à la division supérieure soit le niveau National 2 du championnat de France.

Faits caractéristiques postérieures à la clôture

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice

5 Principes et méthodes comptables

Principes généraux

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement n°2022-04 modifiant le règlement ANC n°2018-06 (cf : changement de méthode comptable ci-dessous) et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Notre entité n'a effectué aucun changement d'estimation ayant un impact significatif.

Notre entité n'a constaté aucune correction d'erreur significative

Changement de méthode comptable :

Application sur l'exercice du nouveau règlement ANC 2022-04 modifiant le règlement 2018-06. Cette application du nouveau règlement n'a pas eu d'impact sur les comptes de l'association pour l'exercice clos le 30 juin 2024.



6 Informations relatives aux postes du bilan

Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

État de l'actif immobilisé (brut)

Situations et mouvements (b)				
	A	B	C	D
Rubriques (a)	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice (c)
Immobilisations incorporelles	750			750
Immobilisations corporelles	136 129	12 649		148 778
Immobilisations financières	1 200	1 900	2 360	740



Total	138 079	14 549	2 360	150 268
-------	---------	--------	-------	---------

Situations et mouvements (b)	A	B	C	D
Rubriques (a)	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	479	250		729
Immobilisations corporelles	113 163	19 009		132 172
Immobilisations financières				
Total	113 642	19 259		132 901

Stocks et travaux en-cours

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode CUMP : « Coût Unitaire Moyen Pondéré ». Le dernier prix d'achat connu peut être utilisé en l'absence d'écart significatif avec la méthode CUMP.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



Emprunts et dettes financières

Les dettes financières figurant au bilan au 30 juin 2024 sont égales à 0 €.

Fonds propres

Une ressource destinée à renforcer les fonds propres à raison d'une stipulation du tiers financeur, du testateur ou du donateur le cas échéant, est comptabilisée en fonds propres avec ou sans droit de reprise.





<i>Variation des fonds propres</i>		A l'ouverture de l'exercice		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture de l'exercice	
		Montant		Montant		Montant		Montant		Montant	
Fonds propres sans droit de reprise		250 073		-45 390						204 682	
Fonds propres avec droit de reprise											
Ecart de réévaluation											
Réserves											
Report à nouveau											
Excédent ou déficit de l'exercice		-45 390		45 390		5 464				5 464	
Situation nette (sous-total)		204 682								210 146	
Fonds propres (Dotations) consommables											



Tableau des subventions d'investissements

Subventions d'investissement	Solde à l'ouverture de l'exercice		Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice	
	Montant global		Augmentation	Diminution	Montant global	
Montant nominal	18 000				18 000	
Quotes-parts virées au résultat	15 000		3 000		18 000	
Montant net en fonds propres	3 000				0	

Les subventions d'investissements sont des ressources à caractère durable, des ressources stables permettant de financer les investissements nécessaires aux activités de l'entité et d'alimenter sa trésorerie. A compter de la première application du règlement 2018-06 les subventions d'investissements sont soit reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement des actifs qu'elles ont contribué à financer, que l'actif soit un bien renouvelable par l'association ou non, soit comptabilisés immédiatement en produit à la date d'octroi de la subvention. Ce choix de méthode comptable s'applique à l'ensemble des immobilisations amortissables financées dans le cadre de projets définis par l'utilisation de fonds dédiés. Notre association a choisi de reprendre dans le résultat au rythme de l'amortissement de la quote-part des biens ainsi financés, la subvention d'investissement comptabilisée en fonds propres lors de son octroi, seul le montant net de la subvention étant présenté au bilan. Ce choix comptable avait déjà été retenu à l'ouverture de l'exercice clos le 30 juin 2024.



7 Informations relatives au Compte de résultat

Le compte de résultat est présenté selon les dispositions du plan comptable général sauf en ce qui concernent les opérations spécifiques qui suivent :

Produits d'exploitation : cotisations, produits de tiers financeurs, utilisations des fonds dédiés ;

Charges : aides financières, reports en fonds dédiés ;

Contributions volontaires en nature (produits) et charges des contributions volontaires en nature

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance, d'un montant de 59 020 €, correspondent à la part de subventions publiques octroyées sur l'année civile et se rattachant donc au second semestre de l'année civile pour un total de 50 000 €, auquel il faut ajouter la somme de 9 020 € de cotisations licences de la saison 2024/2025 suite aux paiements « carte bancaire » de la permanence des adhésions effectuée fin juin 2024.

Produits d'exploitation

Les produits de l'association sont essentiellement composés :

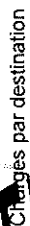
- du sponsoring et du mécénat,
- des cotisations des membres,
- des subventions des collectivités locales,
- des recettes issues de la buvette et des autres manifestations organisées par le club.

Les revenus sont comptabilisés à l'encaissement excepté pour :

- les subventions des collectivités locales qui sont comptabilisées à la notification d'attribution des organismes financeurs et sont rattachées comptablement à la période financée (cf.6),
- Si une convention de mécénat / sponsoring a été signée entre les parties, la comptabilisation du produit intervient à la date de signature de ladite convention. En l'absence d'accord signé entre les parties à la clôture, les produits liés au mécénat sont enregistrés à la date d'encaissement



A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origine				
1. Produits liés a la générosité du public				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels				
- Legs, donations et assurance				
- Mécénat	835 956	835 956	687 475	687 475
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2. Produits non liés a la générosité du public				
2.1 Cotisations avec contrepartie	140 524		130 330	
2.2 Parrainage des entreprises	5 000		5 000	
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	140 388		163 453	
3. Subventions et concours publics	292 848		321 546	
4 Reprises sur provisions et dépréciations				
5 Utilisations des fonds dédiés antérieurs				
TOTAL	1 414 716	835 956	1 307 804	687 475

Charges par destination

A compter de l'exercice clos le 30 juin 2024, la répartition entre missions sociales et frais de fonctionnement a été établie par ventilation des comptes de charges.

Les missions sociales regroupent l'ensemble des charges directement liées à la promotion de la pratique du football. Il s'agit notamment des achats de marchandises et de matières premières, des frais de transports liés à l'activité et des frais d'organisation des événements.

Les frais de fonctionnement regroupent les autres achats et charges externes (hors frais de transports).

Concernant les charges salariales, les coûts ont été ventilés à hauteur de 50% en missions sociales et à hauteur de 50% en frais de fonctionnement.



EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice N	Exercice N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice N	Exercice N-1
1 – MISSIONS SOCIALES			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1.1 Réalisées en France	578 612	54 400	1- RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
- Actions réalisées par l'organisme			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			1.2 Dons, legs et mécénats		
1.2 Réalisées à l'étranger			- Dons manuels		
1 Actions réalisées par l'organisme			- Legs, donations et assurances-vie		
2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			- Mécénats		
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	835 956	687 475
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
Total des emplois	240 530	661 443	Total des ressources	835 956	687 475
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	819 142	715 843	2- REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5- REPORTS EN FONDS DEBIES DE L'EXERCICE	11 350	17 023	3- UTILISATION DES FONDS DEBIES ANTERIEURS		
Excédent de la générosité du public de l'exercice	5 464		Déficit de la générosité du public de l'exercice		45 390
Total	835 956	732 865	Total	835 956	732 865

Envoyé en préfecture le 15/07/2025

Reçu en préfecture le 15/07/2025

Publié le



ID : 074-247400740-20250630-2025_DEL_114-BF

COMPTES ANNUELS 2023

ASSO COMITE D'ACTION ECONOMIQUE

80 RUE RENE CASSIN

74150 RUMILLY

NAF : 9412Z

SIRET : 43280985300059

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Sommaire

Sommaire	1
Attestation Expert comptable	2
BILAN	
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
COMPTE DE RÉSULTAT	
Compte de résultat	5
Compte de résultat (Suite)	6
DÉTAIL DES COMPTES	
Bilan Actif détaillé	7
Bilan Passif détaillé	9
Compte de résultat détaillé	11
ANNÉE DE TRANSITION CRC 1999-01 - ANC 2018-06	
Bilan Actif transition CRC 1999-01 - ANC 2018-06	15
Bilan Passif transition CRC 1999-01 - ANC 2018-06	16
Compte de résultat transition CRC 1999-01 - ANC 2018-06	17
Compte de résultat (Suite) transition CRC 1999-01 - ANC 2018-06	18
ANNEXE	
Règles et méthodes comptables	19
Etat des immobilisations	21
Etat des amortissements	22
Etat des provisions et dépréciations	23
Etat des créances et dettes	24
Charges à payer et produits à recevoir	25
Produits et charges constatés d'avance	26
Engagements financiers	27
Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public	28
Variation des fonds dédiés et reportés	29
Variation des fonds propres art.432.22	30
LIASSE	

ATTESTATION DE L'EXPERT COMPTABLE

Mission de présentation des comptes

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 16/06/2005, nous avons effectué une mission de présentation des comptes de l'entreprise **COMITE D'ACTION ECONOMIQUE** relatifs à la période du **01/01/2023** au **31/12/2023**, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 439 576 €
- Chiffre d'affaires : 134 506 €
- Résultat net Comptable : -12 379 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Rumilly

Le 11/03/2024

Pour : EUREX RUMILLY

Sébastien ROBINEAU
Expert Comptable

Signé électroniquement le 02/04/2024 par
Sébastien Robineau

 **EUREX**

Envoyé en préfecture le 15/07/2025

Reçu en préfecture le 15/07/2025

Publié le



ID : 074-247400740-20250630-2025_DEL_114-BF

Bilan

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	15 007	4 418	10 589	13 354
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	2 861	2 861		544
Autres immobilisations corporelles	24 912	13 364	11 548	6 825
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 000		2 000	2 000
TOTAL I	44 780	20 643	24 137	22 722
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	36 903	385	36 519	91 975
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	149 938		149 938	227 135
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	223 946		223 946	157 510
Charges constatées d'avance	5 037		5 037	4 974
TOTAL III	415 824	385	415 439	481 595
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	460 604	21 027	439 576	504 318

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2023	31/12/2022
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	111 249	57 477
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	74 390	74 390
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	-12 379	53 772
Situation nette	173 260	185 639
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	8 110	10 322
Provisions réglementées		
TOTAL I	181 370	195 961
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		9 647
TOTAL III		9 647
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	192 666	180 145
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	41 673	44 759
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	9 408	58 481
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	14 460	15 325
TOTAL V	258 206	298 709
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	439 576	504 318

Envoyé en préfecture le 15/07/2025

Reçu en préfecture le 15/07/2025

Publié le



ID : 074-247400740-20250630-2025_DEL_114-BF

Compte de résultat

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations	43 807	44 302
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	26 089	17 096
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	108 417	129 731
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	270 319	331 086
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats	2 008	2 007
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 580	6 077
Utilisations des fonds dédiés	9 647	
Autres produits	15	4
TOTAL I	462 881	530 303
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	20 416	13 192
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	249 040	274 912
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	1 925	2 957
Salaires et traitements	156 335	124 591
Charges sociales	50 532	47 279
Dotations aux amortissements et dépréciations	5 561	2 900
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		9 647
Autres charges	426	3 030
TOTAL II	484 235	478 507
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-21 354	51 796
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 510	913
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	2 510	913
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	2 510	913
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-18 844	52 708

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 040	1 500
Sur opérations en capital	4 192	737
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	5 232	2 237
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	5 232	2 237
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	-1 233	1 173
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	470 623	533 453
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	483 002	479 680
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-12 379	53 772

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	14 720	21 045
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	14 720	21 045
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	14 720	21 045
TOTAL	14 720	21 045

Envoyé en préfecture le 15/07/2025

Reçu en préfecture le 15/07/2025

Publié le



ID : 074-247400740-20250630-2025_DEL_114-BF

Détails de comptes

Bilan Actif détaillé

Bilan Actif	Solde		Variation	
	Au	Au	Montant	%
	31/12/2023	31/12/2022		
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	10 588.77	13 353.53	-2 764.76	-20.71
20500000 LOGICIEL	1 182.80	1 182.80		
20510000 SITE INTERNET	13 823.80	13 823.80		
28050000 AMORT LOGICIELS	-4 417.83	-1 653.07	-2 764.76	-167.27
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels		543.66	-543.66	-100.00
21540000 MATERIEL	2 861.38	2 861.38		
28154000 AMORT MATERIEL INDUSTRIEL	-2 861.38	-2 317.72	-543.66	-23.43
Autres immobilisations corporelles	11 548.35	6 825.23	4 723.12	69.20
21830000 MAT.BUREAU &INFORMATIQUE	15 535.31	8 636.39	6 898.92	79.89
21840000 MOBILIER	9 376.68	9 376.68		
28183000 AMORT.MAT.BUREAU &INFOR.	-7 342.85	-5 638.43	-1 704.42	-30.24
28184000 AMORTISSEMENT MOBILIER	-6 020.79	-5 549.41	-471.38	-8.51
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 000.00	2 000.00		
27500000 DEPOT GARANTIE	2 000.00	2 000.00		
TOTAL I	24 137.12	22 722.42	1 414.70	6.23
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	36 518.86	91 975.35	-55 456.49	-60.29
41100000 CLIENTS EXO	8 890.00	2 930.00	5 960.00	203.41
41120000 CLIENTS TN	17 027.41	62 741.00	-45 713.59	-72.86
41130000 CLIENTS TI		624.00	-624.00	-100.00
41610000 CLIENTS DOUTEUX TN	396.00	396.00		
41620000 CLIENTS DOUTEUX TI	60.00	60.00		
41810000 CLIENTS FACTURES A ETABLIR	10 530.00	25 531.99	-15 001.99	-58.76
49100000 PROVISIONS POUR DEPRECIATION CREANCES	-384.55	-307.64	-76.91	-25.00
Créances reçues par legs ou donations				

COMITE D'ACTION ECONOMIQUE

Arrêté au 31/12/2023

Bilan Actif	Solde		Variation	
	Au	Au	Montant	%
	31/12/2023	31/12/2022		
Autres	149 937.50	227 135.27	-77 197.77	-33.99
40100000 FOURNISSEURS	283.44	876.73	-593.29	-67.73
40910000 ACOMPTES FOURN VERSES	7 000.00	7 000.00		
40980000 AVOIR A RECEVOIR		1 996.76	-1 996.76	-100.00
44400000 IMPOT SUR LES BENEFICES	1 233.00		1 233.00	-
44566000 TVA INTRACOMMUNAUTAIRE	580.00		580.00	-
44566200 TVA DEDUCTIBLE / PRESTATIONS	385.10	3 830.22	-3 445.12	-89.95
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTER	8 686.00	8 250.00	436.00	5.28
44580000 REGULARISATION TVA COLLECTEE		133.48	-133.48	-100.00
44580100 REGULARISATION TVA DEDUCTIBLE	3 720.03	3 500.98	219.05	6.26
44586000 TVA SUR FACTURE NON PARVENUE	3 385.43	9 293.49	-5 908.06	-63.57
44587000 TVA SUR FACTURE A ETABLIR		3 192.11	-3 192.11	-100.00
46870000 DEBIT.CRED.DIV.PROD.A REC	124 664.50	189 061.50	-64 397.00	-34.06
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	223 946.44	157 510.41	66 436.03	42.18
51200000 CREDIT AGRICOLE	2 222.36	11 366.05	-9 143.69	-80.45
51210000 LIVRET CSL	141 057.92	32 729.07	108 328.85	330.99
51211000 LIVRET A	73 554.04	76 534.30	-2 980.26	-3.89
51220000 CREDIT MUTUEL N°101	881.29	916.29	-35.00	-3.82
51230000 CREDIT MUTUEL N°102	5 691.45	5 530.25	161.20	2.91
51260000 CREDIT AGRICOLE STRIPE	269.38	30 224.45	-29 955.07	-99.11
53110000 CAISSE	270.00	210.00	60.00	28.57
Charges constatées d'avance	5 036.57	4 974.14	62.43	1.27
48600000 CHARGES CONSTAT.AVANCE	5 036.57	4 974.14	62.43	1.27
TOTAL III	415 439.37	481 595.17	-66 155.80	-13.74
Frais d'émission d'emprunts à étaler IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	439 576.49	504 317.59	-64 741.10	-12.84

Bilan Passif détaillé

Bilan Passif	Solde		Variation	
	Au	Au	Montant	%
	31/12/2023	31/12/2022		
Fonds propres				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires	111 249.03	57 476.58	53 772.45	93.55
10220000 FONDS ASSOCIATIF	111 249.03	57 476.58	53 772.45	93.55
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires	74 390.44	74 390.44		
10340000 PRIME DE FUSION	74 390.44	74 390.44		
Écarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice	-12 379.16	53 772.45	-66 151.61	-123.02
Situation nette	173 260.31	185 639.47	-12 379.16	-6.67
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	8 110.00	10 322.00	-2 212.00	-21.43
13100000 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	11 059.00	11 059.00		
13910000 SUBVENTION INVESTISSEMENT INSCRITE AU BILAN	-2 949.00	-737.00	-2 212.00	-300.14
Provisions réglementées				
TOTAL I	181 370.31	195 961.47	-14 591.16	-7.45
Comptes de liaison II				
Fonds reportés et dédiés				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés		9 647.00	-9 647.00	-100.00
19400000 FONDS DEDIES / SUBVENTION FONCTIONNEMENT		9 647.00	-9 647.00	-100.00
TOTAL III		9 647.00	-9 647.00	-100.00
Provisions				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL IV				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	192 665.81	180 144.50	12 521.31	6.95
40100000 FOURNISSEURS	18 811.94	59 546.38	-40 734.44	-68.41
40810000 FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	173 853.87	120 598.12	53 255.75	44.16
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	41 672.80	44 758.92	-3 086.12	-6.89

COMITE D'ACTION ECONOMIQUE

Bilan Passif	Solde		Variation	
	Au	Au	Montant	%
	31/12/2023	31/12/2022		
42820000 CONGES A PAYER	16 304.43	16 858.69	-554.26	-3.29
43100000 URSSAF	8 119.00	4 449.00	3 670.00	82.49
43710000 APICIL	775.90	542.85	233.05	42.91
43720000 AESIO	459.09	738.50	-279.41	-37.89
43730000 AG2R REUNICA	1 696.28	1 184.01	512.27	43.24
43860000 ORG.SOC. CHARGES A PAYER	6 311.81	8 447.30	-2 135.49	-25.28
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	963.00	530.00	433.00	81.70
44400000 IMPOT SUR LES BENEFICES		1 053.00	-1 053.00	-100.00
44520000 TVA DUE INTRACOMMUNAUTAIRE	580.00		580.00	-
44551000 TVA A DECAISSER	480.00	481.00	-1.00	-0.21
44571000 TVA COLLECTEE TN	2 761.90	10 412.43	-7 650.53	-73.47
44572000 TVA COLLECTEE TI	5.45	62.14	-56.69	-91.94
44580000 REGULARISATION TVA COLLECTEE	1 460.94		1 460.94	-
44587000 TVA SUR FACTURE A ETABLIR	1 755.00		1 755.00	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	9 407.96	58 480.87	-49 072.91	-83.91
41120000 CLIENTS TN	852.00	662.40	189.60	28.70
41980000 AVOIRS A ETABLIR		46 965.04	-46 965.04	-100.00
46710000 FRAIS DE DEPLACEMENT		134.93	-134.93	-100.00
46720000 VENTES BONS CADEAUX	8 459.45	10 497.00	-2 037.55	-19.42
46730000 MONRUMILLY.FR	96.51	221.50	-124.99	-56.31
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	14 459.61	15 324.83	-865.22	-5.64
48700000 PROD.CONSTATES AVANCE	14 459.61	15 324.83	-865.22	-5.64
TOTAL V	258 206.18	298 709.12	-40 502.94	-13.56
Écarts de conversion passif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	439 576.49	504 317.59	-64 741.10	-12.84

Compte de résultat détaillé

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2023	31/12/2022	Montant	%
Produits d'exploitation				
Cotisations	43 806.56	44 301.90	-495.34	-1.12
75610000 ADHESIONS	43 806.56	44 301.90	-495.34	-1.12
Ventes de biens	26 089.19	17 095.96	8 993.23	52.60
70710000 VENTES REPAS FOIRES TI	10 672.89	4 625.45	6 047.44	130.77
70720000 VENTES FROMAGES TI	3 836.52	3 201.28	635.24	19.87
70740000 VENTES BOISSONS TN	10 800.98	8 812.65	1 988.33	22.56
70750000 VENTES ENTREES PATINOIRES		456.58	-456.58	-100.00
70760000 VENTES MONRUMILLY.FR	778.80		778.80	-
- dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de services	108 417.16	129 731.24	-21 314.08	-16.43
70600000 PRESTATIONS JH	55 218.17	42 778.49	12 439.68	29.08
70640000 COTISATIONS FORUM EMPLOI	6 314.67	7 291.33	-976.66	-13.39
70650000 RECEPTIONS BUSINESS CLUB	4 288.34	1 537.50	2 750.84	178.80
70660000 SOIREE ENTREPRENEUR	1 358.31	2 699.98	-1 341.67	-49.70
70820000 DROIT IMAGE CONSEIL REGIONAL	3 750.00	3 750.00		
70821000 DROIT IMAGE CONSEIL DEPARTEMENTAL		8 400.21	-8 400.21	-100.00
70830000 LOCATIONS DIVERSES	2 286.18	1 979.64	306.54	15.45
70840000 PUBLICITE	6 275.00	8 488.67	-2 213.67	-26.08
70850000 PARTICIPATION BRADERIE	650.00	910.00	-260.00	-28.57
70860000 PARTICIPATION FOIRE	13 485.00	9 398.75	4 086.25	43.47
70870000 PARTICIPATION RUMILLY FETES	14 791.49	42 496.67	-27 705.18	-65.20
- dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	270 319.00	331 085.75	-60 766.75	-18.35
74100000 SUBVENTION COMMUNE RUMILLY	54 708.00	100 186.75	-45 478.75	-45.39
74110000 SUBVENTION AIDE EMPLOI	2 000.00		2 000.00	-
74200000 SUBVENTION COM.COMMUNES RUMILLY	189 999.00	193 859.00	-3 860.00	-1.99
74400000 SUBVENTION CONS.REGIONAL		13 940.00	-13 940.00	-100.00
74410000 SUBVENTION CONSEIL SAVOIE MONT BLANC		2 000.00	-2 000.00	-100.00
74420000 SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL	2 512.00		2 512.00	-
74600000 SUBVENTION GRAND ANNECY	20 000.00	20 000.00		
74610000 SUBVENTION GRAND LAC	1 100.00	1 100.00		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats	2 007.50	2 007.00	0.50	0.05
75420000 MECENATS	2 007.50	2 007.00	0.50	0.05
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 580.00	6 077.07	-3 497.07	-57.54
78174000 REP/PROV.DEPREC.CREANCES		620.00	-620.00	-100.00
79100000 TRANSFERT DE CHARGES		2 888.36	-2 888.36	-100.00
79120000 AN VEHICULE	2 580.00	2 568.71	11.29	0.43
Utilisations des fonds dédiés	9 647.00		9 647.00	-
78940000 UTILISATION FONDS DEDIES-SUBVENTION EXPLOITAT..	9 647.00		9 647.00	-
Autres produits	14.52	4.35	10.17	275.00
75800000 PRODUITS DIV.GESTION COUR	14.52	4.35	10.17	275.00

COMITE D'ACTION ECONOMIQUE

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2023	31/12/2022	Montant	%
TOTAL I	462 880.93	530 303.27	-67 422.34	-12.71
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	20 416.13	13 191.61	7 224.52	54.76
60710000 ACHATS BOISSONS	7 317.63	4 718.48	2 599.15	55.11
60720000 ACHATS REPAS FOIRE	7 357.32	5 326.07	2 031.25	38.13
60730000 ACHATS RECOMPENSES FOIRES	5 722.97	2 528.35	3 194.62	126.38
60760000 ACHATS CADEAUX VITRINES NOEL	18.21	620.13	-601.92	-97.10
60970000 REMISES RABAIS RISTOURNES		-1.42	1.42	-100.00
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	249 039.79	274 911.60	-25 871.81	-9.41
60611000 ELECTRICITÉ	843.83	728.49	115.34	15.93
60614000 CARBURANT	3 312.32	3 469.76	-157.44	-4.55
60630000 PETIT EQUIPEMENT	3 899.42	1 887.00	2 012.42	106.62
60631000 ACHATS SCIURE	2 729.94	1 844.50	885.44	47.97
60640000 FOURNIT.ADMINISTRATIVES	2 782.80	1 767.38	1 015.42	57.50
60680000 ACHAT PETIT MATERIEL	189.00		189.00	-
60681000 VETEMENTS DE TRAVAIL	1 326.50		1 326.50	-
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	7 813.69	7 383.66	430.03	5.82
61322000 LOCATIONS CHAPITEAUX		620.00	-620.00	-100.00
61323000 LOCATIONS MATERIEL FOIRE	4 650.82		4 650.82	-
61324000 LOCATION VEHICULE CAE	4 415.90	3 300.00	1 115.90	33.82
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	4 142.64	3 831.09	311.55	8.14
61351000 LOCATION TPE	62.60	166.80	-104.20	-62.28
61352000 LOCATIONS DIVERSES	7 879.05	25 792.00	-17 912.95	-69.45
61353000 LOCATION LOGICIEL	156.00	150.00	6.00	4.00
61410000 CHARGES LOCATIVES	2 089.67	1 860.00	229.67	12.37
61510000 ENTRETIEN LOCAUX	291.93	466.43	-174.50	-37.34
61520000 ENTRETIEN ANIMATION	135.00	952.00	-817.00	-85.82
61552000 ENTRETIEN MATERIEL DE TRANSPORTS	2 111.87	1 173.71	938.16	79.90
61560000 MAINTENANCE INFORMATIQUE	1 397.37	1 282.84	114.53	8.89
61561000 MAINTENANCE	1 093.33	319.54	773.79	241.56
61600000 PRIMES ASSURANCES	315.69	315.69		
61610000 ASSURANCE MULTIRISQUE	2 618.85	2 341.16	277.69	11.88
61630000 ASSURANCE VEHICULES	220.86	198.67	22.19	11.06
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	397.84	696.00	-298.16	-42.82
62110000 MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL	767.54	848.39	-80.85	-9.43
62240000 HONORAIRES GARDIENNAGE	8 644.40	25 947.28	-17 302.88	-66.69
62260000 HONORAIRES ADMINISTRATIFS	3 455.00	3 245.00	210.00	6.47
62260100 HONORAIRES SOCIAL	2 228.00	2 590.00	-362.00	-13.98
62260200 HONORAIRES CAC	2 681.00	2 280.00	401.00	17.59
62264400 HONORAIRES RADIO FMR	8 518.00	10 510.40	-1 992.40	-18.95
62265000 HONORAIRES AUTRES ANIMATIONS	5 172.76	6 423.22	-1 250.46	-19.46
62265100 HONORAIRES INTERNATIONAL ANIMATION	23 110.85	60 300.02	-37 189.17	-61.67
62265200 HONORAIRES TECHNIQUES MAIRIE	88 160.29	57 765.15	30 395.14	52.62
62268000 HONORAIRES DIVERS	3 725.00		3 725.00	-
62300000 PUBLICITE	14 953.90	13 506.66	1 447.24	10.71
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	112.48		112.48	-
62340000 CADEAUX	87.12	475.00	-387.88	-81.68
62360000 CATALOGUES ET IMPRIMES	14 662.07	12 283.41	2 378.66	19.37
62380000 POURBOIRS, DONS		140.00	-140.00	-100.00
62381000 DONS CREDIT IMPOT		100.00	-100.00	-100.00
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 505.81	1 682.35	-176.54	-10.46
62570000 RECEPTIONS	11 339.55	11 484.95	-145.40	-1.26
62600000 FRAIS POSTAUX	429.52	242.39	187.13	77.69
62610000 ROUTAGE	114.60	78.00	36.60	47.44

COMITE D'ACTION ECONOMIQUE

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2023	31/12/2022	Montant	%
62630000 TELEPHONE ET INTERNET	3 459.78	3 826.48	-366.70	-9.57
62640000 ABONNEMENTS DIVERS	79.80	46.50	33.30	70.21
62780000 AUTR.FRAIS /PRESTAT.SERV.	354.40	299.68	54.72	18.00
62810000 COTISATIONS	601.00	290.00	311.00	107.24
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	1 925.03	2 956.58	-1 031.55	-34.90
63330000 PART.FORM.CONTINUE(ORGAN.	240.50	833.78	-593.28	-71.10
63350000 TAXE APPRENTISSAGE	151.53	699.80	-548.27	-78.29
63512000 CET-CFE	1 053.00	942.00	111.00	11.78
63514000 TAXE SUR LES VEHICULES DE SOCIETE	480.00	481.00	-1.00	-0.21
Salaires et traitements	156 335.46	124 591.33	31 744.13	25.48
64100000 REMUNERATION DU PERSONNEL	149 139.72	118 642.26	30 497.46	25.71
64120000 CONGES PAYES	-554.26	1 649.07	-2 203.33	-133.60
64130000 PRIMES ET GRATIFICATION	2 750.00	1 800.00	950.00	52.78
64140000 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	5 000.00	2 500.00	2 500.00	100.00
Charges sociales	50 531.65	47 279.30	3 252.35	6.88
64510000 COTISATIONS URSSAF	37 046.64	33 492.04	3 554.60	10.61
64520000 COTISATIONS AESIO MUTUELLE	2 141.87	2 461.78	-319.91	-13.00
64530000 COTISATIONS AG2R	9 340.90	8 511.87	829.03	9.74
64550000 COTISATIONS APICIL PREVOYANCE	1 804.84	1 524.23	280.61	18.44
64580000 CHARGES/CP A PAYER	-325.00	805.38	-1 130.38	-140.37
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	522.40	484.00	38.40	7.85
Dotations aux amortissements et dépréciations	5 561.13	2 900.16	2 660.97	91.76
68111000 DOT.AMORT.S/IMMOB.INCORP.	2 764.76	944.24	1 820.52	192.90
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.	2 719.46	1 648.28	1 071.18	64.99
68174000 DOT.PROV.DEPREC.CREANCES	76.91	307.64	-230.73	-75.00
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés		9 647.00	-9 647.00	-100.00
68940000 REPORTS DE FONDS DEDIES		9 647.00	-9 647.00	-100.00
Autres charges	425.69	3 029.90	-2 604.21	-85.94
65120000 REDEVANCES	419.10	901.63	-482.53	-53.55
65400000 PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES		2 120.00	-2 120.00	-100.00
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	6.59	8.27	-1.68	-12.50
TOTAL II	484 234.88	478 507.48	5 727.40	1.20
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-21 353.95	51 795.79	-73 149.74	-141.23
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	2 509.79	912.66	1 597.13	174.92
76800000 AUTRES PROD.FINANCIERS	2 509.79	912.66	1 597.13	174.92
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL III	2 509.79	912.66	1 597.13	175.00
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				

COMITE D'ACTION ECONOMIQUE

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2023	31/12/2022	Montant	%
TOTAL IV				
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	2 509.79	912.66	1 597.13	175.00
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-18 844.16	52 708.45	-71 552.61	-135.75
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	1 040.00	1 500.00	-460.00	-30.67
77180000 AUTRES PROD.EXCEP.GESTION	1 040.00	1 500.00	-460.00	-30.67
Sur opérations en capital	4 192.00	737.00	3 455.00	468.79
77700000 QUOTE-PART SUBVENT.INVEST	2 212.00	737.00	1 475.00	200.14
77880000 PRODUITS EXCEPT.DIVERS	1 980.00		1 980.00	-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL V	5 232.00	2 237.00	2 995.00	133.88
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL VI				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	5 232.00	2 237.00	2 995.00	133.88
Participation des salariés VII				
Impôts sur les bénéfices VIII	-1 233.00	1 173.00	-2 406.00	-205.12
69500000 IMPOT SUR LES SOCIETES	-1 233.00	1 233.00	-2 466.00	-200.00
69510000 IMPOT SOCIETE CREDIT		-60.00	60.00	-100.00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	470 622.72	533 452.93	-62 830.21	-11.78
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	483 001.88	479 680.48	3 321.40	0.69
EXCÉDENT OU DÉFICIT (Total des produits - Total des charges)	-12 379.16	53 772.45	-66 151.61	-123.02

Bilan Actif transition CRC 1999-01 - ANC 2018-06

Transition entre le CRC 1999-01 et le règlement ANC 2018-06

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Selon l'ANC 2018-06			CRC 1999-01
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	15 007	4 418	10 589	13 354
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	2 861	2 861		544
Autres immobilisations corporelles	24 912	13 364	11 548	6 825
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 000		2 000	2 000
TOTAL I	44 780	20 643	24 137	22 722
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				7 000
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	36 903	385	36 519	91 975
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	149 938		149 938	220 135
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	223 946		223 946	157 510
Charges constatées d'avance	5 037		5 037	4 974
TOTAL III	415 824	385	415 439	481 595
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	460 604	21 027	439 576	504 318

Bilan Passif transition CRC 1999-01 - ANC 2018-06

Transition entre le CRC 1999-01 et le règlement ANC 2018-06

Bilan Passif	Selon ANC 2018-06	Selon CRC 1999-01
	31/12/2023	31/12/2022
Fonds propres / Fonds associatifs		
Fonds propres sans droit de reprise / Fonds associatifs sans droit de reprise		57 477
Fonds propres statutaires	111 249	
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation (sur fonds propres)		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	74 390	
Autres fonds associatifs : fonds associatifs avec droit de reprise		74 390
Apports		
Legs et dotations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Écarts de réévaluation		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	-12 379	53 772
Situation nette	173 260	
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	8 110	
Provisions réglementées		
Autres fonds associatifs : suite		10 322
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (commodat)		
TOTAL I	181 370	195 961
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Fonds dédiés		9 647
Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement		
Autres ressources		
TOTAL III		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL IV		9 647
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	192 666	180 145
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	41 673	44 759
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	9 408	58 481
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	14 460	15 325
TOTAL V	258 206	298 709
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	439 576	504 318

Compte de résultat transition CRC 1999-01 - ANC 2018-06

Transition entre le CRC 1999-01 et le règlement ANC 2018-06

Compte de résultat	Selon ANC 2018-06	Selon CRC 1999-01
	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations	43 807	44 302
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	26 089	
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	108 417	129 731
- dont parrainages		
Ventes de marchandises		17 096
Production stockée		
Production immobilisée		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	270 319	
Subventions		331 086
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats	2 008	
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 580	6 077
Utilisations des fonds dédiés	9 647	
Autres produits	15	
Autres produits (hors cotisations)		2 011
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	462 881	530 303
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	20 416	13 192
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes	249 040	274 912
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	1 925	2 957
Salaires et traitements	156 335	124 591
Charges sociales	50 532	47 279
Dotations aux amortissements et dépréciations	5 561	
Dotations aux amortissements sur immobilisations		2 593
Dotations aux dépréciations des immobilisations		
Dotations aux dépréciations de l'actif circulant		308
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	426	3 030
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	484 235	468 860
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-21 354	61 443
Excédent ou déficit transféré		
Déficit ou excédent transféré		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 510	913
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	2 510	913

Compte de résultat (Suite) transition CRC 1999-01 - ANC 2018-06

Transition entre le CRC 1999-01 et le règlement ANC 2018-06

Compte de résultat	Selon ANC 2018-06	Selon CRC 1999-01
	31/12/2023	31/12/2022
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES		
RÉSULTAT FINANCIER	2 510	913
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-18 844	62 355
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 040	1 500
Sur opérations en capital	4 192	737
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 232	2 237
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	5 232	2 237
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	-1 233	1 173
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		9 647
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL DES PRODUITS	470 623	533 453
TOTAL DES CHARGES	483 002	479 680
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-12 379	53 772

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	14 720	
Prestations en nature		
Bénévolat		-21 045
TOTAL	14 720	-21 045
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole	14 720	21 045
TOTAL	14 720	21 045

Envoyé en préfecture le 15/07/2025

Reçu en préfecture le 15/07/2025

Publié le



ID : 074-247400740-20250630-2025_DEL_114-BF

Annexe

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 439 576 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -12 379 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

Néant.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000.

L'amortissement pour cet exercice s'élève à 2 212 €.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donné, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3,20%.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 12 743.94€.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élevaient en début d'exercice à 9 647 €.

Les dépenses engagées en 2023 étant supérieures, celui ci a été entièrement repris sur 2023.

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités fait l'objet d'une estimation de 1934 heures sur l'année pour un montant total de 14 721 €.

La valorisation de ce bénévolat se décompose comme suit :

De Janvier à Avril : 422heures à un taux horaire moyen de 11.27€ / heure correspondant à un montant de 4 755.54€.

De Mai à Décembre : 865 heures à un taux moyen de 11.52€ / heure soit un montant de 9 964.80€.

Etat des Immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 007		
TOTAL	15 007		
Terrains			
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations : - Techniques, matériel et outillage - Générales, agencements et aménagements divers	2 861		
Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier	18 013		6 899
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	20 874		6 899
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres : - Participations - Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	2 000		
TOTAL	2 000		
TOTAL GÉNÉRAL	37 881		6 899

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit			15 007	
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL			15 007	
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Gales, agencements et aménagements const.				
Installations : - Techniques, matériel et outillage - Gales, agencements et aménagements divers			2 861	
Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier			24 912	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
TOTAL			27 773	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres : - Participations - Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			2 000	
TOTAL			2 000	
TOTAL GÉNÉRAL			44 780	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 653	2 765		4 418
TOTAL	1 653	2 765		4 418
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	2 318	544		2 861
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 188	2 176		13 364
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	13 506	2 719		16 225
TOTAL GÉNÉRAL	15 159	5 484		20 643

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES			REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II				

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	308	77		385
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III	308	77		385
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	308	77		385
- D'exploitation		77		
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	2 000		2 000
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux	456	456	
Clients, usagers et comptes rattachés	36 447	36 447	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	1 233	1 233	
Taxe sur la valeur ajoutée	16 757	16 757	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	131 948	131 948	
Charges constatées d'avance	5 037	5 037	
TOTAL	193 877	191 877	2 000

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	192 666	192 666		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	16 304	16 304		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	17 362	17 362		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	7 043	7 043		
Autres impôts, taxes et assimilés	963	963		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	9 408	9 408		
Produits constatés d'avance	14 460	14 460		
TOTAL	258 206	258 206		

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	173 854	120 598
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	22 616	25 306
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		46 965
Autres dettes		
TOTAL	196 470	192 869

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	10 530	25 532
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	124 665	191 058
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	135 195	216 590

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2023	31/12/2022
Produits :	- D'exploitation	14 460	15 325
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		14 460	15 325

Charges constatées d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2023	31/12/2022
Charges :	- D'exploitation	5 037	4 974
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		5 037	4 974

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Indemnités de départ en retraite	12 744
Emprunts (intérêts restant à courir)	
Crédit-bail : - Mobilier - Immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	12 744

Commentaires : néant

Engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
TOTAL	

Commentaires : néant

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

(Loi n°91-772 du 7 août 1991)

Emplois par destination	31/12/2023	31/12/2022	Ressources par origine	31/12/2023	31/12/2022
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Missions sociales			Ressources liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme			Dons, legs et mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant en France			Dons manuels		
Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurance-vie		
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant à l'étranger			Autres ressources liées à la générosité du public		
TOTAL I					
Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel à la générosité du public					
Frais de recherche d'autres ressources					
TOTAL II					
Frais de fonctionnement III					
TOTAL EMPLOIS			TOTAL RESSOURCES I		
Dot. aux prov. et dépréciations IV			Rep. sur prov. et dépréciations II		
Reports en fonds dédiés de l'exercice V			Utilisat. des fonds dédiés anté. III		
Excédent de la génér. du public de l'ex.			Déficit de la génér. du public de l'ex.		
TOTAL			TOTAL		
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
			(-) Invest. et (+) désinvest. nets liés à la générosité du public de l'ex.		
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		

Contributions volontaires en nature	31/12/2023	31/12/2022		31/12/2023	31/12/2022
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Contributions volontaires aux missions sociales			Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Bénévolat	14 720	21 045
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
TOTAL I			Dons en nature		
Contributions volontaires à la recherche de fonds II					
Contributions volontaires au fonctionnement III					
TOTAL			TOTAL	14 720	21 045

Fonds déd. liés à la génér. du public	31/12/2023	31/12/2022
Fonds dédiés en début d'exercice		
(-) Utilisation		
(+) Report		

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation	9 647				-9 647		
TOTAL	9 647				-9 647		
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL	9 647				-9 647		

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
 (2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				

Variation des fonds propres art.432.22

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise - dont générosité du public	57 477		53 772		111 249
Fonds propres avec droit de reprise - dont générosité du public	74 390				74 390
Écarts de réévaluation					
Réserves - dont générosité du public					
Report à nouveau - dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice - dont générosité du public	53 772				-12 379
Situation nette - dont générosité du public	185 639		53 772		239 412
Dotations consommables - dont générosité du public					
Subventions d'investissement	10 322		11 059	2 112	8 110
Provisions réglementées					
TOTAL	195 961		64 831	2 112	258 681
- dont générosité du public					

Envoyé en préfecture le 15/07/2025

Reçu en préfecture le 15/07/2025

Publié le



ID : 074-247400740-20250630-2025_DEL_114-BF

Etats fiscaux

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes :

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) :

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	ASSO COMITE D'ACTION ECONOMIQUE
Adresse du principal établissement	80 RUE RENE CASSIN 74150 RUMILLY
Adresse du siège social, si différent	
Ancienne adresse en cas de changement	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère	

B - ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité	☐	Activités exercées :	ASSOCIATION DEVELOPPEMENT COMMUNE
--------------	--------------------------------	--------------------------	----------------------	-----------------------------------

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - Résultat fiscal				
Bénéfice imposable au taux normal	0	Bénéfice imposable à 15 %		Déficit 4 910
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %				

2 - Plus-values				
PV à long terme imposables au taux de 19 %		Autres PV imposables au taux de 19 %	PV à long terme imposables au taux de 0 %	PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeune entreprise innovante	☐	Autre dispositif	☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	ZFU - Territoire entrepreneur, art.44 octies A	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bassin urbain à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	☐
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐
Plus-values exonérées relevant du taux de 15%					

4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer		Plus-values exonérées relevant du taux de 15% dans le secteur productif, art. 244 quater W	☐
---	--	--	--------------------------

D - IMPUTATIONS

1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.	
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.	

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS	Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%
--	---

F - CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ	Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%
---	---

G - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt du formulaire pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C-I-1) :	☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire le formulaire n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt du formulaire n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) :	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

H - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

Votre comptabilité est-elle informatisée ?	oui	Si oui, nom du logiciel utilisé :	Plateforme Comptable
CGA	☐	Viseur conventionné	☐
		N° d'agrément du CGA	
		ECF	☐
Nom et adresse :			
- du Comptable :	Indép.	SAS EUREX 12 RUE DE L'ANNEXION 74150 RUMILLY	
- du Conseil :			
- du CGA ou du viseur conventionné :			
- du prestataire :			

COMITE D'ACTION ECONOMIQUE

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
 ANNEXE À LA DÉCLARATION N°2065
 Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☒

I - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres	
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) :		
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4 - Montant des autres distributions :		
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7 - Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)	

J - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
- SARL - tous les associés - SCA - associés gérants - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements

K - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)
Adresses des autres établissements

L - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :		- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés) - Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		
MVLT imposées		à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
MVLT réalisée au cours de l'exercice				
MVLT restant à reporter				

M - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☐

ACTIF	Brut ①		Amort. Provisions ②		Net 31/12/2023 ③	Net 31/12/2022 ④
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010		012			
- Autres	014	15 007	016	4 418	10 589	13 354
Immobilisations corporelles	028	27 773	030	16 225	11 548	7 369
Immobilisations financières (1)	040	2 000	042		2 000	2 000
(5) TOTAL I	044	44 780	048	20 643	24 137	22 722
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052			
Stocks marchandises	060		062			
Avances et acomptes versés sur commandes	064	7 000	066		7 000	7 000
Créances clients et comptes rattachés (2)	068	36 903	070	385	36 519	91 975
Autres créances (3)	072	142 938	074		142 938	220 135
Valeurs mobilières de placement	080		082			
Disponibilités	084	223 946	086		223 946	157 510
Charges constatées d'avance	092	5 037	094		5 037	4 974
TOTAL II	096	415 824	098	385	415 439	481 595
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	460 604	112	21 027	439 576	504 318

PASSIF	31/12/2023		31/12/2022	
Capital social ou individuel	120	185 639	131 867	
Écarts de réévaluation	124			
Réserve légale	126			
Réserves réglementées	130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131			
Report à nouveau	134			
Résultat de l'exercice	136	-12 379	53 772	
Subventions d'investissement	137	8 110	10 322	
Provisions réglementées	140			
TOTAL I	142	181 370	195 961	
Provisions pour risques et charges	TOTAL II 154			
Emprunts et dettes assimilées (4)	156			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164			
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166	192 666	180 145	
Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	51 081	112 887	
Produits constatés d'avance	174	14 460	15 325	
TOTAL III	176	258 206	308 356	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	180	439 576	504 318	

Renvois :					
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182	6 899
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184	

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ
DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 31/12/2023

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE										31/12/2023		31/12/2022	
Ventes de marchandises										209	210	26 089	17 096
(dont export et livraisons intracommunautaires)										215	214		
Production vendue biens										217	218	108 417	129 731
Production vendue services											222		
Production stockée											224		
Production immobilisée											226	270 319	331 086
Subventions d'exploitation reçues											230	48 409	52 390
Autres produits													
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)										232	453 234		530 303
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										234	20 416		13 192
Variation de stock (marchandises)											236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)											238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)											240		
Autres charges externes (dont crédit-bail mobilier () immobilier ())										242	249 040		274 912
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle) CFE et CVAE										243	244	1 925	2 957
Rémunérations du personnel											250	156 335	124 591
Charges sociales											252	50 532	47 279
Dotations aux amortissements											254	5 484	2 593
Dotations aux provisions											256	77	308
Autres charges : - Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger										259			
- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles											262	426	3 030
Total des charges d'exploitation (II)										264	484 235		468 860
1 - Résultat d'exploitation (I - II)										270	-31 001		61 443
Produits financiers										III	280	2 510	913
Produits exceptionnels										IV	290	14 879	2 237
Charges financières										V	294		
- Dont amort. des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 oct.)											300		9 647
Charges exceptionnelles : - Dont amort. except. de 25% des const. nouvelles (art. 39 quinquies D)										VI			
Impôts sur les bénéfices										VII	306	-1 233	1 173
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)										310	-12 379		53 772
B - RÉSULTAT FISCAL													
Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)										312		314	12 379
Rémunérations et avantages personnels non déductibles											316		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles											318		
Provisions non déductibles											322		
Impôts et taxes non déductibles											324		
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés										247			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC										248		481	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration)										249	251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												997	
DÉDUCTIONS													
Entreprise nouvelle (44 sexes)										986			
Zone revitalisation rurale (44 quindécies)										138			
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duo.)										991			
ZF ANG 44 quaterdecies										345			
Zone franche urbaine (44 octies A)										987			
Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)										981			
Zone de développement prioritaire (44 septdecies)										993			
Inv. outre mer										344			
Zone restruct. défense (44 terdecies)										127			
Jeune entreprise innovante (44 sexes A)										989			
Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sex.)										992			
Dédution exceptionnelle (art 39 decies)										655			
Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)										643			
Divers, dont : Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)										647			
Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)										641			
Dédution except. (art 39 decies G)										649			
Créance report en arrière du déficit										346			
Dédution except. (art 39 decies B)										645			
Dédution except. (art 39 decies D)										648			
Dédution except. (art 39 decies F)										990			
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs										352		354	13 131
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)										356	8 221		
Déficits antérieurs reportables												360	
Résultat fiscal après imputation des déficits										370		372	4 910

COMITE D'ACTION ECONOMIQUE

DÉTAILS - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Exercice clos le 31/12/2023

I - RÉINTEGRATIONS DIVERSES	
Libellé	31/12/2023
	Montant
TAXE SUR LES VEHICULES DE SOCIETES	481

II - DÉDUCTIONS DIVERSES	
Libellé	31/12/2023
	Montant
CARRY BACK	1 233

COMITE D'ACTION ECONOMIQUE

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☐

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des impôts)			Désignation de l'entreprise :		COMITE D'ACTION ECONOMIQUE					
I - IMMOBILISATIONS										
Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale	
									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations - Fonds commercial	400		402		404		406		15 007	
incorporelles - Autres	410	15 007	412		414		416			
l - Terrains	420		422		424		426			
m - Constructions	430		432		434		436			
o et outillage industriels	440	2 861	442		444		446	2 861		
- Installations techniques matériel										
- Installations générales	450		452		454		456			
agencements divers	460		462		464		466			
o - Matériel de transport										
r - Autres immobilisations corporelles	470	18 013	472	6 899	474		476	24 912		
Immobilisations financières	480	2 000	482		484		486	2 000		
TOTAL	490	37 881	492	6 899	494		496	44 780		
II - AMORTISSEMENTS										
Immobilisations amortissables			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial			495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles			500	1 653	502	2 765	504		506	4 418
l - Terrains			510		512		514		516	
m - Constructions			520		522		524		526	
o - Installations techniques matériel et outillage industriels			530	2 318	532	544	534		536	2 861
- Installations générales, agencements, aménagements divers			540		542		544		546	
- Matériel de transport			550		552		554		556	
c										
o										
r - Autres immobilisations corporelles			560	11 188	562	2 176	564		566	13 364
p										
TOTAL			570	15 159	572	5 484	574		576	20 643
III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)										
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values					
					Court terme	Long terme				
						19%	15% ou 12,8%	0%		
	1	2	3	4	5	6	7	8		

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☐

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du CGI)	Désignation de l'entreprise : COMITE D'ACTION ECONOMIQUE
--	--

I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A - NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentation : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
Provisions réglementées : Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607
Autres provisions réglementées	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges	620	622	624	626
Provisions pour dépréciation : Sur immobilisations	630	632	634	636
Sur stocks et en cours	640	642	644	646
Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL	680	682	684	686

B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Dotations	Reprises
Fonds commercial	681
Autres immobilisations incorporelles	700
Terrains	710
Constructions	720
Inst. techniques mat. et outillage	730
Inst. générale, agencements, amén. div.	740
Matériel de transport	750
Autres immobilisations corporelles	760
TOTAL	770

C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Total à reporter ligne 322 du tableau n°2033-B	780

II - DÉFICITS REPORTABLES

- Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	- Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982Bi
- Nombre d'opérations sur l'exercice	982Ter	- Déficits imputés	983
- Déficits reportables	984	- Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870		4 910

III - DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		380
- dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326
N° du centre de gestion agréé		388
Montant de la TVA collectée		374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397

COMITE D'ACTION ECONOMIQUE

⑤ DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☒

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :		376
	dont apprentis	657
	dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105
TOTAL I		106
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143
Subventions d'exploitation reçues		113
Variation positive des stocks		111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153
TOTAL II		144
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats		121
Variation négative des stocks		145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		150
TOTAL III		152
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	137
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE		020 ☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022
Effectifs au sens de la CVAE		023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026
Période de référence	du	au
Date de cessation		186

COMITE D'ACTION ECONOMIQUE

⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☒

N° SIREN	432809853
Dénomination de l'entreprise	COMITE D'ACTION ECONOMIQUE
Adresse : - N°, Type et nom de voie	80 RUE RENE CASSIN
- Code postal	74150
- Ville	RUMILLY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou d'actions
Adresse : N° et voie Code postal		Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (1)		Nom patronymique / Prénom	
Nom marital		% de détention	Nb de parts ou d'actions
Naissance : Date Commune		N° Département	Pays
Adresse : N° et voie Code postal		Commune	Pays



COMITE D'ACTION ECONOMIQUE

⑦ FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☒

N° SIREN	432809853
Dénomination de l'entreprise	COMITE D'ACTION ECONOMIQUE
- N°, Type et nom de voie	80 RUE RENE CASSIN
Adresse : - Code postal	74150
- Ville	RUMILLY

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	
--	--

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N° et voie			
Code postal	Commune		Pays

COMITE D'ACTION ECONOMIQUE

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/12/2023

A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT			
Forme juridique / Dénomination	ASSO COMITE D'ACTION ECONOMIQUE		
Complément de dénomination			
N° SIREN	432809853		
N° de Téléphone			
Adresse	- N°, Type et nom de voie	80 RUE RENE CASSIN	
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville	74150	RUMILLY
Référence d'obligation fiscale	ISI	Code activité NAF	9412Z
B - IDENTIFICATION DU CONSEIL			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
C - RÉGIME FISCAL			
Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC		
Régime fiscal	RS régime réel simplifié		
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS Impôt sur les sociétés		
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant			
D - PÉRIODES			
Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2023		
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2023		
Durée de l'exercice ou période N	12		
Date d'arrêté provisoire des comptes			
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2022		
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12		
E - MONNAIE			
Code monnaie	EUR		

COMITE D'ACTION ECONOMIQUE

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice clos le 31/12/2023

Produits à recevoir	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	10 530
SUBVENTION A RECEVOIR	124 665

COMITE D'ACTION ECONOMIQUE

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice clos le 31/12/2023

Charges à payer	Montant
DETTES FOURNISSEURS	173 854
DETTES SOCIALES	6 312
DETTES CONGES PAYES	16 304

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2023

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
IMMODEC CCA IMMODEC du 01/01/2024 à	01/01/2024	31/01/2024	672		
GRENKE CCA GRENKE du 01/01/2024 au 31	01/01/2024	31/12/2024	108		
GRENKE CCA GRENKE du 01/01/2024 au 31	01/01/2024	31/03/2024	216		
GRENKE CCA GRENKE du 01/01/2024 au 31	01/01/2024	31/03/2024	230		
GRENKE CCA GRENKE du 01/01/2024 au 31	01/01/2024	31/03/2024	293		
GRENKE CCA GRENKE du 01/01/2024 au 31	01/01/2024	31/03/2024	297		
IMMODEC CCA IMMODEC du 01/01/2024 à	01/01/2024	31/01/2024	100		
INFOVISION CCA INFOVISION du 01/01/20	02/04/2023	19/06/2024	284		
KOMIX CCA KOMIX du 01/01/2024 au 30/06	30/06/2023	30/06/2024	227		
GRENKE CCA GRENKE du 01/01/2024 au 31	01/01/2024	31/12/2024	96		
GRENKE CCA GRENKE du 01/01/2024 au 31	01/04/2024	31/12/2024	96		
GRENKE CCA GRENKE du 01/01/2024 au 31	01/01/2024	31/12/2024	124		
AS DIGITAL CCA AS DIGITAL du 01/01/202	07/02/2024	06/02/2025	2 086		
OVH CLOUD CCA OVH CLOUD du 01/01/20	01/11/2023	31/10/2024	208		

COMITE D'ACTION ECONOMIQUE

CAZIPROAVA - 2023

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2023

Produits constatés d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS EXPLOITATION AVANCE			14 460		

COMITE D'ACTION ECONOMIQUE

Report en arrière de déficits
 (Article 220 quinquies du CGI)
 Exercice clos le 31/12/2023

I - Identification de l'entreprise				
Activités exercées (déclarer l'activité principale en premier)		ASSOCIATION DEVELOPPEMENT COMMUNE		
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés		☐		

II - Option formulée lors du dépôt de la déclaration de résultats				
Le soussigné déclare que l'entreprise désignée a opté, lors du dépôt de la déclaration de résultats, pour le report en arrière :				
1 - Du déficit ☒		2 - Du déficit d'ensemble du groupe (art. 223 A du CGI) ☒		
Exercice au cours duquel a été constaté le déficit :		ouvert le : 01/01/2023		clos le : 31/12/2023
Montant du déficit reporté en arrière (cf. ligne 15)		8 221		
1 - DÉTERMINATION DU BÉNÉFICE D'IMPUTATION		Exercice N-1		
Taux de l'impôt sur les sociétés	1	27,5 %	26,5 %	15 %
Bénéfice fiscal effectivement soumis à l'IS au taux normal ou au taux réduit	2			8 221
Calcul du bénéfice exclu				
Distributions effectuées par prélèvement soit sur le bénéfice au taux normal, soit sur le bénéfice au taux réduit	3			
<i>Fraction non distribuée des bénéfices imposés au taux normal et au taux réduit ayant donné lieu à un impôt payé au moyen de crédits d'impôt</i>				
Montant de l'IS acquitté au moyen de crédits d'impôt attachés aux revenus mobiliers	4			
Montant de l'IS acquitté au moyen des autres crédits d'impôt	5			
Total des lignes 4 et 5 divisé par le taux de l'impôt correspondant à la colonne	6			
Ligne 6 x [(ligne 2 - ligne 3) : ligne 2]	7			
<i>Fraction des bénéfices ayant ouvert droit au crédit d'impôt rachat d'une entreprise par ses salariés (RES) (articles 220 quater et 220 quater A qui n'a pas été distribuée et n'a pas donné lieu à un impôt payé au moyen de crédits d'impôt</i>				
Calcul du crédit d'impôt retenu en application des articles 220 quater et 220 quater A	8			
Ligne 8 divisée par le taux d'impôt correspondant à la colonne	9			
Ligne 9 x [ligne 2 - (ligne 3 + ligne 7) : ligne 2]	10			
Montant du bénéfice exclu = total des lignes 3, 7 et 10	11			
Bénéfice d'imputation = ligne 2 - ligne 11	12			8 221
2 - IMPUTATION DU DÉFICIT				
Fraction du déficit reporté en arrière, dans la limite du montant le plus faible entre 1 000 000 euros et le bénéfice fiscal d'imputation	13			8 221
Calcul de la créance (montant porté ligne 13 multiplié par le taux de l'impôt correspondant à la colonne)	14			1 233
Montant du déficit reporté en arrière = (totalisation des sommes portées ligne 13)	15			8 221
3 - DÉTERMINATION DES DÉFICITS REPORTABLES EN AVANT				
Montant du déficit constaté au titre de l'exercice ouvert le* :	01/01/2023	et clos le :	31/12/2023	16
Montant du déficit reporté en arrière (reporter le montant de la ligne 15)				17
Montant du déficit reportable en avant (ligne 16 - ligne 17)				18
4 - MONTANT DE LA CRÉANCE				
Totalisation des sommes portées ligne 14				19
5 - ENTREPRISE AYANT FAIT L'OBJET D'UN RACHAT PAR SES SALARIÉS				
Montant du crédit d'impôt rachat d'une entreprise par ses salariés (RES) (articles 220 quater et 220 quater A du CGI) obtenu par la société constituée pour le rachat au titre de l'exercice N				20

*(report de la ligne XI du tableau n°2058-A ou ligne 354 du tableau n°2003-B)